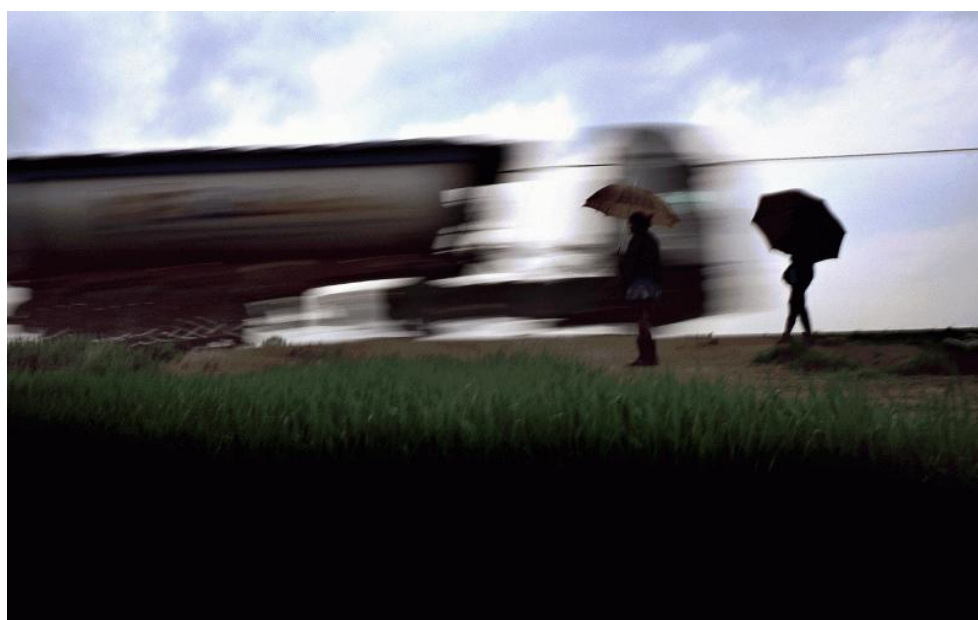


RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Les Amis du Bus des Femmes



association
les amis du
bus ♀ des
femmes



Sommaire

	Chiffres clés	Page
Le mot de la Présidente		3
Le Bus / permanences d'Accueil Mobiles	12732 passages dont 973 nouvelles personnes 116 000 préservatifs et 28 000 doses de gel distribués	5
L'Abris Bus	570 entretiens individuels avec la directrice dont 270 nouvelles personnes	20
- Accueillir et Orienter	795 domiciliations dont 153 nouvelles	
- Favoriser l'accès aux droits	5 étudiants en stage	
- Transmettre et former	53 personnes reçues par les avocats	
- Permanences juridiques	476 personnes reçues par la CPAM	
- Permanence Sécurité Sociale		
Le Pôle Santé	222 suivis dont 136 nouveaux 461 entretiens, 45 accompagnements 32 personnes vaccinées	26
Le Pôle Social	328 personnes suivies dont 132 nouvelles	49
Le Pôle Emploi / Formation	178 personnes suivies dont 132 nouvelles 52 personnes ont trouvé un emploi, 43 une formation	64
Le Pôle Formation Sociolinguistique	102 personnes en cours de FLE dont 63 nouvelles 100% de réussite au DILF	77
Le Pôle Traite des Etres Humains	<u>Patience</u> : 150 personnes dont 105 nouvelles <u>Joy</u> : 75 personnes dont 28 nouvelles <u>Victoria</u> : 72 personnes dont 28 nouvelles	83
Mobilisation		104
L'association		
- Le conseil d'administration	7 membres du conseil d'administration	110
- L'équipe	16 salarié-e-s	112
Financeurs		113
Annexes		114
Tous en marche contre les violences faites aux travailleuses du sexe		115
Permanences juridiques avec Droit D'urgence		120

Le mot de la Présidente

FRANCELINE LEPANY

L'année 2015 pour l'association LES AMIS DU BUS DES FEMMES a été ambitieuse et mobilisée au travers de son activité d'accompagnement des femmes prostituées et de nouveaux projets, malgré la gravité et la complexité de la situation pour les femmes, notamment pour celles victimes de la traite des êtres humains

AMBITIEUSE, car elle s'est voulu à l'écoute de toutes les femmes, dans une démarche communautaire, sans jugement, avec un accompagnement, toujours plus renforcé, notamment pour les femmes victimes de la traite dont l'objectif est l'autonomie et l'accès aux droits, et, plus particulièrement pour les mineures, ce qui sollicite de nouveaux besoins d'identification et de mise à l'abri.

La plupart des pôles de l'association (santé, social et emploi/formation, ateliers FLE, permanences mobiles) ont vu leur activité augmentée sur ces actions.

La démarche communautaire s'est exprimée de différentes manières, en 2015, pour les femmes nigérianes.

Ainsi,

*Suite aux ateliers « Santé - Liberté » menés en 2012-2013, un guide d'information participatif par et pour les femmes nigérianes intitulé **HUSTLERS, HEALTH et FREEDOM** a été rédigé à destination des nouvelles femmes nigérianes qui arrivent en France, terminé en 2014 et imprimé en 2015 avant sa diffusion

* **NIGERIAN Drama- Feeling free is not enough** -, pièce de théâtre mise en scène par CLEMENT SIBONY et l'association GITHEC, a permis à certaines d'entre elles de raconter leur parcours et dénoncer les conditions de leur exploitation

Le spectacle, qui devait avoir lieu en novembre 2015, a été reporté en raison des attentats en février 2016 au CENT QUATRE et a fait des tournées en province.

*En 2015, huit femmes Nigérianes membres de l'association "Les Amis du Bus des Femmes" ont participé un atelier d'écriture collective sur la demande d'asile, animé par l'anthropologue Nicola MAI, affecté au Laboratoire Méditerranéen de Sociologie de l'Université d'Aix-Marseille. L'issue de ce travail a permis la réalisation du film d'ethno-fiction "**Travel**".

Des projets ont vu le jour en 2015 :

*Un projet **TOUS EN MARCHÉ** pour lutter contre les violences faites aux femmes a été mis en œuvre avec MEDECINS DU MONDE, offrant un accompagnement social et judiciaire aux victimes de violences dans le cadre de l'activité prostitutionnelle.

*Le projet **CHOICE** pour accompagner sur le plan psychologique les femmes suivies au sein du pôle TEH, qui le veulent a été porté par l'Association dans le cadre d'un partenariat avec les CAPTIFS DE LA LIBERATION et l'ALJ

Tous ces projets seront renforcés en 2016.

MOBILISEE

*autour de la PPL contre le système prostitutionnel qui, si elle offre des perspectives pour les femmes victimes de la traite, stigmatise, rend plus dangereuses les conditions d'exercice de la prostitution et précarise les femmes.

A cet effet, des femmes se sont réunies et ont travaillé à donner des réponses à partir d'un questionnaire établi par le Mouvement du nid dans le cadre d'un document remis aux élus de l'Assemblée Nationale avec un argumentaire juridique.

Cela a été l'occasion pour elles de se parler et de parler aux parlementaires de leur réalité.

*Autour de la prévention par la mise en place de séances de dépistage aussi bien sur le terrain qu'au local, et, de vaccination.

*Autour de l'accès à des formations qualifiantes, à la formation linguistique, au soutien parental

* Autour de la médiation communautaire qui a fait ses preuves et permet à des femmes de s'engager comme pairs.

L'Association a développé les partenariats et les lieux d'échange après avoir constaté la nécessité de répondre à des enjeux de transformation des pratiques et des représentations collectives chez les professionnels comme chez les femmes.

Ainsi, pour acquérir et partager de nouveaux outils de lutte contre la Traite, l'Association a demandé à participer au collectif ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS, qui a donné son accord en 2015.

En 2016, l'Association mettra son expertise en matière de traite au bénéfice des professionnels de santé et autres sensibilisé aux problèmes de TEH, notamment dans le cadre de formations et de la diffusion d'outils d'information.

Elle s'engagera toujours plus pour les mineures et les femmes âgées par des programmes spécifiques et adaptés

Puissent la loi votée en avril 2016 et les prochains décrets d'application ne pas entraver l'action de l'Association et ne pas la sanctionner pour sa prise de position contre l'abolition de la prostitution.

Sinon, ce serait abandonner les femmes qui comptent sur le travail de l'équipe avec laquelle elles entretiennent des relations de confiance, et, la démarche communautaire qui est la spécificité de L'Association les AMIS DU BUS DES FEMMES.

Merci à l'équipe, nos partenaires et financeurs de croire en l'action de L'association LES AMIS DU BUS DES FEMMES et de la pérenniser.

Le Bus



Introduction

Tous les ans, nos permanences mobiles évoluent de façon plus ou moins marquée avec le contexte. Le monde de la prostitution a été maintes fois bouleversé, depuis plus d'une dizaine d'années, par les lois pénalisantes comme le délit de racolage et les étranger-e-s en situation irrégulière, mettant en œuvre des opérations ponctuelles de répression ou de tolérance négociée, mais aussi par les politiques de la Ville et la création de zones de « sécurité prioritaires » .

A cela, s'ajoutent La crise économique durable et la précarisation de la population qui ont des conséquences individuelles.

Ainsi, nos permanences d'accueil mobile changent dans leurs fréquentations selon le secteur. Notre accueil change en fonction des attentes personnelles et des demandes directement formulées.

Voici une présentation de notre bilan sur l'année 2015.

Objectif principal :

Favoriser la rencontre avec les personnes prostituées sur le terrain et la promotion de leur santé, particulièrement celle des femmes et des personnes les plus démunies et les plus éloignées du soin.

Qu'est-ce qu'une permanence d'accueil mobile (PAM) ?

Depuis la naissance du projet « Bus des femmes », à l'aube des années 90, au plus sombre des premières années de l'épidémie du VIH, la communauté prostitutionnelle a pris en charge une mission de prévention de l'épidémie. Premières concernées par le souci de prévention, actrices de la promotion du préservatif, elles ont fait le choix d'un bus comme lieu de rencontre pour leur association de santé communautaire éponyme.

Cette année encore, le Bus des Femmes a parcouru rues, allées, boulevards et avenues de Paris et une partie de la région parisienne pour aller vers les prostituées exerçant dans la rue et travailler ensemble.

Une permanence d'accueil mobile consiste en la présence effective de notre association de santé communautaire sur le terrain d'exercice de la prostitution avec notre camping-car et une équipe dédiée.

Le camping-car dispose d'un espace d'accueil convivial. Nous y proposons boissons chaudes et gâteaux pour conforter une ambiance chaleureuse et marquée de bienveillance. Cet espace de pause à l'ambiance chaleureuse allie éléments rassurants et outils de prévention. Les femmes peuvent s'asseoir et bénéficier d'un moment de détente et d'échanges, passer très brièvement, ou encore échanger à la fenêtre.

Nous avons rencontré des personnes représentant plus de quarante nationalités différentes sur l'année 2015. En conséquence, les échanges se font en français mais aussi très souvent en anglais, arabe, bulgare, espagnol, italien et portugais ou en roumain en fonction du personnel assurant la tournée et des besoins. Personne ne parle malheureusement chinois au sein de notre équipe.

L'ensemble de l'équipe se doit d'être à même de répondre aux besoins d'information sur la prévention du VIH/ SIDA, des hépatites et IST, et plus globalement d'éducation à la santé. Ainsi, l'écoute et le travail sur le renforcement de l'estime de soi s'inscrivent dans une démarche d'approche globale de la santé visant à prendre en considération chacun-e dans ses spécificités.

Les sujets d'emploi, de formation, de situation administrative ou d'accès aux droits sociaux sont des leviers utilisés pour pouvoir proposer des solutions adaptées notamment sur le plan de la santé.

L'équipe de l'association assurant les permanences d'accueil mobile reste fidèle à l'approche de santé communautaire. Nous avons une équipe dédiée majoritairement aux permanences d'accueil mobile, car nous devons aller à la rencontre d'un nombre conséquent de personnes sur des amplitudes horaires et spatiales importantes.

En tant qu'association de santé communautaire, les personnes prostituées sont représentées à parité au sein de l'équipe salariée et du conseil d'administration. Ainsi, des animatrices communautaires, au nombre de quatre, assurent les permanences d'accueil mobile. Le reste de l'équipe d'accueil mobile est

constitué d'un agent de prévention, de la chef de projet santé et de la chargée de mission santé ayant rejoint l'équipe au cours de l'année 2015.

L'équipe d'accueil mobile se trouve renforcée ponctuellement par les autres membres de l'équipe salariée ainsi que par les stagiaires, au gré des besoins identifiés et de la gestion du planning.

Nous tenons à remercier les participations ponctuelles qu'ont effectuées dans le cadre de leurs stages Marie, Virginie, Clothilde et Marion.

Nous avons eu aussi la participation régulière sur l'année 2015 lors de permanences d'accueil mobile de partenaires sur des tournées où cela s'avérait pertinent :

- Une animatrice de prévention de l'association ARCAT sur des tournées effectuées au Bois de Boulogne et en forêt de Saint Germain en Laye. Nous remercions ici tout particulièrement Tamara pour ces années passées à nos côtes jusqu'en 2015 et nous nous félicitons de pouvoir travailler actuellement avec Alexia qui a pris sa suite.
- Une éducatrice roumanophone de l'association Hors La Rue (HLR) sur les tournées du mercredi soir sur les boulevards maréchaux Nord ,et, des éducateurs de la même association sur des tournées des jeudis et vendredis soir face à l'importance des cas de suspicion de minorité sur le public nigérian rencontré lors de ces tournées. Nous tenons donc à remercier HLR pour ses interventions et nous nous félicitons que ce travail commun ait permis de prendre conscience de la situation des mineurs et de mettre en place des réponses actuelles.
- Les intervenants du CDAG de Villeneuve et tout particulièrement Bernadette, André, Astrid et Laurent, dans le cadre du partenariat pour des actions de dépistage en forêt de Sénart.
- Nicolas Borsinger de la fondation Pro Victimis venu se rendre directement compte de notre travail dans le cadre d'une tournée en décembre 2015.
- Le docteur Frédérique Delatour, médecin du CDAG de Bichat qui a accepté de recevoir les femmes rencontrées dans le BUS à sa consultation hebdomadaire du mardi
- Sergio Coronado, député et son attachée parlementaire, qui ont souhaité prendre connaissance de notre travail et rencontrer les premières concernées par le projet de loi sur la prostitution.



Quels objectifs pour les permanences d'accueil mobile du Bus des femmes ?

Il est possible de décomposer notre activité lors des permanences d'accueil mobile en 12 tâches différentes :

Rencontrer au mieux les personnes prostituées présentes dans la rue.

Accueillir les personnes prostituées de façon inconditionnelle dans le Bus.

Offrir un espace au sein duquel il est possible de trouver un temps d'écoute bienveillante, de pouvoir échanger sans crainte d'être jugé ou stigmatisé, de se sentir respecté dans ses choix et ses libertés

Présenter l'association et son approche spécifique de santé communautaire.

Orienter en fonction des besoins formulés ou identifiés sur les services spécifiques proposés par l'association et sur les opérations ponctuelles au sein du local.

Fournir les informations utiles sur le Virus d'Immunodéficience Humaine (VIH), les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), les hépatites et du matériel de prévention

Proposer les informations santé nécessaires et souhaitées et s'assurer de l'accès effectif aux soins.

Informier ou rappeler ainsi les droits et favoriser l'accès au droit commun.

Relayer les informations sur l'actualité concernant l'activité, l'avancement de la PPL ou les mobilisations.

Identifier les personnes vulnérables, tout particulièrement celles en situation d'exploitation sexuelle et/ou de traite des êtres humains, et, leur accorder une attention spécifique.

Guider vers les différentes structures médico-sociales existantes, en fonction de la pertinence des services au regard des demandes, des besoins et d'autres critères spécifiques

Enrichir une expertise ancienne et reconnue des situations sur la prostitution dite de rue, de leur évolution actuelle, non pour stigmatiser et desservir la communauté prostitutionnelle mais poursuivre l'idée d'entraide.

I - Récapitulatif des PAM 2005-2015

	Nombre de passages recensés	Nombre de nouveaux contacts recensés *	Nombre de passages moyen par permanence
2005	5 611	49	21
2006	6 295	92	22
2007	9 482	332	31
2008	9 161	416	36,5
2009	10 139	761	45
2010	12 250	661	46,2
2011	12 249	575	44,4
2012	11 484	597	43,2
2013	12 585	429	47,3
2014	12 661	856	50,6
2015	12 732	943	54,6

Plus particulièrement en 2015 :

A noter que le nombre de nouveaux contacts recensés est systématiquement minoré du fait de la difficulté à identifier systématiquement ces derniers.

Nombre de passages recensés	Nombre de Tournées	Nombre de nouveaux contacts recensés	Nombre de passages de femmes recensés	Nombre de passages de trans Recensés	Nombre de passages d'hommes recensés
12 732	233	943	11095	1301	75

Ainsi, lors des différentes permanences d'accueil mobiles, ce sont 12 732 passages différents qui ont été recensés au cours de **233 tournées**. Globalement les passages sont donc stables depuis 2010, mais, en considérant le nombre de tournées effectuées, il est important de noter que la moyenne de passages par tournée est en constante augmentation. **Cette année ce sont donc plus de 54 passages par tournée.**

Il est à préciser que ces passages peuvent s'extrapoler en nombre de personnes rencontrées lors d'une seule et même tournée.

En effet, nous ne prenons pas en compte les passages multiples d'une même personne au cours d'une même tournée

Il arrive aussi que nous rencontrions plusieurs dizaines de personnes en un court laps de temps. Lors de ces brefs moments, si les personnes ne souhaitent pas le matériel de prévention distribué, bien souvent elles repartent sans que leur passage ne soit reporté sur nos feuilles de saisie.

Enfin, nous ne rendons compte que des rencontres avec des personnes relevant de la communauté. Nous sommes en effet au contact d'autres personnes : passants, voisins, clients, sans domicile fixe par exemple. Ces contacts relèvent très généralement d'une demande de café ou de préservatifs, ou, de renseignements sur l'activité de l'association. Nous en avons reporté une centaine pour l'année 2015 mais ils sont en fait beaucoup plus nombreux.

II -Orientations

Orientations sur l'abribus	766
Orientations générales	41
Orientations sur la direction (domiciliation,...)	33 dont 1 Rendez-vous
Orientations sur le Pôle Social	120 dont 6 Rendez-vous
Orientations sur la CPAM	123
Orientations sur le Pôle Emploi-Formation	63 dont 2 Rendez-vous
Orientations sur les cours de français	201
Orientations sur les cours d'informatique	3
Orientations sur les permanences juridiques	2
Orientations sur le Pôle Traite des Etres Humains	16 dont 4 Rendez-vous
Orientations sur le Pôle Santé	164 dont 2 Rendez-vous

Orientations Autres structures	55
Planning Famillial	13
Hopital	35
Commissariat	4
Cours de français sur Melun	1
Médecin généraliste	1
Autres	1

III -Sujets abordés

Sujet abordé	Pourcentage de fois où ce sujet est spontanément abordé
VIH	12%
IST	10%
Hépatites	7%
Médecine générale	13%
Contraception/ Gynéco/ Grossesse	21%
Alcool/Tabac/drogues	7%
Cancer	2%
Santé mentale	4%
Dermatologie	1%
Douleurs dentaires	4%
Cardiologie	1%
Changement de sexe	1%
Chirurgie esthétique	1%
Endocrinologie	1%
Diabète	2%
Régime/Diététique	3%
Ophtalmologie	1%
Femidon	1%
TPE / Rupture de préservatif	3%
Allergie	0%
Dépistage	4%
Vaccins	1%

Ainsi que 183 utilisations du manège pour les techniques de pose des préservatifs masculins.

IV - Problèmes rencontrés

**Feuilles de saisie :*

Nos feuilles de saisies comprennent deux parties :

- l'une où nous saisissons quantitativement le nombre de passages, le genre des personnes rencontrées, les première fois, les refus de préservatifs ;

- L'autre où nous saisissons qualitativement les sujets abordés, les orientations réalisées. Cette deuxième partie n'a pas été aussi optimale cette année que les années précédentes. Les pourcentages relatifs aux thématiques abordés présentent toutefois un certain intérêt. Nous avons pour objectif de revoir cet outil et son utilisation sur l'année 2016. Nous devrions revoir les items que nous utilisons et la façon dont nous remplissons cet outil au gré des modalités de notre travail.

** Matériel distribué/ matériel refusé en raison de la qualité*

Cette année encore, le matériel de prévention distribué nous a été fourni par l'INPES. Une part importante du public n'a pas souhaité le prendre. Cela peut être dû à l'autonomie dans l'achat de préservatifs jugés plus sûrs, mais aussi au refus de préservatifs jugés défectueux. Nous avons à nouveau interpellé nos partenaires sur cet aspect. Il est en effet préoccupant de devoir distribuer certains préservatifs en devant préciser que leur usage est déconseillé pour certaines pratiques à force d'avoir des retours de rupture. Cette situation alarmante a donné lieu à une prise en considération par l'INPES qui devrait, nous le souhaitons vivement, aboutir à une résolution de cette situation sur 2016.

Il a été distribué dans le BUS et le local :

-11600 Préservatifs - 28000 Gels

**Actualité de l'année et ambiance générale*

Cette année 2015, traversée par des actualités nationales marquantes, des attentats du 7 janvier à ceux du 13 novembre, a été un peu tendue. Ces sujets ont donné lieu à de multiples échanges. Toutefois ce qui est le plus revenu dans nos conversations au fil de l'année, fût la proposition de loi sur la prostitution et plus particulièrement l'article concernant la pénalisation des clients. Cette proposition de loi a été votée au Sénat en première lecture le 30 mars 2015, puis à l'Assemblée nationale en deuxième lecture, le 12 juin 2015 où la pénalisation des clients a été réintroduite. Le Sénat en deuxième lecture le 14 octobre 2015 a supprimé cette dernière ainsi que toute notion de racolage. Mais la commission mixte paritaire du 18 novembre n'étant pas parvenue à un accord, les navettes parlementaires ont repris en 2016. Ces différentes phases d'élaboration de ce projet de loi et l'idéologie qui a souvent dirigé celle-ci, ont entraîné des conséquences malsaines sur le terrain. L'estime de soi a été atteinte, les relations avec la clientèle ont été modifiées de façon défavorable, la lassitude et la démotivation sont les conséquences d'un sentiment de victimisation. 2016 verra-t-elle la situation s'empirer ?

V- Détail des tournées sur l'année 2015

Permanence	Nombre de passages (dont doubles passages)	Nombre de premiers contacts	Passages de Femmes	Passage de Trans.	Passage d'Hommes
Lundi journée	1 276 (3)	48	762	466	26
Lundi nuit	1473 (4)	78	981	424	45
Mardi journée	40		40		
Mercredi journée	729	53	709	20	
Mercredi nuit	2 464 (1)	144	2433	28	3
Jeudi journée	95	4	95		
Jeudi nuit	3044	237	2870	19	16
Vendredi journée	736	13	420	315	1
Vendredi nuit	2875 (15)	366	2785	29	
Total	12 732	943	11 095	1 301	75

	Lundi jour	Lundi nuit	Mardi jour	Mercredi jour	Mercredi nuit	Jeudi jour	Jeudi nuit	Vendredi jour	Vendredi nuit
Nombre de permanences d'accueil mobile effectuées	35	29	1	23	37	4	45	23	36

Total : 233

Nous avons modifié nos circuits sur 2015 pour une organisation optimisée à savoir :

Sur les trois premiers trimestres 2015

Lundi Après-midi	Mercredi Journée	Jeudi Après-midi	Vendredi Journée
Bois de Boulogne et XVIème arrondissement 14h – 19h	Forêts de Sénart et Fontainebleau 11h – 20h		Bois de Boulogne et Forêts de St germain en Laye et d'Achères
Lundi Nuit	Mercredi Nuit	Jeudi Nuit	Vendredi Nuit
Alentours de la porte Dauphine et de l'Etoile 21h – 2h en horaires d'hiver 22h – 3H en horaires d'été	Madeleine, Boulevard des Maréchaux nord entre la Porte de Saint Ouen et la Porte de la Villette, Chaussée d'Antin 21h – 2h ou 22h – 3H	Bois de Vincennes et XIIème Arrondissement 21h – 2h ou 22h – 3H	Strasbourg-Saint Denis, Château rouge, Porte Poissonnière, Porte d'Asnières et Porte Clichy, Belleville (en alternance) 21h – 2h ou 22h – 3H

Sur le quatrième trimestre 2015

Lundi Après-midi	Mercredi Journée	Jeudi Après-midi	Vendredi Journée
Bois de Boulogne et XVIème arrondissement 13h – 18h	Strasbourg-Saint Denis 14h - 17h	Bois de Vincennes et XIIème Arrondissement 14h - 19h	Forêts de Sénart et Fontainebleau 1 fois par mois Bois de Boulogne et Forêts de St germain en Laye et d'Achères 11h – 20h
Lundi Nuit	Mercredi Nuit	Jeudi Nuit	Vendredi Nuit
Alentours de la porte Dauphine et de l'Etoile 21h – 2h en horaires d'hiver 22h – 3H en horaires d'été	Madeleine, Boulevard des Maréchaux nord entre la Porte de Saint Ouen et la Porte de la Villette, Chaussée d'Antin 21h – 2h ou 22h – 3H	Bois de Vincennes et XIIème Arrondissement 21h – 2h ou 22h – 3H	Strasbourg-Saint Denis, Château rouge, Porte Poissonnière, Porte d'Asnières et Porte Clichy, Belleville (en alternance) 21h – 2h ou 22h – 3H

Lundi jour

Pour le lundi en journée, nous effectuons en alternance deux parcours types. Cela permet de consacrer un temps conséquent aux différentes rencontres plutôt que de tenter de visiter toutes les personnes sans avoir de temps à consacrer à la demande. Nous alternons donc une semaine consacrée à la partie nord du Bois de Boulogne et au boulevard Bricks, avec une semaine consacrée à la partie dite de l'allée de la Reine marguerite.

Les sujets santé principalement abordés sur 2015 pour l'ensemble de ces tournées relèvent du VIH et TPE à niveau comparable avec le sujet de la contraception/ gynécologie/grossesse, suivis de la santé mentale, puis du VIH et de la médecine généraliste.

L'accès aux soins reste un sujet prépondérant sur l'ensemble de ce secteur.

Les sujets généraux abordés sont en premier lieu les clients, bien souvent leur absence. La police a été moins évoquée cette année d'après nos relevés, ce qui ne signifie pas son absence du bois de Boulogne, à niveau comparable avec les conversations ayant trait à la justice. Enfin arrivent en troisième place les sujets que sont le statut et la retraite, la famille et les relations entre « collègues » prostituées.

Lundi soir

Nos soirées du lundi se voient occupées à parcourir les alentours de la porte Dauphine, de la Porte Maillot jusqu'au pourtour de l'Etoile. Ce parcours dans les beaux quartiers et les bois nous permet d'aller au-devant d'un public très varié.

Globalement, pour la santé, nous avons été plus sollicités sur le VIH (dont plusieurs cas de rupture de préservatifs et d'accès aux Traitements Post exposition), la médecine générale, et, les addictions alcool tabac ou autres drogues.

Sur les sujets généraux, le lundi en soirée sont abordées les relations intra-communautaires, les actualités et les difficultés financières.

Mercredi jour

Sur cette permanence effectuée sur les trois premiers trimestres dans les forêts de Sénart et Fontainebleau, ainsi qu'à Melun, les saisies qualitatives sont plus faciles et de bien meilleure efficacité. Cette tournée est toutefois particulière par le temps consacré à chacune des rencontres en comparaison avec les autres tournées plus fréquentées, et, par le fait que les rencontres se font successivement avec plus de temps dans le bus

Sujet Santé abordé	Nombre de fois où le sujet a été abordé sur 729 passages
Global	322 soit 44% des passages durant lesquels sont abordés les sujets santé et des discussions générales
VIH	51 soit 7% des passages durant lesquels est abordé le sujet du VIH
IST	57 soit 8%
Hépatites	48 soit 7%
Médecine générale	20 soit 3%
Contraception/ Gynécologie / Grossesse	66 soit 9%
Alcool / Tabac / Drogue	12 soit 2%
Douleurs dentaires	13 soit 2%
Dépistage	28 soit 4 %

En 2015, nous avons organisé 4 journées de dépistage dans les permanences mobiles du 91 et du 77 (Forêt de Sénart et de Fontainebleau, zone industrielle de Lieusaint et de Savigny le Temple).

Ces actions de dépistage ont été mises en place suite à la demande des femmes de la communauté rencontrées sur ces secteurs qui souhaitent que le Bus des Femmes organise des sessions de dépistage du VIH, des Hépatites et des IST lors des permanences mobiles. De plus, l'équipe mobile et la chef de projet santé constataient sur ces secteurs des situations sanitaires inquiétantes telles que citées plus haut.

Face à ces constats inquiétants, et grâce au partenariat mis en place avec le CDAG de l'hôpital de Villeneuve Saint Georges situé à proximité, nous avons pu mettre en place cette action en proposant :

- des Tests Rapides d'Orientation et de Dépistage du VIH (TROD), à ce résultat immédiat
- des prélèvements sanguins permettant le dépistage des hépatites B et C, et de la syphilis
- des auto-prélèvements vaginaux ou anaux permettant le dépistage de chlamydiae et gonococcie

Les prélèvements et analyses ont été réalisés par 2 membres de l'équipe du CDAG présents dans le Bus d'accueil mobile, et effectués dans l'anonymat.

27 personnes ont réalisé des tests de dépistage pour le VIH, les hépatites B et C, la syphilis, le chlamydiae et la gonococcie.

Au cours de ces 2 journées :

- 27 TROD de dépistage du VIH ont été faits
- 13 prélèvements sanguins pour dépister les hépatites B et C, et la syphilis
- 12 auto-prélèvements vaginaux pour dépister l'infection au chlamydiae et la gonococcie

Les résultats des prélèvements sanguins ont été donnés à J+15 lors d'une nouvelle maraude.

100% des personnes ont récupéré leurs résultats, et 8 orientations ont été réalisées pour des vaccinations contre l'hépatite B.

Depuis le dernier trimestre 2015, nous nous rendons le mercredi après-midi sur le haut de la rue Saint Denis.

Mercredi soir

Cette tournée s'effectue majoritairement entre la porte Saint Ouen et la porte de la Villette.

La santé sur cette tournée est abordée sous l'angle de la contraception, la gynécologie et les aspects liés à la grossesse, puis de la médecine généraliste avant les questions d'alcool, de tabac et de drogues. Il est à noter que nous avons effectué de nombreuses démonstrations à l'aide du manège des techniques de pose du préservatif lors de cette permanence.

Nous avons noté que les mercredis soir, les sujets récurrents et prépondérants étaient la police, suivis de l'accès aux soins, de l'actualité et des agressions, venant enfin le sujet des clients et le sujet directement lié : les difficultés financières.

Jeudi jour

Pour le dernier trimestre 2015, nous avons repris nos tournées du jeudi après-midi au bois de Vincennes. Sur ce secteur où nous rencontrons principalement des prostituées dites traditionnelles, c'est évidemment l'actualité qui a été le sujet le plus abordé, notamment les étapes du projet de loi traitant de la prostitution sous son aspect le plus prégnant ressenti sur le terrain, la pénalisation des clients des prostituées.

Jeudi soir

Nos permanences, au Bois de Vincennes la nuit, ne sont pas assez longues pour nous permettre de rencontrer l'ensemble des personnes y travaillant en une seule nuit. Nous avons donc alterné différents parcours en fonction de la composition de l'équipe (présence de salariés d'Hors La Rue sur les trois premiers trimestres, nombres d'accueillants).

Les sujets santé abordés les mieux reportés furent sur cette tournée la médecine généraliste et la contraception/gynécologie/grossesse. Nous avons aussi massivement fait des démonstrations de la pose des préservatifs masculins sur le manège.

Les sujets généraux reportés sur ces tournées sont l'actualité et les relations intra-communautaires.

Nous avons abordé les questions de violences éventuellement subies dans l'activité, fin septembre, dans le cadre du projet « tous en marche contre les violences » mené en partenariat avec Médecins du Monde. Nous ont été rapportées des agressions à répétition. Peu après, suite à des interpellations par les services de police, ces situations sont devenues un point sur lequel nous effectuons un travail spécifique particulièrement important, tant par le volume qu'il représente que par son exemplarité, qui se poursuit sur 2016. **Cf en annexe rapport sur le projet violences mis en œuvre avec MEDECINS DU MONDE**

Vendredi jour

Les permanences du vendredi en journée passaient par le bois de Boulogne sur les trois premiers trimestres 2015 pour se diriger sur la forêt de Saint germain en Laye.

Depuis le dernier trimestre 2015 ce parcours est effectué une fois par mois, et, le reste du temps, ces permanences se font en direction des forêts de Sénart, Fontainebleau et de Melun.

Vendredi soir

Les vendredis soirs furent consacrés prioritairement aux quartiers de Strasbourg Saint Denis et de Château Rouge. En alternance, nous avons été sur les portes de Clignancourt, d'Asnières et Clichy ainsi qu'à Belleville. Au vu du nombre de personnes présentes mais principalement des situations personnelles attirant particulièrement notre attention pour les deux premiers quartiers cités, nous avons travaillé en partenariat sur ces tournées avec l'association Hors La Rue. Nous avons fait de nombreuses utilisations du manège pour des démonstrations de prévention (48 recensées au total). Les sujets santé revenant le plus souvent sont globalement d'après nos recensements le VIH et les IST, la contraception/gynécologie/grossesse puis la médecine générale et enfin les régimes et la diététique. Les sujets généraux sur ces permanences abordés furent les clients, puis la police et enfin l'actualité toujours au cœur des préoccupations.

Objectifs 2016 :

Nos permanences d'accueil mobile ont encore et toujours l'objectif de faire au mieux de la prévention. Cette prévention s'articule autour de trois axes que nous verrons évoluer en 2016:

-La prévention des IST et du VIH, et plus généralement la prévention santé, axe majeur de notre travail. Nous devons nous adapter aux bouleversements entraînés par le fait de pénaliser les clients et prendre en compte les changements de comportement et les nouveaux outils de prévention que sont les autotests et les traitements prophylactiques.

-La prévention sociale, notamment sur l'estime de soi. En effet, la pression normative renvoie souvent une image de soi dégradée aux personnes exerçant l'activité. La banalisation du discours de victimisation fait l'amalgame entre traite, prostitution forcée, et prostitution assumée.

-La prévention des accidents : tout ce qui touche aux conditions générales d'exercice de la prostitution. Nous ne savons pas ce que 2016 réserve avec le vote de la loi sur la prostitution et les formes que pourrait prendre son éventuelle application sur le terrain.

AUCUNE ÉTUDE, RÉPÉTONS-LE, N'ÉGALE EN GRANDEUR LA CONTEMPLATION DES PRODIGES
PRÉCIPICES OUVERTS PAR LE MAL DANS LE GENRE HUMAIN. QUI RÊVE DE LES FERMER DOIT OSER LES SONDER.
VICTOR HUGO

LES AMIS DU BUS DES FEMMES
ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER
LE SAMEDI 7 FÉVRIER À 15H30
À LA REPRÉSENTATION DE

NIGERIAN DRAMA

FEELING FREE IS NOT ENOUGH

AVEC : Betty Osas, Born to Stay Alogo, Kate Ilawagbon, Julia Oyenka, Loveth Igotin, Ese Monroe,
Joy Cassavetes, Osas Rowlands, Joann watts, Grace Bardot, Ronke Berry.

DIRECTION ARTISTIQUE : Clément Sibony, Guy Benisty, Michelle Bustamante, Sylvie Philibert.

VINGT-SEPT NIGÉRIANES DE L'ASSOCIATION LES AMIS DU BUS DES FEMMES
REPRÉSENTENT DES SITUATIONS TIRÉES DU GUIDE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION
"HUSTLERS, HEALTH & FREEDOM", UN RECUEIL D'EXPÉRIENCES ÉCRIT PAR DES FEMMES
NIGÉRIANES DE L'ASSOCIATION POUR LES NOUVELLES VENUES. ESPIONS DE LEUR
QUOTIDIEN, LES SPECTATEURS DÉCOUVRENT UNE RÉALITÉ INATTENDUE.

PREMIERS RÉSULTATS D'ATELIERS D'IMPROVISATION THÉÂTRALE,
COMMENCÉS EN SEPTEMBRE 2014.

MERCI DE CONFIRMER VOTRE VENUE AUPRÈS DE FRANÇOISE AU BUS DES FEMMES AU 01 43 14 98 98
OU PAR E-MAIL : nigeriandrama@free.fr

vingtième THÉÂTRE

7, rue des Plâtrières 75020 Paris. Accès par la rue des Amandiers ou la rue Sorbier.
Métro : Ménilmontant ou Gambetta. Bus : 96 arrêt Henry Chevreau.

Production : Association Les Amis du Bus des femmes, 24 Mai Production, Le Githec.
Remerciements au Centre d'animation les Amandiers et au Vingtième Théâtre.
Ce projet a reçu le Prix d'honneur de la prévention de la délinquance 2014.



© Elena Perino "Pipeline" André Frère Éditions

L'Abri bus



LES ACTIVITES DE L'ABRI-BUS AU QUOTIDIEN

ACCUEILLIR ET ORIENTER

*En 2015, 9 077 passages ont été enregistrés dont 272 nouvelles personnes
(570 entretiens avec la directrice).*

Le local d'accueil est ouvert au public sans interruption de 9h 30 à 18 h le lundi, mercredi et jeudi ; le mardi de 9h 30 à 13h ; le vendredi de 9h 30 à 17h.

A l'accueil, deux animatrices se partagent les temps d'ouverture et orientent vers les différents pôles de l'association, étant précisé que le rendez-vous doit être pris préalablement, soit par téléphone, soit par venue au local, sauf urgence.

Le premier entretien des personnes au sein du local de l'association est assuré par la directrice qui présente la structure et fait une évaluation des besoins de la personne.

Ainsi au cours de l'année 2015, **570 entretiens ont été réalisés par la directrice dont 272 nouveaux entretiens** et suivis pour des ouvertures de dossiers (domiciliation - juridique – attestation...).

Sur les **272** nouvelles personnes, **25 personnes** ne faisant pas partie de notre public, ont été réorientées après évaluation vers d'autres associations ou structures de droit commun.

Il est à préciser que les premiers rendez-vous ont lieu tous les jeudi matins sur rendez-vous, sauf urgence, et sont adressés soit par le Bus, à l'occasion des maraudes, soit par contact direct à l'Abri-Bus, par téléphone ou non. Lors de cet entretien, la directrice vérifie si la personne fait bien partie de notre public et fait l'évaluation des besoins de la personne accueillie ; puis l'oriente vers les différents pôles de l'association afin de promouvoir :

- L'accès aux droits sociaux,
- L'accompagnement vers l'emploi et la formation,
- L'enseignement du français,
- L'accompagnement des personnes victimes de la traite vers l'accès à des droits spécifiques.

FAVORISER L'ACCES AUX DROITS

La domiciliation administrative

L'association les Amis du Bus des Femmes dispose d'un agrément de la DRIHL pour l'élection administrative de domicile des personnes sans domicile fixe. La directrice reçoit les personnes en entretien individuel pour toute nouvelle demande d'élection administrative de domicile ou de renouvellement et délivre les attestations. Cette domiciliation permet aux personnes de recevoir leur courrier et d'accéder pour certaines à une couverture médicale et sociale.

En 2015, la directrice a enregistré **795 élections administratives de domicile** parmi lesquelles **153** nouvelles personnes ont bénéficié d'une première élection administrative de domicile et **642** personnes d'un renouvellement.

23 radiations ont été opérées au regard de la file active de 2014.

Ces élections de domicile ont permis à **389** personnes de bénéficier de l'Aide Médicale Etat (AME).

En décembre 2012, la DRIHL a renouvelé notre agrément de domiciliation pour une période de 3 ans comprenant l'Agrément pour l'AME et l'Agrément Unique.

En 2015, les agréments de domiciliation ont été prolongés dans un premier temps jusqu'au 30 juin 2016.

Les attestations procureur

Suite à l'adoption de la loi de sécurité intérieure du 18 mars 2003 et notamment de l'article 50 sur le racolage, les personnes prostituées sont interpellées et dirigées vers le Délégué du Procureur qui les reçoit et leur notifie les faits suivants :

« Vous avez fait l'objet d'une procédure pour des faits de racolage ; ce fait constitue un délit puni de 2 mois d'emprisonnement et de 3750 € en application des articles 225-10-1, 225-20 et 225-51 du Code Pénal, ainsi que du retrait possible de la carte de séjour temporaire de l'étranger (ord. Du 2 novembre 1945 modifié par l'article 75 de la loi du 18 mars 2003). La procédure pénale sera classée sans suite sous condition de présentation à l'une des associations intervenant dans le cadre de la prostitution, dont liste ci-jointe. En revanche, si vous refusiez de vous présenter à l'une des associations désignées, des poursuites pénales devant le Tribunal correctionnel pourront être envisagées du chef de racolage, et le cas échéant de séjour irrégulier. »

Dans ce cadre, la directrice a reçu **12 personnes**, ayant une convocation concernant : **12** rappels à la loi ; **2** classements sous condition et **4** classements avec orientation, étant précisé que certaines convocations portent à la fois rappel à la loi et classement sous condition.

Il est remis à l'issue de l'entretien une attestation que les personnes concernées doivent rapporter au délégué du procureur. Certains de ces derniers prennent aussi contact avec la directrice pour contrôler la venue ou non des personnes.

Dans le cadre de ces entretiens, **6** personnes ont été amenées à revenir dans le cadre d'un suivi par les différents pôles vers lesquels elles ont été orientées.

La permanence de la CPAM de Paris

L'Abri-Bus accueille également une permanence CPAM de Paris depuis septembre 2004. Cette permanence permet aux personnes d'être reçues par une conseillère technique et sociale directement

détachée de la CPAM. Elles peuvent ainsi obtenir des informations sur leurs droits et faire procéder à l'instruction de leur dossier.

L'instruction des dossiers de sécurité sociale est fondamentale dans le parcours d'accès aux soins des personnes qui sont suivies par l'association.

En 2015, cette permanence s'est déroulée sur une journée complète par semaine pour permettre de recevoir plus de personnes demandeuses. 33 permanences ont été réalisées par une conseillère technique et sociale détachée de la CPAM et ont pu permettre à 476 personnes d'y être reçues.

Les Contrats de sécurité

Dans le cadre des contrats de sécurité l'association les Amis du Bus des Femmes participe aux réunions des 9^{ème}, 10^{ème}, 12^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris.

Lors de ces réunions, la mairie, le commissariat, la BRP (brigade de répression contre le proxénétisme) et les acteurs des associations de terrain travaillant avec les personnes prostituées sont présents autour de la table.

En 2015, nous avons participé à **7** réunions de contrats de sécurité

TRANSMETTRE ET FORMER

Lieu de stage

L'association les Amis du Bus des Femmes a continué en 2015 à être un terrain de stage très sollicité.

Nous avons reçu **5 étudiantes** dont :

- 2 étudiantes en Soins Infirmiers (en stage en Santé Publique de l'IFSI Levallois 4 à 5 semaines)
- 2 étudiantes de 1^{ère} année au diplôme d'Etat d'Assistante de Service social, une étudiante du Lycée Rabelais et la seconde de l'ENS (stage de 4 mois)
- 1 étudiante de 2^{ème} année au diplôme d'Etat d'Assistante de Service Social de l'ETSUP (stage de 6 mois)

Nous tenons à remercier : Anaëlle, Marion, Virginie, Clotilde et Marie Josée qui ont participé aux actions du local et pour certaines aux permanences d'accueil mobile de l'association.

Malgré les nombreuses demandes de formations, nous souffrons d'un manque de temps et de financements pour mettre en place toutes les formations demandées et/ou nécessaires.

Lieu d'actions de sensibilisation auprès des étudiants

Un des objectifs de notre association est de sensibiliser le grand public et travailler sur les notions de respect, de non-violence et de non-jugement.

2 interventions dans ce cadre ont eu lieu à l'extérieur

- 1 au CNAM module « Pratiques de prévention et de Réduction des Risques en santé communautaire » du Certificat Professionnel « animateur d'action communautaire en santé et travail social » sur le thème « travailler avec les personnes prostituées » : [le 15 septembre 2015](#)
- 1 à l'Ecole d'Educateurs de Buc Ressources dans le 78 sur le thème « Prostitution et travail social » : [le 29 septembre 2015](#)

Aide à la recherche

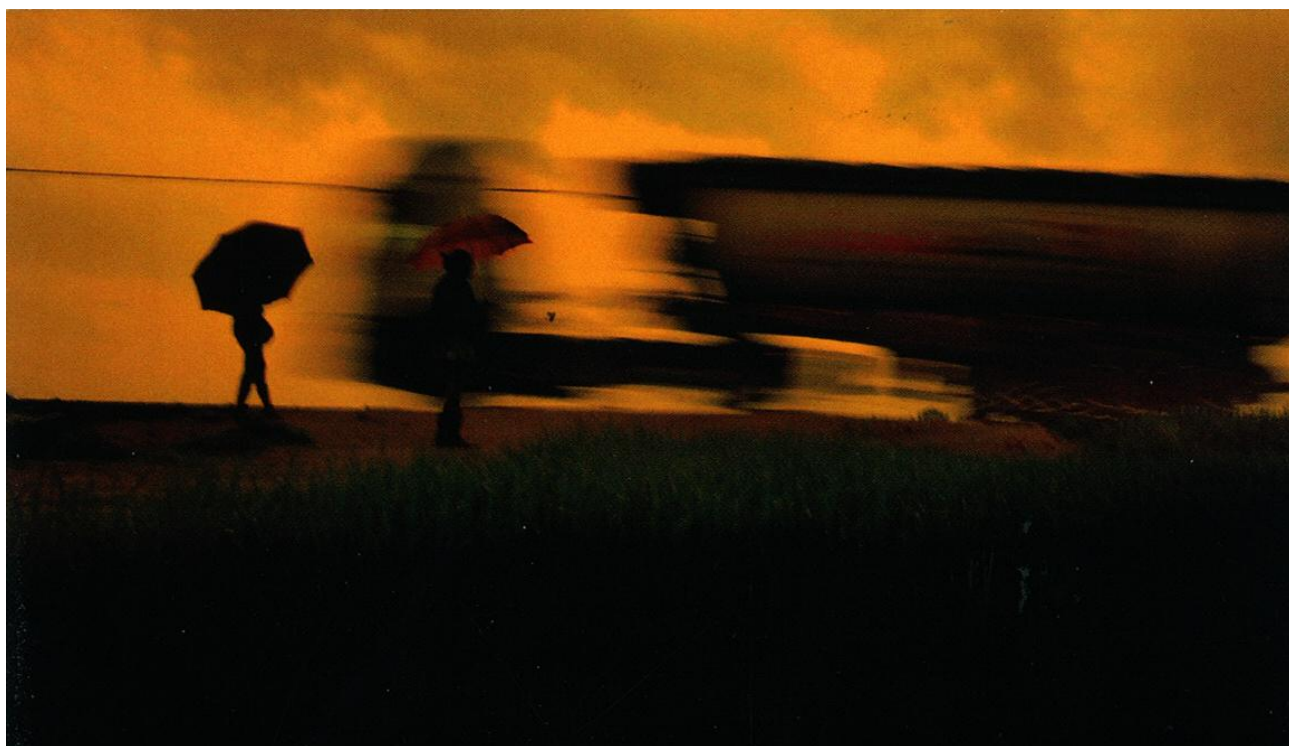
La directrice a reçu [22 étudiants](#) (sociologues, assistants sociaux, étudiants en soins infirmiers, éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, étudiant en architecture, école de journalisme...) pour des articles et des mémoires concernant la prostitution.

[Une pensée pour celles qui nous ont quittées en 2015](#)

2015 fut encore une année bien triste pour notre équipe et notre association. Plusieurs personnes nous ont quittées.

En cette fin d'année 2015, nous avons eu une pensée toute particulière pour Evelyne qui a fait partie du conseil d'administration pendant des années, et, Gyulbahar. Nous gardons un souvenir très précieux de ces femmes qui nous ont beaucoup apporté tout au long de ces années. Des relations d'amitié, de confiance et de soutien mutuel qui nous sont chères et qui prennent fin trop brutalement. Des disparitions, parfois dans des conditions très violentes et douloureuses, qui ont affecté notre équipe et nos ami-e-s sur le terrain.

Nous pensons à Elles et à leur entourage, et garderons toujours un souvenir très ému de ces amies trop tôt disparues.



"To you, my mate, my sister.

When I was in Nigeria, everything was different. Everything. In Nigeria, I really thought Europe is holly land. When people say Europe is not easy, I thought they are liars, they just don't want to help us. [...] I was so sure Europe is just so good for us.

When you are new here, people don't help. They just take advantage because you know nothing. They just lied to me, told me to change my name, asking me money for everything, every day. In Nigeria, we don't ask question. This is the way we do. When the elders talk, you don't question them. [...] This is the way we have to respect them. [...] So here I changed. Because I need to. I need to understand, how this place is, how I can protect myself.

Sister, you need to understand this Europe. Prostitution in the street is not easy job. It can be very dangerous.

Don't pay with your life."

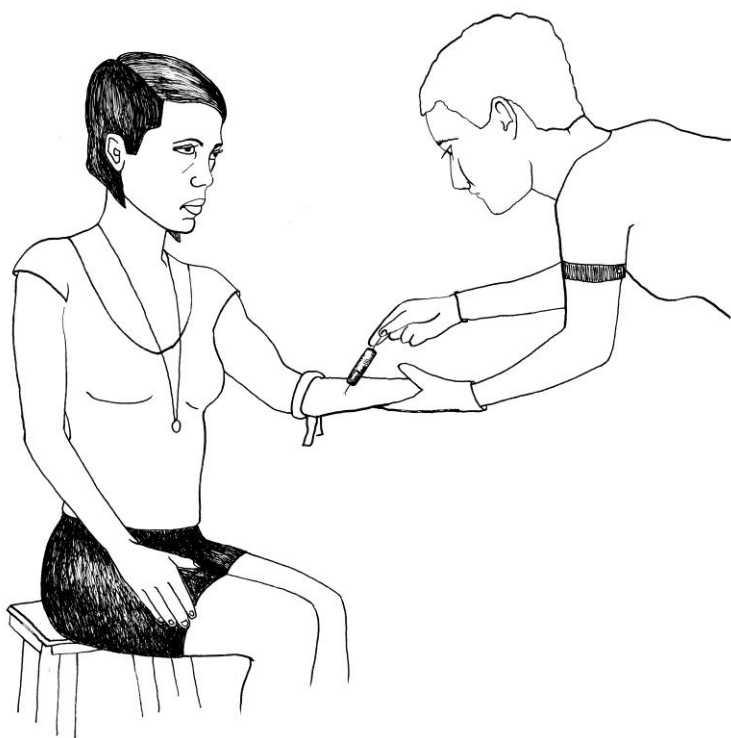
Extrait de l'introduction du guide "Hustlers, Health & Freedom"

vingtième THEATRE
BOULEVARD LAFAYETTE 75002 PARIS

7, rue des Plâtrières 75020 Paris. Accès par la rue des Amandiers ou la rue Sorbier.
Métro : Ménilmontant ou Gambetta. Bus : 96 arrêt Henry Chevreau.



Le pôle Santé



L'association travaille selon une **méthode de santé communautaire**. Les actions mises en place sont adaptées aux besoins de la communauté et sont organisées avec elle :

- Accès aux soins
- Accompagnement vers et dans le soin
- Ateliers collectifs communautaires sur la santé
- Prévention du VIH/Sida, des hépatites et des IST
- Dépistage du VIH/Sida, des hépatites et des IST
- Vaccinations
- Création, développement et consolidation de partenariats avec des structures de soins de Paris et sa région.

Introduction

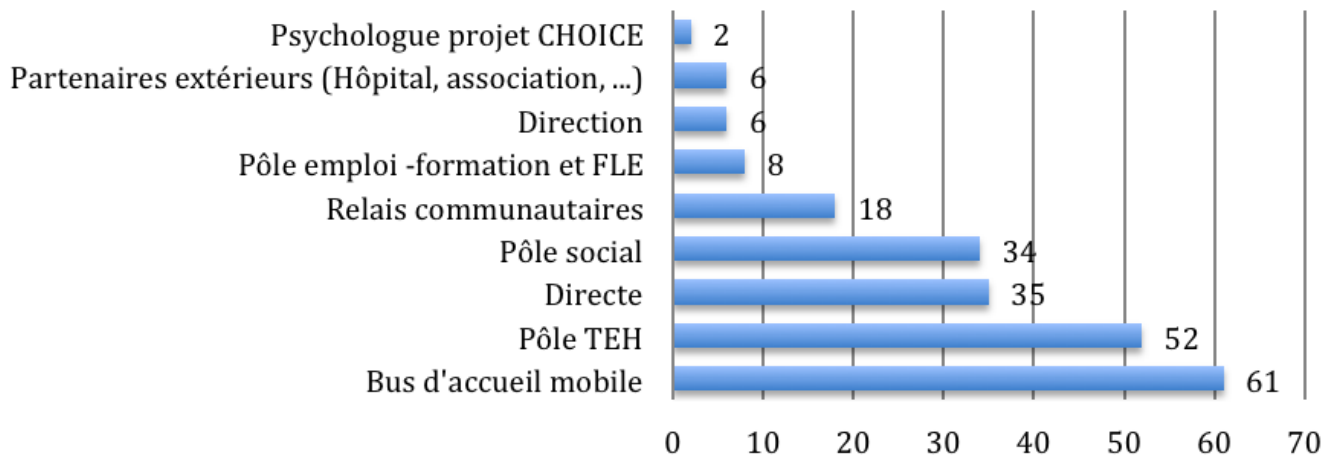
L'évolution en quelques chiffres :



En 2015 :

- **222 personnes accompagnées** vers et dans le soin dont **136 nouveaux suivis**
- **461 entretiens individuels**
- **45 accompagnements physiques** vers des structures de soins
- **4 sessions de dépistage** VIH/Hépatites/IST au local associatif
- **4 sessions de dépistage** VIH /Hépatites /IST dans le Bus des Femmes
- **2 sessions de vaccinations**
- **14 ateliers collectifs** sur la santé
- **25 rencontres** avec des structures partenaires

L'accès au pôle santé



- Toujours un **nombre important (136) de nouvelles personnes suivies et accompagnées** : des femmes, souvent jeunes, majoritairement originaires du Nigéria ou d'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie) exercent une activité prostitutionnelle de rue principalement, dans des conditions souvent précaires.
- Près de 40 % des nouvelles personnes suivies ont moins de 25 ans.
- La plupart sont arrivées récemment sur le territoire, (moins de 1 an) et n'avaient jusque-là, bénéficié d'aucun accompagnement médico-social. Elles ont peu de connaissances sur l'accès aux soins, et n'avaient peu ou pas recours aux soins avant d'avoir débuté leur accompagnement avec notre association.
- De **nombreuses orientations sur le pôle santé** ont été faites suite au travail mené par l'équipe mobile du Bus des Femmes (61 personnes).

L'équipe oriente directement les personnes sur le pôle santé afin de répondre aux besoins de santé. Une présence régulière de la chef de projet dans les permanences mobiles permet également une bonne identification par les personnes de la communauté de la référente santé et permet des orientations directes.

- Le pôle santé travaille en lien étroit avec le **pôle d'accompagnement des personnes victimes de Traite des Êtres Humains (TEH)** de l'association, et un grand nombre de personnes suivies à l'association sont accompagnées dans ces 2 pôles (52 personnes). Des signes de souffrances physiques et/ou psychologiques sont souvent identifiés, et un bilan médical est proposé aux femmes accompagnées. Nous rencontrons des jeunes femmes qui n'ont eu aucun recours au soin depuis leur arrivée sur le territoire, malgré des plaintes physiques verbalisées. La contrainte,

l'exploitation par un tiers et l'absence de liberté constituent les principaux facteurs du non recours aux soins.

- **Tous les acteurs de l'association travaillent dans l'objectif général de favoriser l'accès aux soins et à la santé.** Une collaboration étroite entre les assistantes sociales et le pôle santé permet d'améliorer et de prioriser les actions qui œuvrent en faveur de cet objectif.
- Les autres pôles sollicitent et orientent également sur le pôle santé afin de coordonner des suivis médicaux, orienter vers des structures adaptées et mener des entretiens de prévention et de promotion de la santé.
- L'accès au pôle santé se fait avec ou sans rendez-vous lors d'entretiens physiques individuels. Des entretiens et orientations sont également réalisés lors des permanences d'accueil mobiles.
- Un numéro de téléphone dédié au pôle santé est également diffusé pour faciliter les prises de contacts, la coordination des demandes médicales et le suivi individuel. Des entretiens par téléphones sont également possibles pour les personnes éloignées ou ne pouvant se déplacer.

I / Accès aux soins

Le manque d'informations sur les possibilités d'avoir accès aux soins sans couverture médicale ou sur les possibilités d'ouvrir des droits à la CPAM, la précarité financière, le stigmatisation et les discriminations, l'isolement, l'exploitation sexuelle par autrui et l'absence de liberté, la désinformation, l'absence de documents d'identité,... sont autant d'obstacles dans le non-recours aux soins:

1) Ouverture des droits à une couverture médicale :

En 2015, nous avons observé une **augmentation du nombre de personnes ne bénéficiant d'aucune couverture médicale** en début d'accompagnement (40% des personnes rencontrées en 2015/30% en 2014). L'accès aux soins et les problématiques sanitaires sont directement affectées par cette absence de couverture médicale.

Ces personnes n'avaient pas entrepris de démarches pour faire valoir leurs droits à l'Assurance Maladie (manque d'information, absence de domiciliation administrative ou de document d'identité, mobilité sur le territoire...).

Afin de permettre l'accès à une couverture médicale, une permanence hebdomadaire de la CPAM est organisée à l'association.

- En 2015, **58 personnes suivies au pôle santé ont été orientées vers cette permanence** afin qu'elles puissent ouvrir ou renouveler leurs droits à une couverture médicale. Des dossiers sont également envoyés par courrier pour les personnes qui ne peuvent se rendre à cette permanence. De nombreuses demandes ont ainsi été réalisées dans les permanences d'accueil mobile de la grande couronne (Essonne et Seine et Marne).

2) Orientations vers des structures de soins et de dépistage adaptés :

La chef de projet recoit les personnes pour des entretiens sur la santé, la prévention et l'accès aux soins et met en place un soutien individualisé dans l'accès aux soins.

- **222 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel sur la santé, dont 136 nouveaux suivis**

Mener des actions de prévention et d'accès à la santé implique de **prendre en compte la situation individuelle et sociale de chaque personne** (couverture médicale, conditions d'exercice de la prostitution, capacité d'autonomie, ressources financières, logement, connaissance des institutions, réseau social...).

Des entretiens individuels sont réalisés, permettant d'échanger sur les besoins en santé, d'informer sur la prévention, le dépistage et la santé sexuelle, d'identifier des difficultés, d'orienter vers des structures de soins adaptées et de mettre en place une coordination des soins avec les différents acteurs internes et externes.

Un travail en réseau avec des professionnels de santé, dans de nombreuses structures médicales ou médico-sociales franciliennes :

- 76 personnes ont été orientées et suivies au **Centre de Diagnostic de l'Hôtel Dieu (PASS)** pour des consultations de médecine générale, et 45 femmes pour une consultation spécifique de dépistage et suivi gynécologique qui a été mise en place par ce service en 2013 pour les femmes accompagnées par le Bus des Femmes.
- 50 personnes ont été orientées vers des **consultations** spécialisées (gynéco, chirurgie, ophtalmo, infectio, hépato, orthopédie...) au sein des **hôpitaux de l'AP-HP** (Hotel Dieu, Port Royal, St Antoine, Tenon, Bichat, ...)

- 35 femmes ont été orientées sur des **centres de planification familiale** pour des demandes d'IVG (18), ou des consultations gynécologiques pour les femmes n'ayant pas de couverture médicale (Les Bluets, Goutte d'or, Lariboisière, Horizons, Port Royal, Delafontaine, Melun...).
- 38 personnes ont été orientées sur des **centres de santé** pour des consultations de médecine générale et spécialisée dont 21 vers le centre de santé Maire Volta.
- 28 femmes ont été orientées vers des **maternités** de l'AP-HP pour la mise en place de suivis de grossesse.
- De nombreuses autres orientations ont été effectuées vers des **médecins généralistes** (17) ou spécialistes exerçant en cabinets privés, des services d'urgences (12), des **centres d'examens** (laboratoire d'analyses, centres d'imagerie médicale...), des professionnel-le-s en santé mentale : psychologues ou psychiatres (13),

II / Accompagnement vers et dans le soin :

L'organisation de l'hôpital et les contraintes administratives pour accéder aux soins peuvent être complexes et n'agissent pas toujours en faveur de l'accès aux soins pour les plus vulnérables.

1) Accompagnement physique dans les lieux de soins :

Face aux nombreuses difficultés verbalisées, l'association propose des accompagnements physiques individuels dans les structures de soins :

- **45 accompagnements physiques réalisés** : La barrière de la langue, la peur et le stigmate, l'absence de couverture médicale ou de pièce d'identité sont autant d'obstacles dans l'accès aux soins qui entraînent souvent un non-recours aux soins de santé.

Ces accompagnements physiques ont un **rôle essentiel** de médiation entre le secteur médical et les membres de la communauté. Les enjeux sanitaires sont parfois lourds, et la compréhension de la gravité d'une pathologie ou de la nécessité d'un suivi sont primordiales. Ces accompagnements permettent également d'assurer une bonne coordination des soins et des suivis médicaux. De plus, ils offrent souvent des temps d'échanges et de sensibilisation des professionnels de santé qui sont essentiels afin de réduire ces inégalités d'accès aux soins.

Face à une **demande importante**, nous avons pu recruter fin 2015 une chargée de mission santé qui assurera ce travail d'accompagnement et de médiation entre les différents acteurs.

De plus, l'association s'appuie sur des personnes ressources, membres de la communauté, qui peuvent accompagner les femmes dans les lieux de soins et jouer également ce **rôle de médiatrice**.

2) Suivi et coordination en lien avec les équipes médicales et sociales

Le pôle santé se tient à disposition des patientes et des équipes (médicales et sociales) afin d'être soutien dans le prises en charges et faciliter les orientations vers les différents services.

Grace à un travail en partenariat avec des services de santé, des échanges réguliers ont lieu avec les équipes soignantes. Ils permettent d'échanger sur les situations, d'assurer à la patiente une prise en charge de qualité, et des parcours de soins facilités et coordonnés, tout en respectant la confidentialité et le secret médical.

Notre association est en lien avec plusieurs services de santé avec lesquels un travail de partenariat est mis en place : le Centre de Diagnostic de l'Hôtel Dieu , la polyclinique Baudelaire de l'hôpital St Antoine, les centres de planification familiale des Bluets, Goutte d'Or, Horizons, Delafontaine, Lariboisière, Vivienne, Melun et d'Evry, la maternité Port Royal, le centre de santé Maire Volta, le CDAG/ CIDDIST de Belleville, le CDAG de Villeneuve St Georges, le centre de vaccination Paris 20ème,

Des outils de liaisons sont mis en place avec ces services de santé partenaires afin de faciliter les orientations et les prises en charges. Ces fiches permettent aux équipes soignantes d'avoir quelques éléments sur la santé, la demande et la couverture médicale afin de proposer une prise en charge adaptée, et d'identifier le-la professionnel-le qui l'oriente.

Les équipes peuvent également nous solliciter lorsque les situations le nécessitent.

Des orientations peuvent également être réalisées de leur part vers notre association, notamment pour assurer la continuité de l'accompagnement social.

3) Evaluation sociale et mise en place d'un accompagnement social si nécessaire :

Favoriser l'accès à la santé ne peut se limiter à une approche médicale stricte, elle se fait dans un objectif plus global d'accès aux droits et à la santé globale. Une prise en compte de l'ensemble des facteurs individuels et sociaux est nécessaire. La santé étant souvent la raison du premier pas vers l'association, les entretiens individuels axés sur la santé et l'accès aux soins permettent également d'évaluer les situations sociales.

Notre action s'inscrit dans une démarche d'accès à la santé globale, l'ensemble de l'équipe travaillant à améliorer la santé des personnes accompagnées en proposant un soutien dans l'ensemble des démarches et besoins identifiés. Pour être efficace, les actions de santé doivent prendre en compte la situation de la personne dans sa globalité (hébergement, situation financière, la situation administrative,

conditions d'exercice de l'activité, langue...) et mettre en place des accompagnements spécialisés si nécessaire :

- 58 personnes ont été orientées vers la permanence de la CPAM
- 41 personnes ont obtenu une domiciliation administrative à l'association.
- 40 personnes ont été orientées sur l'assistante sociale afin de mettre en place un accompagnement social conjoint
- 8 personnes sur les ateliers de FLE
- 4 personnes orientées sur le pôle emploi-formation

De plus, **20 personnes** ont été identifiées comme étant en situation d'exploitation et orientées sur le pôle TEH afin de bénéficier d'un accompagnement spécifique.

4) Prise en charge financière des frais médicaux :

Les difficultés d'accès aux soins sont nombreuses, et ne reposent pas uniquement sur les questions d'accès à des consultations médicales. Sa mission principale étant de favoriser un accès aux soins chez les plus vulnérables, le pôle santé tente de pallier les difficultés en proposant des aides financières exceptionnelles pour des frais médicaux, là où le droit commun et le système de soins font défaut.

Nous sommes régulièrement face à des situations alarmantes de personnes qui ne peuvent se procurer les traitements prescrits à la suite d'une consultation médicale (absence de couverture médicale ou de documents d'identité, précarité accrue ne permettant pas le paiement du « reste à charge »...). Sans aucune solution donnée par l'administration ou le corps médical, ces patient-e-s conservent leurs ordonnances mais ne peuvent collecter leurs traitements, ce qui peut engendrer de graves conséquences sur leur état de santé.

- En 2015, **47 personnes ont bénéficié d'aides financières** pour la prise en charge de frais médicaux (délivrance de traitements, analyses, examens radio...).

III / Prévention du VIH/SIDA, des hépatites et des Infections Sexuellement Transmissibles :

1) Entretiens individuels de prévention et d'information sur le VIH/ SIDA, les hépatites, les IST, les pratiques sexuelles à risques et la santé sexuelle :

La lutte contre le VIH, les hépatites et les IST est au centre des actions des associations de santé communautaires depuis leur création. Les personnes prostituées rencontrées par Les Amis du Bus des femmes sont très généralement formées quant aux risques liés aux pratiques sexuelles non protégées. Une très large majorité exerce l'activité selon des méthodes de prévention et de protection strictes, méthodes qui sont considérées comme des valeurs de professionnalisme dans la communauté. Si la prostitution n'est pas un facteur de risque en soi, il existe cependant des facteurs de vulnérabilité (sociale, économique, administrative...) qui peuvent accroître les risques sanitaires lors de l'exercice de l'activité prostitutionnelle.

Les personnes accompagnées par le pôle santé en 2013 - 2014 ont pu renforcer leurs capacités et leur autonomie dans l'accès et le recours au dépistage. Elles ont, pour la plupart, identifié des structures de dépistage et s'y rendent de manière autonome.

Aussi, ce sont davantage les nouveaux suivis qui ont peu de connaissances sur les structures de dépistage, et sollicitent, de ce fait, le pôle santé pour des orientations adaptées :

- **135 personnes orientées par le pôle santé vers des structures de soins pour réaliser des tests de dépistages du VIH et des hépatites, et 121 personnes ont également réalisé des tests de dépistages des IST.**

De façon plus globale, les demandes portent très généralement sur des bilans de santé, associant dépistage du VIH /hépatites/IST et contrôles gynécologiques.

La chef de projet informe et échange avec les personnes qu'elle reçoit (98% de femmes) sur les risques liés aux relations sexuelles non-protégées, sur les pratiques sexuelles ou d'hygiène dites à risque (douches vaginales, techniques d'assèchement vaginal...) ou encore sur le dépistage et/ou le traitement des IST. Elle est également amenée à distribuer des produits d'hygiène si nécessaire.

Nous disposons d'outils d'information sur le thème de la santé gynécologique et la contraception afin de pouvoir présenter les différentes méthodes contraceptives (pilules, implant et stérilets factices), guides de gynécologie, outils de prévention et de dépistage.... La maîtrise de la langue écrite n'étant pas toujours effective, la diversité des outils et supports de prévention est indispensable afin de garantir à tous et toutes l'accès à l'information.

L'accès à un suivi gynécologique reste difficile, surtout pour les personnes récemment arrivées sur le territoire. Une forte proportion des femmes suivies par le pôle santé étant victimes de traite des êtres humains, elles ne sont pas toujours en capacité de mobiliser de ressources pour prendre soin de leur santé, notamment gynécologique. Ces femmes travaillent dans la rue sur des amplitudes horaires extrêmement importantes, peuvent avoir des libertés de mouvement limitées, voire une interdiction d'accès aux structures associatives ou hospitalières. Ainsi, elles n'ont pas recours aux soins, sauf dans l'urgence. Une grande partie d'entre elles ne connaissent pas les Permanences d'accès aux Soins proposées dans de nombreux hôpitaux de l'AP-HP, et ne fréquentent pas non plus les centres de planification familiale.

Un des enjeux du pôle santé de l'association est de **favoriser l'accès au dépistage** (frottis) et au **contrôle gynécologique** pour l'ensemble des femmes rencontrées afin de diminuer les risques de développement de pathologies gynécologiques, de lésions cancéreuses ou précancéreuses associées notamment au HPV (au papillomavirus).

- **151 femmes ont été orientées vers des consultations gynécologiques pour réaliser des contrôles et dépistages.**

De nombreuses femmes ont évoqué des douleurs pelviennes, et les examens pratiqués par la suite ont parfois permis de détecter des pathologies gynécologiques qui ont nécessité des prises en charge médicales :

- 63 femmes se plaignaient de troubles gynécologiques (douleurs pelviennes et/ou vaginales, symptômes d'infection vaginale, démangeaisons....).
- Parmi elles, 13 ont par la suite été traitées pour des IST dépistées.

Une grande partie de ces femmes n'avait jamais consulté auprès d'un gynécologue, ni réalisé de frottis de dépistage. Le manque d'information, l'absence de symptômes visibles ou ressentis, la méconnaissance des structures, ou l'absence de couverture médicale sont autant de freins observés dans l'accès au dépistage et aux consultations gynécologiques.

L'interruption volontaire de grossesse :

L'accès à une IVG pour une personne qui n'a aucune couverture médicale relève souvent du « parcours de la combattante ». Dans de nombreuses situations, les services d'orthogénie exigent que les femmes viennent en consultation pré-IVG avec des résultats d'examens (analyses de sang BHCG, échographie de datation de grossesse, carte de groupe sanguin).

Or, dans de nombreux cas, les femmes que nous accompagnons n'ont pas les ressources nécessaires pour réaliser ces examens en dehors de l'hôpital (absence de couverture médicale, précarité financière ne permettant pas le paiement d'une échographie à 60 euros...). L'association prend alors en charge les frais liés à la réalisation de ces examens médicaux (prise de sang et échographie).

De plus, avoir une couverture médicale n'assure pas toujours une prise en charge sans difficultés. Nous constatons de plus en plus de cas où les prises en charges sont refusées, au motif que la couverture médicale de la patiente dépend d'un autre département. Or, les personnes prostituées et les victimes de traite peuvent être très mobiles sur le territoire, ce qui implique nécessairement des besoins en santé qui ne peuvent être cantonnés au seul département d'instruction de l'AME ou de la CMU.

Face à l'ensemble de ces obstacles, les délais de recours à l'IVG se rallongent, et la qualité des prises en charges est amoindrie.

2) Ateliers collectifs d'échanges et d'informations sur la santé : le programme Santé-Liberté

Le programme Santé-Liberté répond aux demandes formulées par les femmes nigérianes rencontrées : un accès aux soins et aux droits, allié à un soutien à l'apprentissage du français. En parallèle des nombreux entretiens individuels, des ateliers collectifs sont organisés avec les femmes nigérianes membres de l'association, autour des questions de santé, d'accès aux soins et d'accès aux droits.

Ces ateliers menés depuis 2011 sont issus d'un travail commun entre le pôle santé et le pôle FLE. Ces temps d'échanges et d'informations permettent de renforcer les capacités et les connaissances des femmes sur leur santé, d'identifier des besoins et de promouvoir l'autonomie des femmes.

Des professionnels du secteur médico-social sont invités à participer et co-animer ces ateliers afin d'identifier leurs besoins, recueillir leurs attentes concernant l'hôpital, et délivrer des informations sur la santé.

Ces intervenants extérieurs, partenaires du réseau « Santé-Liberté » participent aux ateliers, en fonction des thématiques abordées, pour répondre aux questions des femmes en matière de santé et échanger avec elles sur les questions d'accès et de prise en charge. Il s'agit aussi d'y aborder, par la même occasion, les questions de traite nigériane et de droits des personnes victimes de traite en France, dans le but de favoriser la diffusion des informations auprès des femmes nigérianes victimes de traite nouvellement arrivées, mais aussi d'impliquer les femmes nigérianes de notre association dans une verbalisation, une réflexion et un engagement collectif autour de cette problématique.

En 2015, nous avons organisé **14 ateliers, réunissant 84 personnes sur de nombreux thèmes** : VIH/Sida, hépatites, IST, pratiques sexuelles à risques, prévention et réduction de risques sexuels, santé sexuelle et gynécologique, accès aux soins et couverture médicale, anatomie féminine, cycles menstruels, excision, grossesse, IVG, contraception et contraception d'urgence, nutrition, santé psychologique, stress, souffrances psychiques, soutien psychologique...

Les ateliers menés depuis 2011 ont permis en 2015 l'édition du guide nommé :

"HUSTLERS : Health & Freedom"

Il s'agit d'un outil de santé communautaire et de promotion de l'accès aux droits, élaboré par et pour les femmes nigérianes, via des ateliers collectifs menés avec des professionnelLES du secteur médico-social et associatif parisien.

Ce guide constitue un partage de questions et de réponses pour les travailleuses sexuelles Nigérianes nouvellement arrivées en France, c'est aussi une ressource d'informations incontournable pour les professionnelLES.

Le guide a pour vocation la promotion de l'accès aux soins et aux droits, son élaboration même a favorisé une libération de la parole, et permis l'émergence de personnes ressources.

Il se décline en 2 parties : « santé » et « liberté », afin de répondre aux demandes et besoins émanant des femmes nigérianes suivies à l'association.



3) Mise à disposition et distribution de matériel de prévention : préservatifs masculins et féminins, gels lubrifiant, carrés de latex :

Les actions de prévention passent également par la mise à disposition et la distribution de matériel de prévention au local comme dans le Bus. En 2015, nous avons distribué 116 000 préservatifs et 28 000 gels.

En 2015, toujours des difficultés avec le matériel de prévention mis à notre disposition.

L'INPES, organisme fournisseur des préservatifs et gels pour nos actions de prévention, a procédé à un changement du matériel début 2014, fournissant désormais des préservatifs de la marque JACKET, fabriqués par le laboratoire PHICOGIS.

Depuis ce changement, nous faisons face à de très nombreux retours d'utilisateur-s qui relatent à nos équipes des ruptures de préservatifs.

Ces préservatifs sont :

- **peu lubrifiés et de manière non homogène,**
- **peu résistants,**
- **trop étroits,**

Ainsi, les cas de ruptures sont massifs et un grand nombre de personnes refuse le matériel que nous proposons, le jugeant défaillant.

Distribuer du matériel de mauvaise qualité représente une réelle mise en danger de la vie des personnes et va à l'encontre de nos missions de santé publique et communautaire.

Nous rappelons que les prostituée-e-s et les travailleur-se-s du sexe sont expert-e-s dans l'utilisation et l'évaluation de la qualité du matériel de prévention qu'elles/ils ont à leur disposition, elles/ils sont des actrices-eurs de prévention compétent-e-s sur la prévention et la lutte contre le VIH et les IST. Par le passé, des femmes de la communauté ont participé à de nombreuses reprises à des groupes de recherche et d'évaluation sur la qualité des préservatifs.

Malgré nos alertes et nos relances, nous ne pouvons accéder à un autre type de matériel. Ainsi, depuis 2014, nous ne mettons plus à disposition au local des préservatifs en libre accès, ne pouvant préciser aux personnes un devoir de réserve quant à la qualité de ce matériel.

En tant que structure de prévention et de lutte contre le VIH et les IST, nous ne pouvons nous satisfaire de la faible qualité de ce matériel et des refus massifs auxquels nous faisons face lorsque nous distribuons ce matériel dans les permanences mobiles.

Face à nos alertes, l'INPES devrait mettre en place, en 2016, un comité d'expert-e-s, dont des prostitué-e-s feront partie, afin de participer à la définition des critères et aux sélections du matériel qui sera par la suite mis à disposition dans les associations.

4) Mise à disposition et distribution de supports d'informations adaptés, en différentes langues :

Le pôle santé met à disposition des supports d'information adaptés sur différents sujets :

- la prévention du VIH/SIDA, la réduction des risques, le dépistage, le traitement post-exposition
- la prévention des hépatites B et C, la réduction des risques, le dépistage
- la prévention des Infections sexuellement transmissibles, la réduction des risques et le dépistage
- la prévention des grossesses non-désirées, la contraception et la contraception d'urgence
- la santé sexuelle et gynécologique, le dépistage, les pratiques à risques...

Nous disposons également de supports d'informations santé sur de nombreuses autres thématiques (diabète, souffrances psychologiques, nutrition, problèmes dermatologiques,...).

Ces plaquettes d'information sont disponibles en plusieurs langues (français, anglais, espagnol, arabe, roumain, bulgare, chinois,...).

Ces documents sont en libre-service au sein de notre local associatif. Ils sont également délivrés individuellement après des entretiens.

Mais surtout notre action se concentre sur la présentation, distribution et mise à disposition du guide du guide "HUSTLERS : Health & Freedom" auprès des professionnels du secteur médico-social :

- Centre de diagnostic de l'Hôtel Dieu : médecins, internes, infirmier-e-s, travailleurs sociaux, accueillant-e-s,...
- Centre de planification familiale et la PMI du Pôle Santé Goutte d'Or
- Réseau de professionnel-les de l'Atelier Santé Ville de Paris 20ème
- Association IPPO à Bordeaux

Le colloque dédié à la présentation du guide, initialement prévu en novembre 2015, a été reporté à février 2016, en raison des attentats. Les envois massifs de guides aux structures sociales et/ou associatives ont été également décalés à 2016.

IV / Dépistage du VIH, des hépatites et des IST

1) Dépistage des IST par auto-prélèvement dans les permanences d'accueil mobiles et au local associatif

En 2014, nous avons souhaité faire évoluer notre projet communautaire de lutte contre le VIH, les hépatites et les IST en proposant des outils supplémentaires de prévention, de dépistage et d'accès aux soins. Ce **projet pilote**, débuté en 2014 et poursuivi en 2015, vise à **permettre l'accès au dépistage et aux soins des personnes prostituées qui en sont les plus éloignées**.

Le public visé se compose des personnes prostituées rencontrées dans les maraudes de l'Essonne et de la Seine et Marne, ainsi que des personnes rencontrées dans d'autres secteurs, qui n'ont pas recours aux soins ni au dépistage.

En effet, notre association constate sur le terrain la présence de nombreuses jeunes femmes (moins de 25 ans), étrangères, primo-arrivantes et fortement éloignées du soin. Les jeunes femmes visées par cette action ont été identifiées par notre équipe et par les médecins partenaires comme particulièrement exposées aux IST et aux hépatites et étant dans l'incapacité de se faire soigner et d'honorer des rendez-vous médicaux.

Elles sollicitent l'association pour des problèmes de santé, parfois multiples, et attendent une réponse quasi-immédiate, leurs contraintes personnelles liées à leur exploitation et/ou une très grande précarité sociale, ne leur permettent pas de venir jusqu'au local régulièrement. Elles ont de grandes difficultés à s'inscrire dans l'offre de soins et de dépistage existant, arrivent souvent à des stades avancés d'évolution d'IST en services d'urgence. Elles fréquentent le Bus, y sollicitent l'aide de l'équipe pour les accompagner vers le soin et le dépistage, mais attendent de notre part une réponse rapide, voire immédiate.

Ces jeunes femmes ne bénéficient quasiment jamais de couverture médicale, ce qui complexifie leurs parcours de soins mais également l'accès aux traitements. La précarité sociale, les conditions de vie et d'hébergement, l'exploitation sexuelle par un tiers, ainsi que l'ensemble des violences dont elles

peuvent être victimes, sont autant de facteurs qu'il faut prendre en compte pour une bonne compréhension des situations afin de proposer une réponse adaptée.

Forts de ces constats, nous avons mis en place un **projet pilote de dépistage des IST (Chlamydiae et Gonococcie) par auto-prélèvement vaginal**. Ces tests, très simples d'utilisation, sont proposés aux jeunes femmes identifiées comme étant particulièrement à risque, dans les permanences mobiles du 77 et du 91, et au local associatif.

Les tests, réalisés sur place par auto-prélèvement, sont récupérés, déposés et analysés le lendemain par le laboratoire partenaire. Ils sont pris en charge financièrement par le pôle santé de l'association. Les résultats sont rapportés la semaine suivante lors de la permanence du Bus. Lorsque le résultat du dépistage est positif, un accompagnement vers une structure de soins (CDAG, hôpital...) est proposé et réalisé directement le jour-même si la personne le souhaite, grâce à un partenariat avec des CDAG/CIDIST (Villeneuve St George, Bichat) qui acceptent de recevoir ces patientes en urgence. Ce projet pilote est opérant et a été jugé satisfaisant par l'ensemble des participantes.

Prélevant elles-mêmes des cellules du col de l'utérus à l'aide d'un coton-tige, **elles réalisent un acte réservé habituellement aux professionnels de santé**. Cette action permet un accès direct au dépistage pour des femmes qui sont très éloignées et n'ont peu ou pas recours aux soins et permet le **développement d'une offre de santé sexuelle communautaire innovante**.

- **Au total, 50 femmes ont réalisé ce test de dépistage IST par auto-prélèvement dans le bus et au local.**

2) Organisation de sessions de dépistage du VIH, des hépatites et des IST dans le Bus d'accueil mobile (dépistage Hors les Murs) :

En 2015, nous avons organisé 4 journées de dépistage dans les permanences mobiles du 91 et du 77 (Forêt de Sénart et de Fontainebleau, zone industrielle de Lieusaint et de Savigny le Temple).

Ces actions de dépistage ont été mises en place suite à la demande des femmes de la communauté rencontrées sur ces secteurs qui souhaitaient que le Bus des Femmes organise des sessions de dépistage du VIH, des hépatites et des IST lors des permanences mobiles. De plus, l'équipe mobile et la chef de projet santé constataient sur ces secteurs des situations sanitaires inquiétantes telles que citées plus haut.

Face à ces constats inquiétants, et grâce au **partenariat mis en place avec le CDAG de l'hôpital de Villeneuve St George** situé à proximité, nous avons pu mettre en place cette action en proposant :

- des Tests Rapides d'Orientation et de Dépistage du VIH (TROD), à résultat immédiat
- des prélèvements sanguins permettant le dépistage des hépatites B et C, et de la syphilis
- des auto-prélèvements vaginaux ou anaux permettant le dépistage de chlamydiae et de la gonococcie

Les prélèvements et analyses ont été réalisés par 2 membres de l'équipe du CDAG présents dans le Bus d'accueil mobile, et effectués dans l'anonymat.

- **27 personnes ont réalisé des tests de dépistage pour le VIH, les hépatites B & C, la syphilis, le chlamydiae et la gonococcie.**

Au cours de ces 2 journées :

- 27 TROD de dépistage du VIH ont été faits
- 13 prélèvements sanguins pour dépister les hépatites B et C, et la Syphilis.
- 12 auto-prélèvements vaginaux pour dépister l'infection au chlamydiae et la gonococcie

Les résultats des prélèvements sanguins ont été donnés à J+15 lors d'une nouvelle maraude.

- 100 % des personnes ont récupéré leurs résultats, et 8 orientations ont été réalisées pour des vaccinations contre l'hépatite B.

Nous souhaitons également mettre en place des journées de dépistage au sein de notre local associatif (dépistage Hors les Murs) afin de permettre un accès au dépistage pour les personnes les plus éloignées du soin. Ces actions s'organiseront grâce à des partenariats avec des structures de dépistage (l'association Aremedia en partenariat avec le CDAG Fernand Widal, et le CDAG Bichat).

1) Organisation de 2 demi-journées de vaccination :

Afin de lutter contre les épidémies de grippe saisonnière, l'association organise une **campagne de vaccination** en décembre en partenariat avec le centre de vaccination de la Mairie de Paris de Belleville (20ème).

Organisées sur 2 demi-journées, cette action permet d'**améliorer la couverture vaccinale** contre la grippe chez les personnes les plus vulnérables, mais également de favoriser, via la vaccination, la prévention d'autres pathologies telles que l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (DT-Polio), la rougeole, la rubéole et la méningite).

Organisée en partenariat avec des professionnels de santé du centre partenaire, cette action permet à des personnes éloignées du soin et n'ayant pas ou peu de connaissances sur la vaccination de bénéficier d'entretiens individuels sur cette thématique et d'être protégées.

Lors des entretiens, la médecin effectue des ordonnances pour connaître les statuts sérologiques et revoie les patientes lors de la session suivante (à J + 15).

Cette campagne mise en place depuis plusieurs années, remporte un franc succès et joue un rôle important dans la prévention tant pour les personnes qui sont vaccinées pour la 1ère fois et avec lesquelles il est l'occasion de faire un point sur la prévention et le dépistage, qu'auprès des populations visées par les recommandations vaccinales définies par les autorités de santé publiques.

En 2015 :

- **32 personnes ont été vaccinées**
- **53 vaccins ont été faits (32 vaccins contre la grippe, 20 vaccins DT-Polio-coqueluche, 1 vaccin contre la méningite C)**
- **21 demandes de sérologie VIH et hépatite B prescrites**

L'ensemble des personnes vaccinées ont été orientées vers les centres de vaccinations de la Mairie de Paris afin qu'elles puissent mettre en place un suivi et effectuer les rappels des vaccins.

Pour réaliser cette action, une **plaquette d'information a été réalisée** en plusieurs langues (français, anglais, espagnol). Présentant les différents vaccins proposés et leur utilité, elle a été diffusée lors de permanences d'accueil mobiles et au local de l'association.

Pour des raisons de calendrier, une seule session de vaccination a été réalisée en décembre 2015, la 2ème session ayant eu lieu au début du mois de janvier 2016.

VI / Création et consolidation de partenariats :

1) Rencontres et mises en places d'actions avec un réseau des professionnels :

- Participation aux **Ateliers Santé-Ville** du 20ème afin d'améliorer la qualité du travail en réseau, créer des liens entre les structures et sensibiliser les partenaires aux problématiques rencontrées par notre association.
- **CDAG Bichat** : rencontre avec la chef de service et une médecin du centre afin de mettre en place un partenariat effectif et améliorer les prises en charge. Participation à une permanence d'accueil mobile sur les maréchaux nords.
- **CDAG St Antoine** : rencontre avec plusieurs professionnels du CDAG et du service des maladies infectieuses (médecin, cadre infirmier, psychologue) afin d'échanger sur les problématiques rencontrées par notre public, améliorer les orientations et les prises en charge.
- **COPIL du Centre de diagnostic de l'Hôtel Dieu** : participation aux réunions-bilan de la PASS, présentation du partenariat, échanges avec les professionnels sur les difficultés et nouvelles problématiques rencontrées.
- **Centre Minkowska**: dans le cadre du projet inter-associatif de prise en charge de souffrances psychologiques des personnes victimes de TEH (projet CHOICE), nous avons rencontré les professionnelles du centre Minkowska. L'objectif de cette rencontre était de mieux connaître cette structure, de présenter le projet CHOICE et de mettre en place un protocole d'orientation et un travail en partenariat.
- **Centre Primo Lévi** : dans le cadre du projet CHOICE, une rencontre a été organisée afin de présenter nos actions, échanger autour de la prise en charge des souffrances psychologiques des victimes de Traite.
- Rencontre et échanges avec les professionnels de **l'espace Femmes de l'association Charonne**
- **Groupe de travail inter-associatif sur les Trans** : participation à la mise en place d'un groupe de travail réunissant les différents acteurs associatifs intervenant auprès des Trans travailleuses du sexe en Ile de France (échanges autour des pratiques professionnelles, des problématiques sanitaires et sociales, etc...)
- **Réunion inter-associative sur la présence de mineures victimes de traite** : mise en place de temps d'échanges avec les professionnels intervenants sur les lieux de prostitution parisiens sur l'identification des mineures, l'accès aux droits spécifiques, les possibilités de prises en charge sanitaire et sociale,...
- Présentation du guide HUSTLERS et échanges sur l'accès aux soins et la santé sexuelle avec l'équipe du **centre de planification familiale du Pôle santé Goutte d'Or**

- Rencontre avec le responsable des actions de prévention **Entr'AIDES Guyane** : échanges sur les pratiques professionnelles, les actions de prévention et d'accès aux soins, le projet pilote de dépistage des IST...
- Rencontre avec les intervenants d'**AIDES** qui organisent des actions de dépistage auprès des personnes prostituées de rue dans le Bois de Vincennes.
- Rencontre et collaboration à des travaux de recherche en médecine dans le cadre de thèses sur l'accès aux soins des personnes prostituées (Marie Odendall) et l'accès à la contraception chez les femmes (Valentine Rizet-Thomas).

2) Echanges et consolidation des partenariats :

L'association travaille en lien avec les structures de santé suivantes :

- Le centre de diagnostic de l'Hôtel Dieu et la PASS
- La polyclinique Baudelaire et l'hôpital St Antoine
- La maternité des Bluets et le centre de planification familiale
- La maternité Port Royal et le centre de planification familiale
- La maternité Lariboisière et le centre de planification familiale
- La maternité et le CDAG de l'hôpital Bichat
- La maternité Tenon et le centre de planification familiale
- Le centre de planification familiale du pôle santé Goutte d'Or
- Le centre de planification familiale HORIZONS-Bleuets
- Le centre de planification de Melun
- Le centre de planification familiale Delafontaine
- Le centre de planification d'Evry
- Le centre de planification de Montereau
- Les PMI 11^{ème} et 18^{ème}
- Le centre de santé Au Maire Volta
- Le centre de santé EDISON
- Le centre de santé CRAMIF
- L'association Age-Moïse
- Le CSAPA Moulin Joly
- Paris Aide Aux Victimes
- Le centre Minkowska
- L'association Elan Retrouvé

- L'association ESPAS
- Le CPOA de l'hôpital St Anne
- Le centre de radiologie du Dr Zlibli 18ème
- Laboratoire d'analyses Chemin Vert, Dr HEURZEAU Paris 20^{ème}

Perspectives 2016 :

- Organiser des nouvelles actions de dépistages dans les permanences d'accueil mobiles du 77 et du 91 en partenariat avec le CDAG de Villeneuve ST Georges
- Organiser des actions de dépistages dans les permanences d'accueil mobiles du 10ème, 18ème et 19ème arrondissement
- Etendre l'offre de dépistage IST à l'ensemble des permanences d'accueil mobiles
- Organiser de nouvelles sessions de dépistage Hors les Murs au sein de notre local associatif en partenariat avec l'association Aremedia et les CDAG Fernand Widal et Bichat
- Organiser de nouveaux ateliers communautaires sur la santé dans le cadre du programme Santé - Liberté et diffuser la guide "HUSLERS, Health & Freedom" auprès des femmes nigérianes en s'appuyant sur les relais communautaires
- Présenter le guide "HUSTLERS, Health & Freedom" dans le cadre d'un colloque sur la traite nigériane et le travail social communautaire (février 2016)
- Diffuser le guide "HUSTLERS, Health & Freedom" sur le territoire national en le mettant à disposition des professionnels dans leurs structures (associations, structures de santé, administrations, centres d'hébergement....)
- Former les professionnels à l'utilisation du guide et la mise en place d'ateliers communautaires sur l'accès à la santé et aux droits pour les femmes victimes de traite
- Créer de nouveaux supports d'informations sur la santé (affiches et fiches pratiques) à partir du guide HUSTLERS et les diffuser auprès de la communauté et des professionnels partenaires en Ile de France et sur le territoire national
- Créer et diffuser un support d'information multilingue sur les risques d'intoxication et d'incendie liés à l'usage du pétrole comme source de chauffage au sein des camionnettes de travail



Pôle Social



Introduction

Créé il y a dix ans sur demande de la communauté, le pôle social travaille dans le **respect du choix** prostitutionnel et le **non-jugement**. Il travaille ainsi avec les différents visages de la prostitution, et accompagne les personnes dans leur projet (quel qu'il soit : arrêt ou continuité de l'activité).

Composé à l'origine d'une assistante sociale (à temps plein), il a été renforcé depuis 2012 par un deuxième poste à mi-temps. Malgré tout, la charge de travail reste très forte.

Le pôle social a été pensé comme une **passerelle vers le droit commun** afin de faciliter l'accès de la communauté au secteur social « classique », quand cela est possible et/ou souhaitable. Malgré cela, les freins à l'accès au droit commun restent forts (stigmatisation fréquente de l'activité par le secteur social, conditions de suivi restrictives...).

Avant tout, les assistantes sociales du pôle **écoutent, soutiennent, accompagnent, conseillent, et orientent**, en fonction des demandes qui leur sont adressées ; et ce **en lien étroit avec les autres pôles de l'association**.

Elles travaillent également main dans la main avec la communauté pour être le porte-parole de ses besoins, développer des projets innovants, et s'appuyer sur son expertise et sa connaissance du terrain dans le cadre de leur mission de veille sociale.

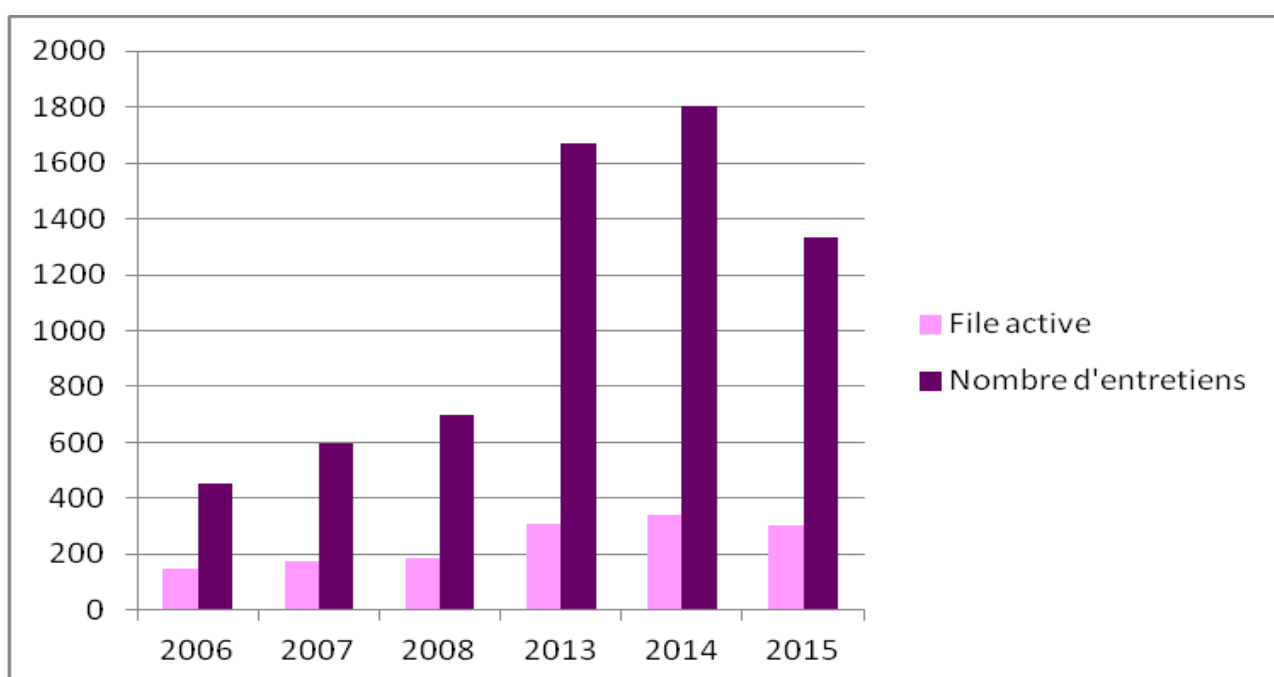
En résumé, les missions du pôle social s'articule autour de

1/ l'accès aux droits, à l'hébergement, au logement

2/ la gestion des situations d'urgence et des situations de protection de l'enfance

3/ l'accès au droit commun

4/ l'observation des besoins et des difficultés de la communauté, et l'animation de dynamiques collectives.



UNE FILE ACTIVE HETEROGENE

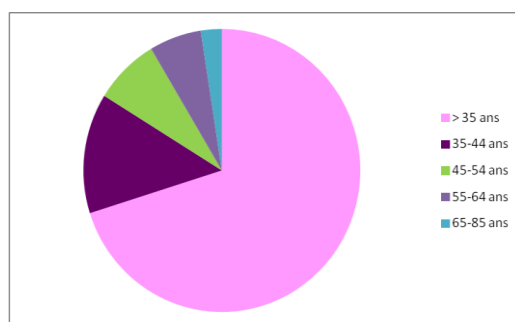
En 2015, **328 personnes** ont été **accompagnées** par le pôle social, soit une augmentation de 9% par rapport à 2014 (seule année depuis 2006, où la file active avait légèrement diminué). Sur ces 328 personnes, **132** sont des **nouveaux suivis**. 1399 entretiens ont été réalisés.

Face à l'afflux de demandes, nous avons continué le travail de réorientation en amont via les premiers entretiens de la directrice (pour les personnes ayant arrêté la prostitution) et un travail de réorientation en aval vers le droit commun (pour les personnes ne relevant plus d'un accompagnement spécifique et ayant ouvert des droits). Cela a permis de recentrer notre travail vers les publics les plus fragiles, et de rester une passerelle vers le droit commun.

Aussi, **87 personnes** ont été **réorientées** sur des partenaires, dont 30 sur le secteur et 57 sur d'autres structures et associations (comme ARCAT, l'APTM, l'Amicale du Nid, la plateforme de la Croix-Rouge de suivis des familles 115, divers CHRS...) ; et ce malgré des difficultés importantes pour trouver des relais dans bon nombre de situations.

Les **femmes** sont toujours très nettement majoritaires dans la file active (**91%**), du fait de l'histoire de l'association (créée par des femmes prostituées pour les femmes prostituées). Mais on note toutefois une part importante du public transgenre (**8%**).

L'âge moyen du public reste stable : les **moins de 35 ans** sont toujours majoritaires (**70%** de la file). Mais les **plus de 55 ans** représentent tout de même **8%** de la file, avec des problématiques bien spécifiques.



Il n'y a **pas de critère géographique** à l'accueil. Toutefois, la plupart des personnes viennent de Paris et de sa région. Le **seul critère** d'accompagnement au sein de l'association est **l'activité prostitutionnelle**. Dans le cas où la personne n'a pas exercé cette activité (ou ne l'exerce plus depuis longtemps), elle est réorientée vers les services sociaux de secteur ou d'autres services adaptés.

Les personnes reçues sont majoritairement **orientées** sur le pôle social **par les permanences d'accueil mobile du bus** (32% des orientations en 2015), **et les autres pôles du local** (64%). Dans les autres cas, il s'agit d'orientations intra-communautaires (en direct, par des personnes de la communauté) ou par des partenaires extérieurs, après un entretien préalable avec la directrice.

PERMETTRE L'ACCES AUX DROITS

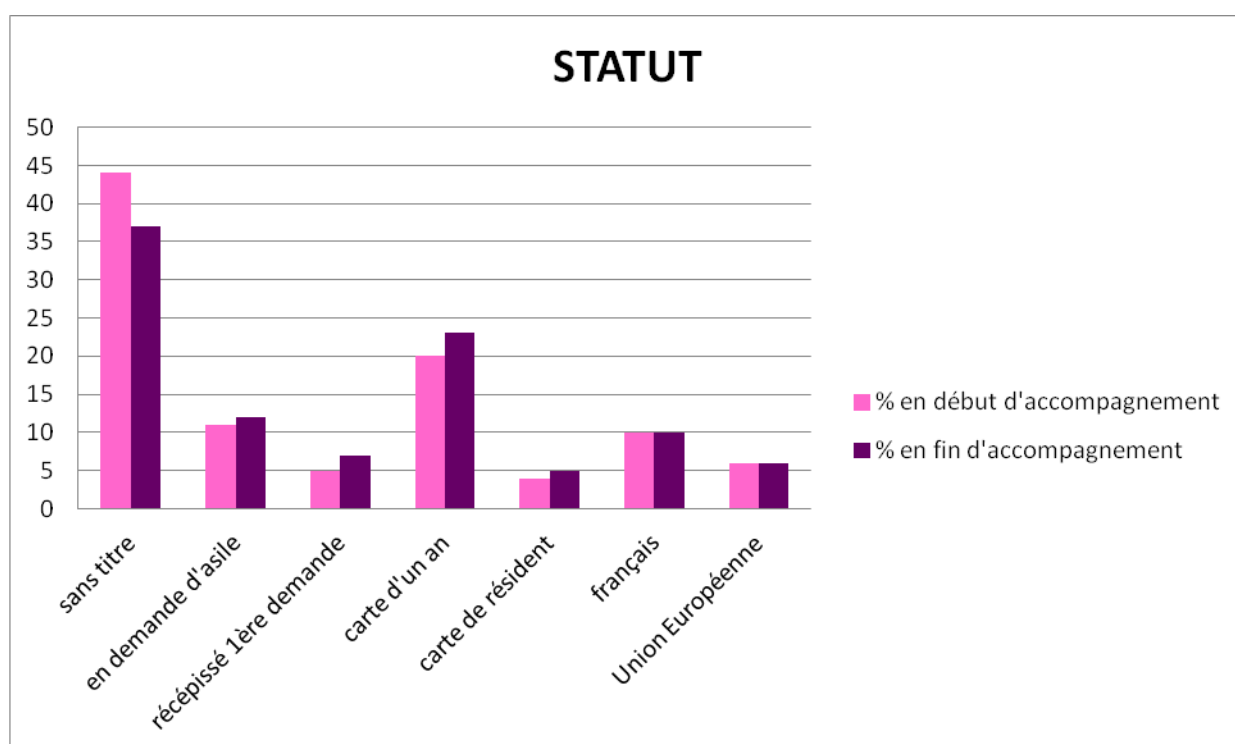
Objectifs	Actions
Ouverture d'une couverture maladie	Demandes de CMU - CMUC (pour 36 personnes). Demandes d'AME (pour 56 personnes). Orientation vers la permanence CPAM de l'association (pour 70 personnes). Demande d'ACS (6 personnes) + Lien avec une mutuelle (11 personnes). Liaisons avec la sécurité sociale (pour 41 personnes).
Ouverture des droits sociaux	Demandes de prestations CAF (pour 39 personnes, dont 12 demandes de RSA et 5 demandes d'AAH) + liaisons téléphoniques (36 personnes). Demandes d'ATA (7 personnes) et d'ARE (1 personne). Liaisons avec pôle emploi (13 personnes). Demandes de retraite/ASPA (5 personnes). Liaisons avec Allo retraite. Accompagnements physiques si nécessaire.
Accès au conseil juridique - à la régularisation	Aide dans la constitution de demandes de régularisation (66 personnes). Aides financières en interne via une subvention solidarité sida, pour les frais liés à la demande de titre de séjour (passeport, timbres fiscaux, traduction d'actes de naissance...) pour 16 personnes. Orientation vers la permanence juridique de l'association « Droits d'Urgence » dans nos locaux (29 personnes). Orientation vers des avocats partenaires acceptant l'aide juridictionnelle (17 personnes) et demandes d'AJ (19 personnes), pour les cas d'OQTF. Orientation vers des associations spécialisées, comme la Cimade, le GAMS, Tamaris, la CAFDA, FTDA (pour 29 personnes).
Aide dans les démarches administratives	Aide pour la déclaration d'impôt (71 personnes) Demandes de remise gracieuse ou d'échéancier (14 personnes). Demandes de Solidarité Transport (22 personnes)

L'ouverture des droits est un des fondamentaux du travail du pôle social. Elle recouvre l'accès aux prestations sociales (CAF, ATA, retraite...), mais aussi à une couverture maladie et l'accompagnement à

la régularisation. Ce travail nécessite au-delà de l'instruction des demandes, des liaisons téléphoniques régulières avec les organismes et des accompagnements physiques en cas de blocage des dossiers ou pour les personnes non autonomes.

Plus généralement, il s'agit aussi d'une **aide dans les démarches administratives**, car une grande partie de la file active est primo-arrivante, méconnaît le système français, ne parle pas la langue et a souvent des difficultés importantes de lecture/écriture. Ces personnes ont ainsi besoin d'un appui dans leurs démarches. Nous jouons un rôle d'ancrage et sommes un repère dans leurs démarches.

De plus, 60% des personnes suivies était sans papiers ou en cours de régularisation en début d'accompagnement (56% en fin) ; d'où un **accompagnement important autour de l'accès à un titre de séjour** : information, aide à la constitution des demandes, soutien financier, soutien moral (face au risque d'épuisement)... Mais dans ce travail, nous sommes confrontés aux conditions de régularisation de plus en plus restrictives, qui maintiennent une grande partie de la file active dans une situation irrégulière difficile.



FAIRE FACE A L'URGENCE

Objectifs opérationnels	Actions
Satisfaction des besoins primaires (alimentation/vêtue)	Orientation vers des associations caritatives (pour 62 personnes). Aide sous forme de tickets service (pour 173 personnes). Demandes d'aide financière à l'aide sociale à l'enfance ou au secteur (pour 36 personnes). Dons de produits d'hygiène et de vêtements en interne via l'association « le don en nature ».
Accès à l'hébergement d'urgence	Liaisons avec le 115 et/ou le SIAO urgence (67 personnes). Orientations sur des structures d'urgence en direct (sœurs de la charité) pour 10 personnes. Aides financières par l'association (via un fonds solidarité sida) pour 22 personnes, pour des nuitées d'hôtel en urgence (pour des personnes à la rue/en attente de solution) ou pour un maintien d'hébergement chez tiers (pour des personnes risquant une fin d'hébergement).
Accès aux soins en urgence	Orientation vers les PASS (pour 19 personnes).

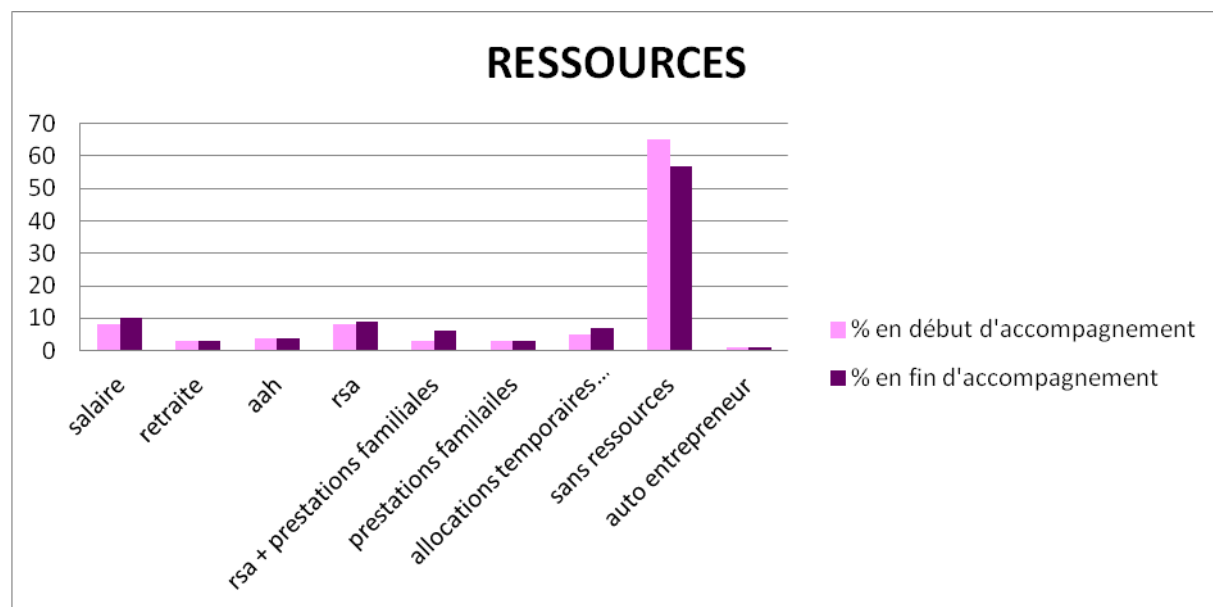
Presque **65%** de la file active était **sans ressource/statut fixe** en début de suivi, en grande partie du fait de sa situation administrative (absence de titre de séjour/récépissé/ressortissants européens). Un travail important autour de la régularisation et de l'accès aux droits a permis de faire baisser ce pourcentage de 8 points en fin de suivi.

Pour ce public, souvent en très grande précarité, les assistantes sociales sont confrontées aux **limites de la réponse sociale** disponible. En effet, beaucoup n'ouvrent pas droit aux aides sociales légales et ont des difficultés à accéder aux services sociaux de droit commun ; et bon nombre de dispositifs sont saturés (associations caritatives, 115, CHRS...).

La gestion des **situations d'urgence** sociale a, dans ce contexte, encore été une part importante du travail des assistantes sociales du pôle : situations fréquentes de rupture d'hébergement et de rue, difficultés alimentaires prégnantes (pour les personnes isolées et les familles), difficultés à se soigner...

Les aides financières en interne pour l'hébergement d'urgence ont cependant permis la **mise à l'abri** de 22 personnes (en difficulté en raison de problèmes de santé, d'une agression ou d'une fin

d'hébergement) pendant en moyenne 3 nuits. Ces personnes ont pu par la suite, grâce au travail engagé avec elles, accéder à un hébergement pérenne en CHRS (pour 34% d'entre elles) ou d'une prise en charge par le 115 (pour 27 %), ou reprendre le paiement de leur hébergement (39 %).

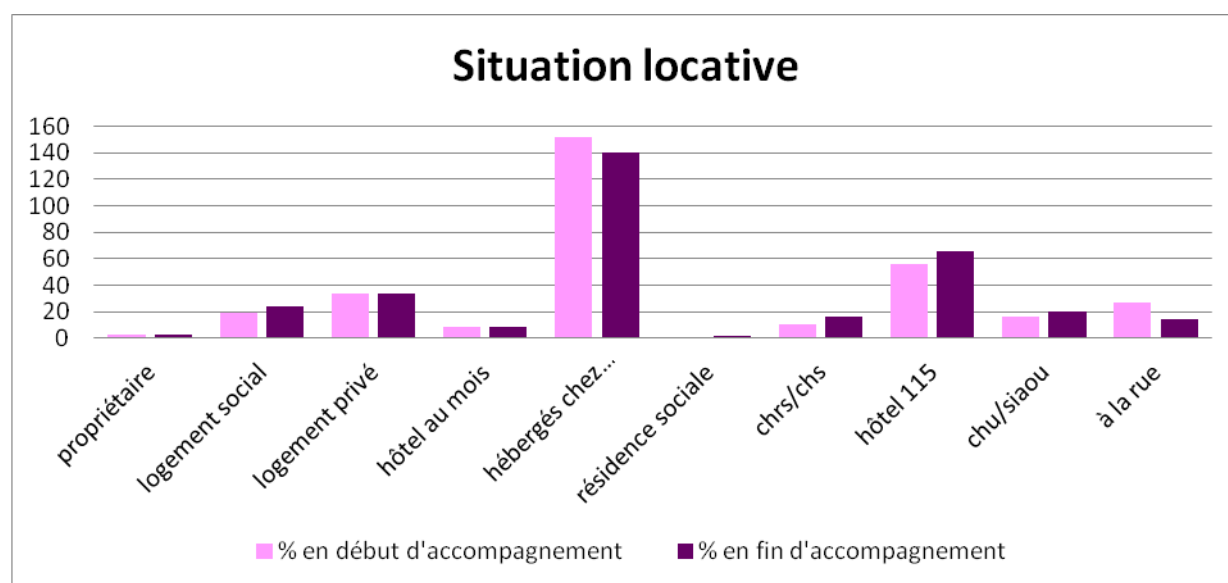


LUTTER CONTRE LA PRECARITE RESIDENTIELLE

Objectifs	Actions
Accès au logement autonome et lutte contre les problèmes d'habitat	Constitution ou renouvellement de demandes de logement social (32 personnes), auprès de la mairie de Paris essentiellement ; mais aussi en province pour des personnes mobiles, désireuses d'accéder plus rapidement à un logement. Dossiers PILS (5 personnes) Dossiers DALO (4 personnes) + demandes d'AJ et liaison avec avocats partenaires pour recours au TA (1 personne) FSL accès (5 personnes) Liaisons avec les bailleurs (15 personnes) et les services d'hygiène des villes (2 personnes).
Accès à un hébergement pérenne ou un logement	Demandes SIAO insertion (53 personnes).

intermédiaire	Dossiers DAHO (8 personnes). Liaisons avec les structures d'hébergement (37 personnes). Demandes de résidence , sociale ou senior (4 personnes).
Favoriser le maintien dans les lieux	Aides financières directes via un fonds Solidarité sida, pour le paiement du loyer et des charges (pour 20 personnes) Instruction de demandes de Paris Solidarité logement, et de demandes d' APL . Demandes de FSL Maintien (1 personne), liaison avec le bailleur (2 personnes).
Accès aux soins en urgence	Orientation vers les PASS (pour 19 personnes).

La problématique de l'**absence de logement autonome** est largement prédominante au sein du public accueilli par le pôle social. Elle concerne **80% de la file** en début d'accompagnement.



Aussi, les personnes reçues sont à 46% **hébergées chez des tiers** à titre payant (sous-louent majoritairement une chambre chez un particulier), de manière temporaire et non officielle, et ainsi sans pouvoir utiliser l'adresse dans leurs démarches et en risquant à tout moment une fin d'hébergement.

Une part importante de la file active vit également en long séjour à **l'hôtel via le 115**, avec des problématiques spécifiques liées à la vie en hôtel : éloignement de Paris, problèmes de salubrité (punaises de lit, cafards, humidité...), changements fréquents de lieu de vie (pour les personnes qui ne sont pas stabilisées sur un hôtel), absence de cuisine, promiscuité...

Une partie de ces personnes en précarité résidentielle ne peut accéder au logement du fait de sa situation administrative ou de l'absence de ressources stables déclarées, mais pourrait accéder à un

hébergement pérenne de type CHRS. Aussi nous avons sollicité le **SIAO Insertion** de Paris pour 53 personnes cette année, et 9 personnes (soit 17% des demandes) ont ainsi pu accéder à une solution d'hébergement pérenne. Les autres se sont rétractées privilégiant des solutions d'hébergement personnelles (28%), ou sont restées sans proposition (55%), restant « bloquées » dans les dispositifs d'urgence ou dans des situations très précaires chez des tiers. Cependant, nous tenons à remercier le SIAO Insertion pour son travail et la qualité du partenariat mis en place.

Il est à noter également la difficulté d'accès de notre file active aux **hébergements spécialisés** pour les personnes souhaitant arrêter la prostitution (hormis avec Altaïr Nanterre, qui a accueilli 2 nouvelles personnes de notre file active en 2015). Certaines associations privilégient, en effet, exclusivement les personnes suivies en interne (et ce malgré la mise en place du SIAO). Ces hébergements sont pourtant un levier important dans certaines situations, même si dans beaucoup de cas, un hébergement généraliste est adapté.

La problématique du « logement » recouvre aussi des personnes **locataires** dans le **parc privé** (qui représentent 10% de la file en début d'accompagnement), car celles-ci sont souvent logées dans un habitat dégradé et/ou cher, avec des difficultés de maintien dans les lieux, des situations de surpeuplement ou d'insalubrité, et ne sont pas toujours titulaire d'un contrat de location. Aussi, elles sont en grande majorité dans l'attente d'un logement social, mais sont confrontées aux délais d'attente de plusieurs années sur la région. Cette situation concerne notamment les prostituées traditionnelles.

Le travail autour de l'accès au logement (demandes de **logement social**, DALO...) a ainsi été encore cette année, une partie importante de notre activité, pour ces personnes locataires dans le parc privé, mais aussi pour les personnes hébergées au 115 ou chez des tiers pouvant prétendre à un appartement autonome. En effet, l'accès direct au logement a été privilégié dans les cas où cela était possible, notamment via le « démarchage » de bailleurs en province pour les personnes mobiles.

UNE COLLABORATION ETROITE AVEC LES AUTRES POLES

Objectifs	Actions
Soutenir l'accès à l'emploi et à la formation	Orientation vers la conseillère emploi de l'association (suivis communs pour 78 personnes) Orientation vers les ateliers de FLE de l'association (24 personnes) Liaison avec le pôle emploi (pour 13 personnes) Recherche de mode de garde pour les personnes en emploi ou en recherche d'emploi (16 personnes) Demandes d'admission aux ateliers Dagobert (7 personnes)
Soutenir l'accès aux soins	Aborder les questions de santé (dans 31% des entretiens) Orientation vers le pôle Santé (pour 49 personnes) Orientation vers des lieux de soins adaptés en complément du pôle Santé (pour 41 personnes)
Contribuer à l'identification des victimes de TEH	Aborder la question de la TEH /identifier les personnes /soutenir la verbalisation (fait pour 70 personnes) Orienter sur le pôle TEH , les personnes identifiées (55 personnes orientées ou suivies en commun)

Le pôle social travaille en **étroite collaboration avec les autres pôles** de l'association, que ce soit sur les thématiques de santé, emploi ou TEH. En effet, ce travail en complémentarité est primordial pour la réussite des accompagnements et la prise en charge globale des personnes. Une attention toute particulière a été portée aux personnes présentant des problèmes de santé chroniques et aux personnes identifiées victimes de la traite.

Le pôle social a ainsi contribué à l'identification des **victimes de la traite**, à leur orientation vers le pôle TEH de l'association et à l'accès aux soins des personnes reçues présentant des **problématiques de santé**, par des orientations sur les PASS, les centres de santé, les CMP, les hôpitaux, ou par la recherche d'un médecin traitant, et ce en complément du pôle santé.

Nous avons également soutenu la **recherche d'emploi/formation**, par des orientations fréquentes vers le pôle concerné et vers les ateliers de français, mais aussi par la recherche de mode de garde pour les personnes à la recherche d'un emploi, des demandes d'admission aux ateliers Dagobert, et des liaisons avec le pôle emploi.

Ce travail en pluridisciplinarité en interne s'est prolongé aussi par une collaboration très régulière avec les **partenaires extérieurs** : autres associations, secteur/ASE, partenaires santé, CHRS/SIAO Insertion, 115/SIAOU, crèches... Ce travail en réseau est lui aussi primordial pour pouvoir apporter une réponse adaptée aux problématiques rencontrées.

SOUTENIR LA PARENTALITE

Objectifs	Actions
Créer un espace de parole sur les questions de parentalité, créer du lien entre les mères	Mise en place d'un « club mamans » pour les femmes enceintes et/ou ayant un ou des enfants en bas âge, avec sur l'année : -Deux interventions de partenaires extérieurs sur des thématiques autour de la parentalité (sommeil/alimentation du jeune enfant, et rôle de la PMI/protection de l'enfance en France). -Une intervention quant aux problématiques de logement et d'hébergement, par le pôle social. -Deux interventions de membres communautaires de l'association pour aborder les questions de prostitution, et la parentalité . -Participation de 15 femmes sur les différents clubs, avec une moyenne de 7 femmes par atelier.
Prévenir le « burn-out » parental et la maltraitance	Mise en place d'un partenariat avec « Parrains par mille », une association de parrainage d'enfants (demandes pour 4 enfants) Informations préoccupantes ou demandes d'AED pour les situations fragiles/inquiétantes (pour 7 enfants), et liaison avec les PMI (pour 12 familles). Orientation si besoin sur un CMP enfant (pour 2 enfants). Recherche de modes de garde : -demandes de crèche en mairie et mise en relation avec un multi-accueil sur le secteur d'habitation (pour 16 familles), -partenariat avec la halte-garderie des poussins d'Annam à Paris 20ème (17 enfants orientés)

Les **femmes avec enfants** représentent encore cette année une part importante de notre file active (34%), ainsi que les **femmes enceintes** (10%). Le travail autour de la parentalité et de la protection de l'enfance a donc fait partie intégrante de nos préoccupations encore cette année.

Ceci d'autant plus que ces femmes sont à 85% des **familles monoparentales**, et sont en grande majorité dans une situation précaire : souvent sans papiers ou en cours de régularisation, en hôtel 115 ou hébergées chez des tiers, isolées/avec peu de relai pour la prise en charge de leur(s) enfant(s), souvent sans ressources, et avec des difficultés d'accès aux soins et des difficultés liées à la barrière de la langue (femmes en majorité non francophones).

Une **vigilance toute particulière** a donc été apportée à ces situations, par essence, fragiles. Nous avons ainsi travaillé comme les années précédentes en partenariat étroit avec les maternités/hôpitaux ; et avec les **PMI**, tout particulièrement la PMI Charonne (11^{ème} arrondissement) qui a une permanence anglophone, et la PMI Cadet (18^{ème} arrondissement), qui de par son secteur géographique, reçoit de nombreuses femmes de notre public.

Nous avons également travaillé en lien avec la **CRIP** et l'ASE pour les situations jugées inquiétantes de par la fragilité de la situation, des difficultés repérées chez l'enfant ou dans le lien mère/enfant. Pour ces situations, nous avons toujours essayé de travailler en amont les difficultés repérées avec la maman, et rechercher son adhésion et sa collaboration quant au travail de ces difficultés et la recherche de solutions.

Un nouveau partenariat a ainsi été noué avec l'association « **Parrains par mille** » pour la mise en place d'un parrainage pour plusieurs enfants, dont les mamans étaient demandeuses d'un relais et voyaient dans le parrainage une possibilité d'épanouissement pour leur enfant. Mais pour le moment, les orientations sont toujours en cours et n'ont pas donné lieu à la mise en place d'un parrainage. Mais ce partenariat continuera en 2016.

Egalement, nous avons continué à rechercher activement avec les mamans demandeuses ou que nous sentions fatiguées (de par l'absence de relais), un **mode de garde**. Même si cela est resté compliqué de par la pénurie de places, le partenariat avec les **Poussins d'Annam** (halte-garderie voisine) et le démarchage de structures sur le secteur d'habitation des familles, a permis à 16 enfants d'intégrer un mode de garde. Ces lieux sont importants pour permettre aux mamans d'être relayées et de sortir de la fusion avec leur enfant, mais aussi pour l'épanouissement et la socialisation des enfants, car beaucoup vivent en hôtel avec peu d'espace pour jouer, et dans des situations sociales difficiles.

Enfin, « un **club mamans** » a été créé cette année, pour permettre aux mamans et femmes enceintes suivies, de pouvoir aborder en groupe les questions liées à la parentalité. Ce groupe a permis des échanges riches, des discussions ouvertes autour de la parentalité, et de créer du lien entre les femmes. L'intervention de partenaires extérieurs (PMI Cadet et le Réseau-santé-périnatalité-parisien) a été appréciée et source de débat. Il en a été de même pour les interventions communautaires, qui ont permis d'aborder la question taboue de comment concilier l'exercice de la prostitution avec le fait d'être mère (pour celles continuant l'activité).

ETRE A L'ECOUTE DES PROSTITUEES TRADITIONNELLES

Le club s'adressant aux plus de 50 ans n'a pas été reconduit cette année faute de participantes en nombre suffisant. Cependant, une attention toute particulière a, encore cette année, été donnée aux femmes prostituées dites traditionnelles, car elles sont confrontées de plein fouet au **projet de loi de pénalisation du client** et à la baisse de leur activité. Les plus âgées d'entre elles sont également confrontées à des problèmes liés au **vieillessement** (problèmes de santé...). Aussi 3% de la file active du pôle en 2015 avait plus de 65 ans.

Par ailleurs, la majorité des femmes traditionnelles suivies est locataire dans le parc privé (avec des difficultés de maintien dans les lieux), ou dans une **situation précaire** (hébergement chez un tiers, hôtel au mois...). Seule une petite minorité est propriétaire. Certaines sont même dans des situations d'extrême précarité malgré leur âge (vivant dans leur camionnette de travail par exemple).

Or l'accès au **logement social** reste très difficile pour ces femmes, et toutes ne se projettent pas dans une résidence-appartement ou service « classique ». Un questionnement autour de cette problématique nous conduira en 2016 à faire une enquête sur cette question auprès des femmes de plus de 60 ans. Nous nous posons, en effet, la question de la nécessité de monter un projet logement spécifique pour ce public, en interne.

Le travail d'ouverture des droits à la **retraite** (5 demandes cette année) a par ailleurs continué avec les femmes arrivant à l'âge de la retraite ou celles qui n'avaient jusqu'ici pas fait la démarche, ne pensant pas pouvoir prétendre à une allocation du fait de leur activité.

Enfin, nous avons continué à distribuer dans le bus la **plaquette « mes droits »**, créée il y a 3 ans, informant sur les cotisations en tant que prostitué(e), la retraite, la CMU, le RSA, le logement social etc. Ce document à destination de personnes ne venant pas au local, outre la vocation informative, a pour objectif également de favoriser leur venue sur le local.

Une **tournée spéciale « plus de 60 ans »** a été également expérimentée fin 2015 sur le Bois de Boulogne en journée, avec la présence d'une assistante sociale du pôle. Ce type de tournée sera reconduit en 2016, également sur Vincennes, car cela répond à un besoin d'aller vers ce public, particulièrement vulnérable de par son âge.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

La lutte contre les violences, qu'elles quelles soient, a été une préoccupation importante de notre pôle. Nous avons essayé d'identifier au maximum les problématiques de violences conjugales, et avons orienté les personnes verbalisant des problèmes de ce type vers des organismes spécialisés (PAD, secteur, HAFB...). Cependant ces situations sont restées assez marginales sur l'année (2 personnes). La problématique sera à travailler en 2016, car elle est sous-représentée.

Nous avons également donné une attention toute particulière aux cas d'agressions sur le lieu de travail (a concerné 50 personnes sur la file active de l'année, dont 35 accompagnements spécifiques). En effet, depuis la loi de sécurité intérieure de 2003, les conditions d'exercice de la prostitution sont plus difficiles, les personnes prostituées sont obligées de se « cacher » dans des lieux moins « voyants » et donc plus isolés (bois, forêts...), ce qui les rend plus vulnérables aux agressions. De même, beaucoup d'agressions sont liées à la stigmatisation de la prostitution (qui conduit à un non-respect vis-à-vis des prostituéEs) et à de la transphobie.

De ce constat, est né cette année un projet spécifique, « tous en marche contre les violences faites aux travailleurSes du sexe », en lien avec Médecins du Monde et le Lotus Bus, qui fait l'objet d'une partie spéciale dans le rapport d'activité, et auquel a activement participé le pôle social (une des assistantes sociales du pôle étant co-référente du projet en interne, avec l'agent de prévention des permanences d'accueil mobile).

Cf Rapport SUR LE PROJET TOUS EN MARCHE annexe. Page 114

JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX **TRAVAILLEUSES** DU SEXE



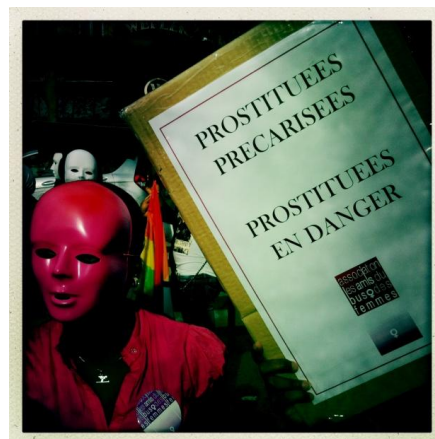
17 DEC.
2015



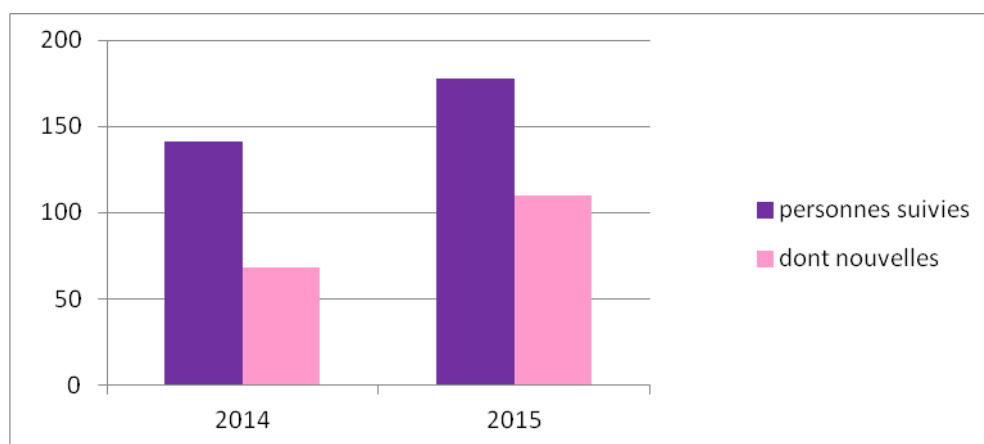
RASSEMBLEMENT 17H
PLACE JEAN ROSTAND
PARIS 19^{EME}

<http://www.strass-syndicat.org/>

Pôle Emploi / Formation



En 2015 **178 personnes** ont demandé à être accompagnées **par le Pôle Emploi/Formation** pour définir un projet professionnel, trouver un emploi, une formation, être conseillée sur le droit du travail ou accompagnée dans les démarches de droit commun (inscription Pôle Emploi ou Mission Locale). Ces actions ont été menées lors de **575 entretiens individuels**, **33 accompagnements extérieurs** et un **atelier collectif de 8 personnes**.



Introduction

La définition d'un projet professionnel

Le premier entretien avec la chargée de mission permet d'analyser la situation globale et d'ébaucher un diagnostic partagé en fonction des souhaits et attentes de la personne concernée. Par la suite, du temps est consacré à la définition ou redéfinition d'un projet professionnel adéquat en tenant compte des situations et de l'environnement socio-économique.

Les raisons de vouloir accéder à un emploi sont diverses et dépendent des situations de chacune.

Que ce soit les victimes de traite des êtres humains (TEH), régularisées suite à l'acquisition de leur indépendance et pouvant désormais définir leur propre choix et avoir une activité en toute légalité, ou, des travailleuses indépendantes qui désirent arrêter la prostitution ou compléter leurs revenus, chaque entretien individuel est confidentiel et adapté à la situation précise de la personne reçue.

La proposition de loi visant à pénaliser les clients de la prostitution a eu un fort impact sur les travailleuses du sexe ; en effet, ressentant déjà les effets de cette loi sur la fréquentation des clients et sur la baisse de leurs revenus, la recherche d'une activité salariée complémentaire pour compenser cette perte de revenus est apparue comme urgente.

Cependant, dans bien des cas, l'urgence économique et/ou sociale (logement...) laisse peu de place au suivi d'un réel projet.

L'arrêt de l'activité prostitutionnelle signifie une perte de revenus. Aussi le temps entre l'arrêt de la prostitution et le début d'une autre activité rémunératrice est-il source d'appréhension. Par conséquent, l'orientation professionnelle se dirige souvent plus vers un travail dit « alimentaire » que vers un vrai choix.

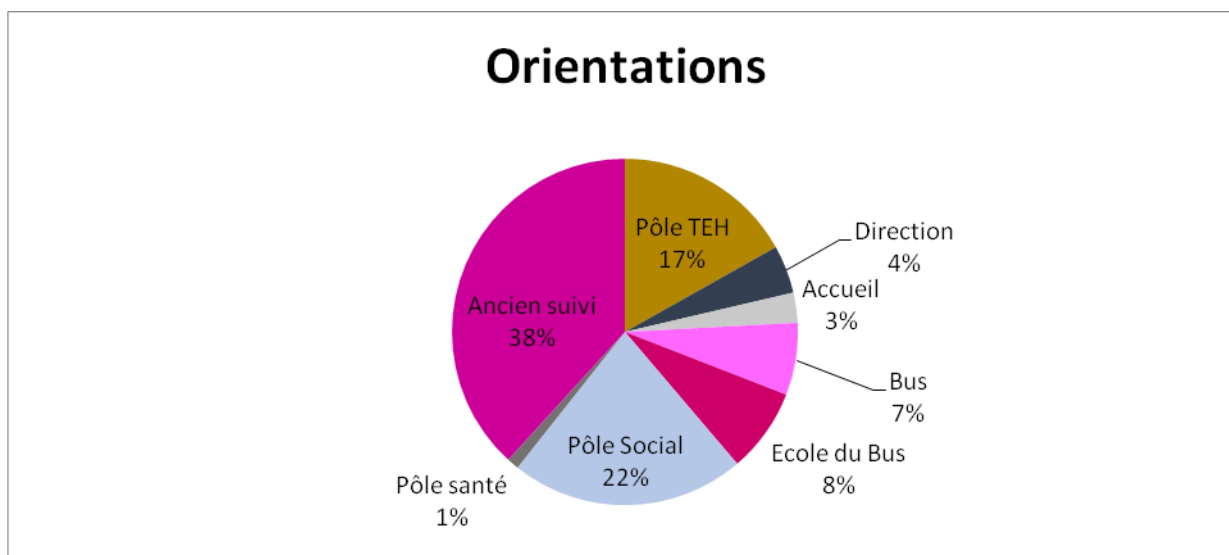
Les niveaux scolaires sont très disparates selon les personnes, mais on peut constater que celles ayant arrêté leur scolarité au niveau N5 bis (collège) ont une certaine réticence à reprendre leurs études et un manque de confiance dans leurs capacités.

Orientations

L'orientation des personnes prostituées au sein du pôle emploi s'effectue suite à un entretien préalable avec la Directrice qui évalue les besoins de la personne concernée ainsi que par les autres pôles de l'association : l'équipe mobile, le pôle Traite d'Etres Humains (TEH) dans le cadre du programme Victoria, le pôle social, les ateliers sociolinguistiques ou le pôle santé.

Par ailleurs, en vue d'une démarche proactive, la chargée de mission effectue également des permanences mobiles afin de se présenter sur le terrain, établir un dialogue avec les personnes rencontrées et répondre au mieux aux interrogations.

Anciens suivis	68
Direction/équipe mobile	25
Pôle social	39
Pôle TEH	30
Pôle santé	2
Pôle sociolinguistique	14
Total	178



Les entretiens

Le premier entretien permet à la personne suivie ainsi qu'à la chargée de mission d'établir l'ébauche d'un diagnostic en prenant connaissance de la situation et des besoins spécifiques de la personne. Lors de ces entretiens, la chargée de mission prend en compte l'envie de la personne, que ce soit une recherche d'emploi ou de formation, et, essaie ensuite de définir si des freins ou des difficultés peuvent éloigner la personne suivie de la réalisation de son projet.

Les entretiens effectués par la chargée de mission sont individuels. La fréquence des rendez-vous dépend des besoins et demandes de chacune ; cependant une attention particulière est accordée aux bénéficiaires du programme Victoria.

Objectif principal :
Favoriser l'accès à l'emploi

Le cadre d'intervention

La chargée de mission emploi intervient dans le cadre de deux programmes :

1) « Pour un vrai choix...Vers une nouvelle carrière »	<u>120 personnes</u> <u>Dont 80 nouvelles entrées en 2015</u> Destiné aux personnes prostituées qui ont fait le choix d'une réorientation de carrière et qui évoquent un réel désir d'arrêt de la prostitution, ainsi qu'aux personnes prostituées qui souhaitent rechercher un emploi leur permettant d'intégrer les dispositifs de droit commun tout en continuant leur activité prostitutionnelle.
2) « Victoria »	<u>58 personnes</u> <u>Dont 30 nouvelles entrées en 2015</u> Concerne les personnes identifiées comme victimes d'exploitation sexuelle souhaitant s'investir dans une démarche d'insertion professionnelle en France et ayant obtenu des papiers

PROGRAMME VICTORIA :

Dans le cadre du programme VICTORIA, en partenariat avec la chef de projet du pôle Traite des Etres Humains (TEH) et le pôle social, **58 femmes** ayant obtenu des papiers suite à des procédures judiciaires contre la traite sont suivies avec une attention toute particulière afin de leur permettre un accès à la formation et l'emploi.

Le programme VICTORIA nécessite une attention particulière portée sur un tiers de la file active de la chargée de mission « emploi/formation »

En 2015, la chargée de mission « emploi/formation » a reçu **58 femmes faisant partie du programme « Victoria »** sur un total de 178 personnes, soit environ un tiers de l'activité.

Le temps de travail dédié aux femmes du programme VICTORIA est plus important que pour les autres femmes : une attention tout particulière est en effet apportée pour les soutenir dans leurs démarches : cela concerne près de **la moitié des entretiens individuels** et la **quasi-totalité des accompagnements extérieurs**.

	File active	Nombre d'entretiens	Accompagnements extérieurs
Total	178	575	33
Programme VICTORIA	58	262	30

Cf : RAPPORT Pôle Traite des Etres Humains (TEH)

Profil des personnes suivies

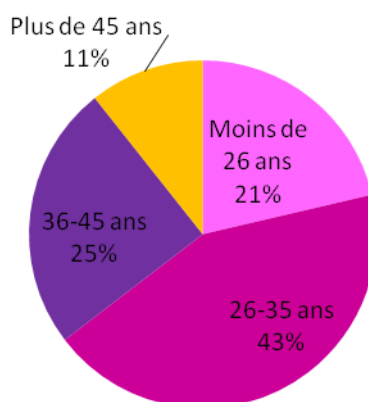
Une file active majoritairement féminine et de moins de 35 ans.

La grande majorité des personnes accompagnées sont des femmes et des femmes trans. En effet, elles représentent 96% de la file active. Les hommes et hommes trans ne représentent donc que 4% des personnes suivies. 43% des femmes ont un ou plusieurs enfants à charge.

Répartition par Age des personnes accompagnées

Age	Nbre
Moins de 26 ans	38
Entre 26 et 35 ans	77
Entre 36 et 45 ans	44
Plus de 45 ans	19

Age des personnes accompagnées



Objectif spécifique 1 : Personnes bénéficiaires d'un accès à la formation linguistique

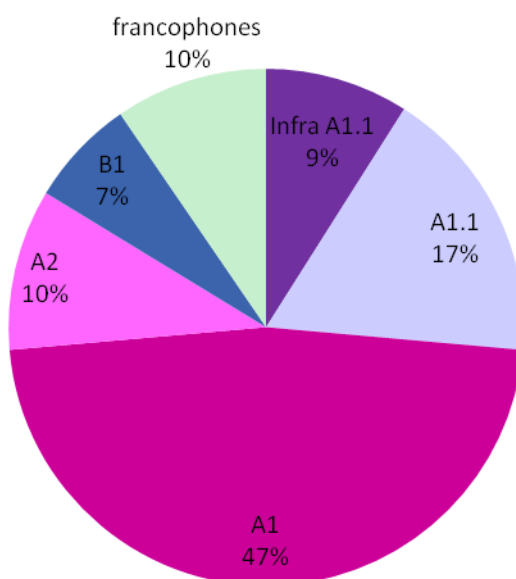
Une grande majorité des personnes suivies est d'origine étrangère (94%) et rencontre des difficultés dans la maîtrise de la langue française. En effet, le dispositif d'enseignement linguistique dispensé par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) n'intervient qu'au moment où les personnes obtiennent leur premier titre de séjour (après plusieurs années de procédure à l'OFPRA et un an minimum après l'obtention du statut de réfugiée / protection subsidiaire/ L316-1), ce qui laisse les personnes dans l'impossibilité de se former ou d'accéder à des formations en raison de leur niveau de langue.

C'est pourquoi la priorité porte sur l'orientation vers des cours de langue afin de donner une base d'autonomie aux personnes non francophones.

Cependant il est parfois difficile de mettre en place une action de formation efficace en raison du manque d'école de langue gratuite, des conditions d'entrées (les personnes d'origine européenne n'ayant pas besoin de titre de séjour ou les personnes sans autorisation de travail exclues du dispositif OFII), des hébergements précaires (115, changement de localisation) ou du manque de solution de garde pour les mères avec enfants.

Malgré tout, 32 personnes (18%) ont suivi des cours de Français Langue Etrangère (FLE) au sein de l'association dans le cadre de « l'Ecole du Bus » ou dans d'autres associations.

Niveau de maîtrise du français (CECR)



A noter que les niveaux du CECR concernent une maîtrise ORALE de la langue qui ne permet pas forcément de suivre une formation professionnelle dans laquelle il est demandé de prendre des notes et écrire en français.

Il est assez difficile de trouver des cours de français axés sur l'écrit et permettant la reprise d'études ou l'accès à une formation professionnelle.

En 2015 : 32 personnes ont été orientée vers des cours de français

PERSPECTIVES 2016 :

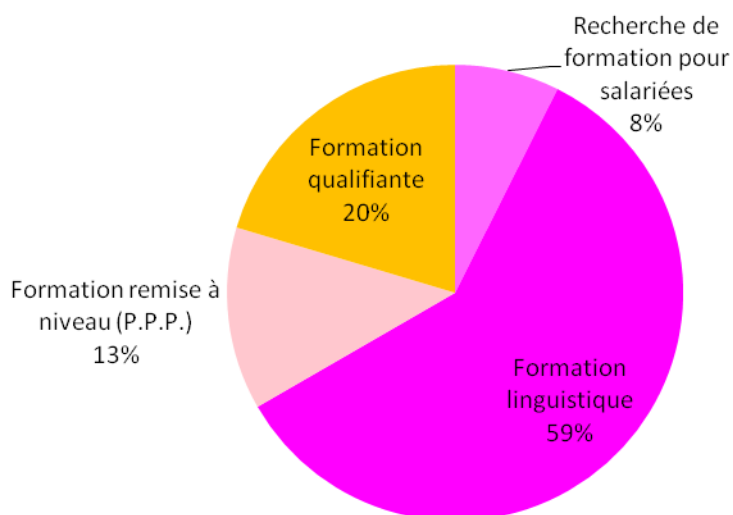
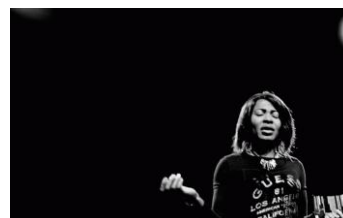
En raison d'un manque d'offre de formation linguistique à partir du niveau A1 du CECR, niveau insuffisant pour intégrer des formations qualifiantes ou diplômantes, il a été prévu de créer un cours de niveau supérieur (A2 – B1 oral/écrit) comme préparation à une formation ou à la reprise d'études supérieures avec la chargée de mission des ateliers linguistiques

De plus les partenariats avec des associations qui offrent des cours linguistiques gratuitement sont à développer afin de pouvoir faire entrer en formation toutes les personnes le désirant.

Objectif spécifique 2 : Personnes bénéficiaires d'un accès à la formation professionnelle

Outre la formation linguistique, il paraît important de permettre l'accès à des formations professionnelles qualifiantes. Toutefois, l'accès à ce type de formation n'est pas toujours possible. Pour pouvoir y accéder, il faut d'une part avoir validé un projet professionnel en ayant une expérience significative dans le secteur recherché, avoir un niveau de français au minimum correspondant au niveau A2 du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) notamment à l'écrit (alors que l'oral est surtout mis en avant dans les formations linguistiques), mais aussi consacrer son temps à une formation le plus souvent non rémunérée et avoir une solution de garde pour les mères avec un ou plusieurs enfants.

En 2015, 11 personnes ont accédé à une formation professionnelle qualifiante et 7 jeunes de moins de 25 ans ont suivi le Pôle de Projet Professionnel (P.P.P.) « Avenirs Jeunes » qui est une remise à niveau en savoirs de base (français et mathématiques) et une aide à la construction de projet professionnel par la réalisation de stages en milieu professionnel afin de valider le l'orientation choisie.



PERSPECTIVES 2016 :

Un partenariat avec l'association « HERA » est prévu pour l'année 2016. Ce partenariat a pour but de préparer des femmes à l'auto-entrepreneuriat par le biais d'ateliers collectifs, de séminaires avec des professionnels et le soutien d'un mentor entrepreneur pour accompagner dans la création d'entreprise.

La présence d'une médiatrice communautaire nigériane au sein de l'association à plein temps permet une meilleure communication et identification des victimes de traite ; lui permettre d'accéder à une formation qualifiante afin d'obtenir un diplôme d'état de médiatrice est alors une des priorités de 2016.

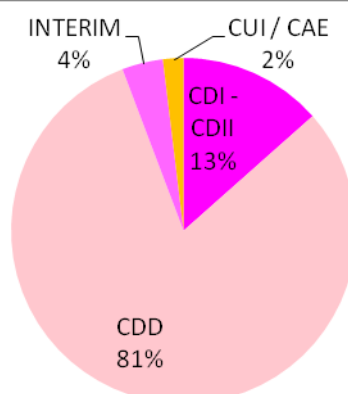
Enfin, au vu de l'évolution des modes de communication il est important de préparer les femmes, notamment les plus âgées, au monde du numérique, afin de leur permettre d'effectuer leurs démarches de façon autonome, dont la recherche d'emploi. Il sera donc nécessaire de trouver un organisme de formation prenant en charge gratuitement ou presque les formations bureautique/internet.

Objectif spécifique 3 : Personnes bénéficiaires d'un accès à l'emploi

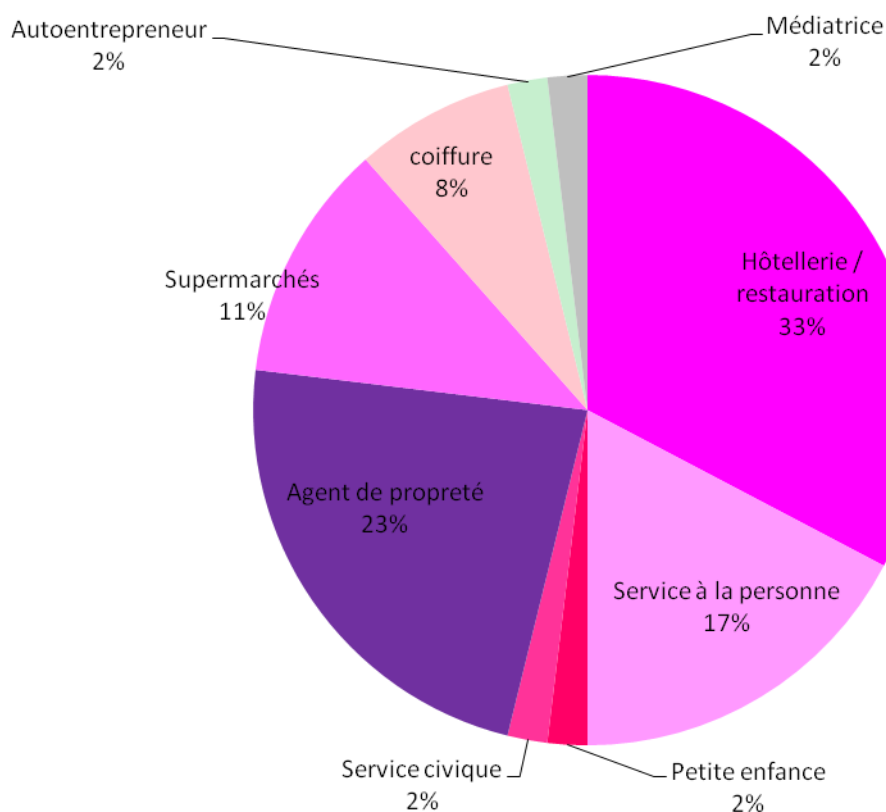
Les personnes suivies peuvent trouver une aide méthodologique à la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation mais aussi un accompagnement dans l'envoi de candidatures spontanées ou en réponse aux offres sur internet. De même, l'inscription au Pôle Emploi ou à la Mission Locale, la participation aux forums de recrutement, l'information sur le droit du travail et l'orientation vers des instances de protection des salariés (syndicats, inspection du travail) font partie des aides apportées.

En 2015, 52 personnes ont trouvé un emploi :

Type de contrat	
CDI - CDII	7
CDD	42
INTERIM	2
CUI / CAE	1



Les secteurs d'activités dans lesquels les travailleuses du sexe trouvent un emploi sont principalement orientés vers le service (aide à la personne, restauration, nettoyage) et majoritairement occupés par des femmes.



La majorité des CDD sont à temps partiel (72%) et concernent le secteur du nettoyage et de l'hôtellerie, le métier de femme de chambre étant le plus accessible aux personnes ne maîtrisant pas le français. Il reste toutefois un métier très précaire, les contrats ne dépassent souvent pas 4 heures par jour et donc 20 heures hebdomadaires alors que les heures supplémentaires ne sont que très rarement comptées et donc rémunérées. L'accompagnement dans la compréhension du contrat de travail et des différentes instances assurant la protection des salariés est primordial.

SERVICE CIVIQUE

Fin 2014, l'association a demandé et reçu l'agrément pour accueillir une volontaire en Service Civique, en contrat à temps partiel sous la tutelle de la chargée de mission emploi/formation et la chargée de mission des ateliers sociolinguistiques. Celle-ci co-anime des ateliers d'initiation à l'informatique au sein de l'association et participe aux ateliers sociolinguistiques.

L'Institut du Service Civique organise un concours tous les ans pour déterminer des lauréats et les accompagner dans leurs projets professionnels. Poussée par ses tutrices, la jeune service civique devient lauréate de l'année 2015 et reçoit une bourse pour reprendre ses études à la faculté de droit de Cergy Pontoise.

ANIMATRICES COMMUNAUTAIRES

En juin 2015 une jeune nigériane, issue du programme Victoria, déjà engagée personnellement dans la lutte contre la traite des êtres humains, devient animatrice communautaire au sein de notre association.

En contrat CUI/CAE, elle travaille à temps partiel (26 heures) et suit parallèlement des cours de français pour améliorer son niveau de langue et pouvoir être totalement indépendante dans ses échanges avec les administrations avec lesquelles elle travaille (Police, OFPRA, préfectures...). Elle est passée en temps plein à la fin de l'année.

Une seconde animatrice communautaire intervient dans les permanences d'accueil mobile afin d'améliorer la communication et l'identification de femmes victimes de traite.



PERSPECTIVES 2016 :

En septembre 2016 le partenariat avec HERA pour aider les femmes à devenir auto-entrepreneuses pourra permettre à celles-ci de créer leur propre entreprise et ainsi améliorer leurs revenus.

Le partenariat avec le Pôle Emploi d'Aulnay sous-bois permettra d'orienter directement des personnes sur les sessions de recrutement notamment par simulation, ce qui améliore le recrutement puisque les barrières de langue et de formation s'effacent devant la mise en pratique des savoirs faire.

Objectif spécifique 4 : Personnes bénéficiaires d'un soutien financier des actions de retour à l'emploi et d'insertion professionnelle

Afin de résoudre des problèmes freinant l'accès à l'emploi et à la formation, un travail de coordination avec les autres pôles de l'association ainsi qu'un accompagnement à l'ouverture des droits sociaux sont mis en œuvre. Ainsi 77% des personnes ont été également suivies au pôle social pour un suivi global ou ponctuel.

Une aide spécifique pour les personnes les plus éloignées de l'emploi a été créée afin de leur permettre de recharger un pass Navigo et de suivre des formations linguistiques en vue d'acquérir plus d'autonomie.

PERSPECTIVES 2016 :

La mise en place d'une bourse d'études est étudiée. Elle permettrait notamment de soutenir financièrement les personnes désirant reprendre des études supérieures mais n'ayant pas le droit à prétendre aux bourses du CROUS à cause de leur nationalité.

Objectif spécifique 5 : Partenariats mis en place

Des accompagnements physiques vers les différentes structures d'accès à l'emploi lors des inscriptions ou entretiens de suivi sont proposés. Ce dernier point permet d'une part de palier une appréhension que des personnes peuvent ressentir devant une administration surtout dans le contexte prostitutionnel. Cela contribue d'autre part à une meilleure coordination des actions avec les interlocuteurs extérieurs pour plus d'efficacité.

Ainsi « Les Amis du Bus des Femmes » travaille activement avec **la mission locale du XXème** arrondissement puisque beaucoup de femmes ont une domiciliation administrative au local, ce qui permet un meilleur suivi des actions entreprises avec les bénéficiaires et un échange constant avec les conseillers.

De plus, la chargée de mission est en contact avec deux personnes spécifiques du **Pôle Emploi**, l'une spécialisée dans l'accompagnement des personnes migrantes (ouverture des droits ATA, puis ADA) et l'autre au Pôle Emploi d'Aulnay sous-bois dans le 93 spécialisé dans les sessions de recrutement par simulation régulièrement organisée avec des entreprises locales.

Déjà partenaire de l'association « **Aux Captifs la Libération** », un partenariat s'est créé entre les deux chargées de mission emploi de chaque association. Face aux difficultés que rencontrent les personnes sans papiers ou en demandes d'asile et n'ayant pas encore l'autorisation de travailler, un atelier d'art thérapie centré sur la couture a été créé en 2015. Ainsi 4 personnes sont orientées vers cet atelier de remobilisation et d'échange autour de la création manuelle, tout en apprenant un savoir-faire.

Enfin en 2015 un atelier collectif de simulation d'entretien d'embauche a été organisé avec notre partenaire « **l'Agence du Don en Nature** » et l'agence d'intérim **Randstad**. Une conseillère en recrutement est venue rencontrer 8 personnes (francophones, à sa demande) afin de faire le point sur les curriculum vitae, les lettres de motivation et faire une simulation d'entretien d'embauche en rendez-vous individuel afin de déterminer les freins éventuels et les actions à mener.

Il en ressort que, même si la volonté et la motivation des personnes rencontrées sont extraordinaires, elles manquent principalement de confiance en elles et ont des difficultés à mettre en valeur leur expériences et savoirs faire.

Les curriculum vitae et lettres de motivation, modifiées si nécessaire, ont été envoyés à la chargée de recrutement de RANDSTAD, Ana de Boa Esperança, pour diffusion en interne dans les agences Randstad. D'autres ateliers auront lieu dans le cadre de ce partenariat.



Atelier collectif avec la chargée de recrutement Randstad

PERSPECTIVES 2016 :

Un partenariat avec l'association « HERA » est prévu pour l'année 2016. Ce partenariat a pour but de préparer des femmes à l'auto-entrepreneuriat par le biais d'ateliers collectifs, de séminaires avec des professionnels et l'accompagnement d'un mentor entrepreneur pour accompagner dans la création d'entreprise. Les femmes pourront être reçues individuellement une fois par mois pour assurer le suivi et l'accompagnement dans leur formation avec les mentors.

Continuer les ateliers CV et entretiens individuels avec Ana de Boa Esperança (RANDSTAD) s'impose.

Continuer le partenariat avec les CAPTIFS DE LIBERATION concernant l'atelier de couture.



SOYEZ SOLIDAIRE, SOUTENEZ

« LES AMIS DU BUS DES FEMMES »

☐	Je donne 20 €	
☐	Je donne 50 €	
☐	Je donne 8 € durant 12 mois	
☐	Je donne un autre montant :	

66% du montant
des dons
sont déductibles
de vos impôts
dans la limite de 20 %
de votre revenu
imposable

Reconnue
d'intérêt général,
l'association
est habilitée
à délivrer
des reçus fiscaux

POUR SOUTENIR NOTRE ASSOCIATION, FAITES UN DON :

En prélèvement sécurisé sur www.lesamisdubusdesfemmes.org



Par chèque à l'ordre : Les Amis du Bus des Femmes - Service comptabilité
58, rue des Amandiers - 75 020 Paris

Le pôle sociolinguistique



La continuité des objectifs de l'association est aussi assurée par le Pôle Sociolinguistique à travers les cours de français. Les besoins des personnes en matière de formation sociolinguistique sont, d'abord, de **parler la langue du pays** où elles ont choisi de s'installer durablement, de trouver un **emploi/une formation professionnelle, d'être autonome** dans la vie quotidienne, d'une manière générale de pouvoir **communiquer plus facilement** (mieux comprendre, mieux s'exprimer). Enfin, les personnes qui n'ont pas été scolarisées demandent principalement à apprendre **à lire et à écrire** en français afin de pouvoir assumer seules leurs démarches administratives. Chaque personne orientée vers le Pôle Sociolinguistique est d'abord reçue en rendez-vous individuel et est ensuite orientée dans un groupe adapté à son niveau, à ses attentes et surtout à ses besoins langagiers.

Tout groupe confondu, **165 cours** au total ont été dispensés et **835 passages annuels** ont été enregistrés.

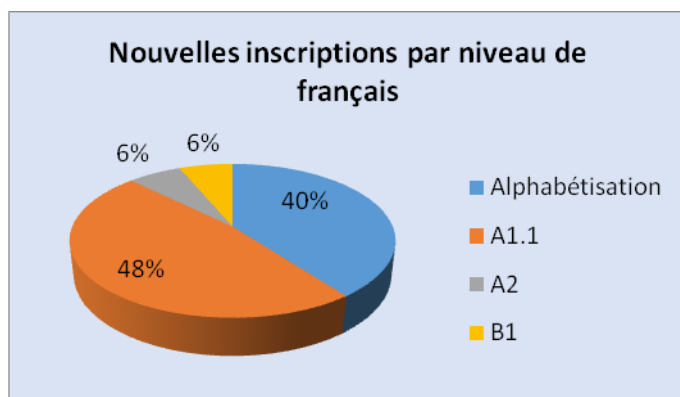
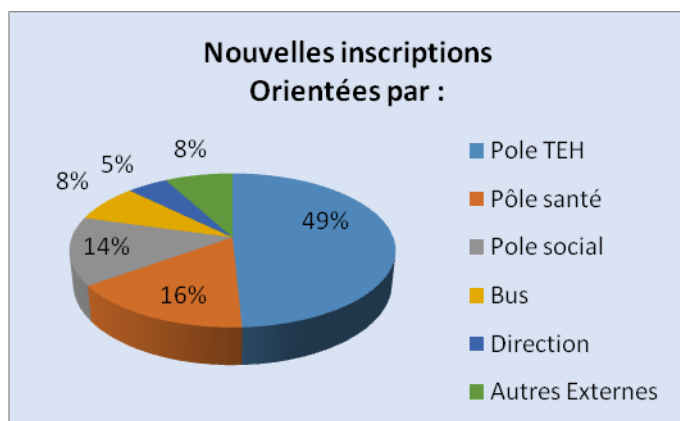
En 2015, les ateliers de français ont été fréquentés par **102 personnes, 100% de femmes** d'un âge moyen de **26 ans**.

On constate une baisse du nombre de la file active par rapport à l'année précédente, liée à une suspension des ateliers pendant trois mois, due au changement de la chargée de mission du Pôle.

Néanmoins, le nombre de nouvelles inscriptions a augmenté. **63 personnes**, toutes primo-arrivantes, ont été inscrites cette année, ce qui représente **62% de toute la file active en 2015**. Par comparaison, les nouvelles inscriptions en 2014 représentaient 38% de toute la file active. Ainsi, nous avons constaté une hausse de la demande de cours des personnes nouvellement arrivées.

Sur les 63 personnes, 31 ont été orientées par le pôle TEH. Une grande majorité fait partie des programme Patience et Joy. Les 32 autres ont été orientées, dans l'ordre, par le Pôle santé, le Pôle social, le Bus et enfin par la Direction.

Une grande majorité de ces femmes ont été orientées dans des groupes de faibles niveaux (alphabétisation et débutants A1.1).



Entre janvier et juillet 2015, nous avons accueilli une **volontaire en service civique**. Parmi ses autres activités, elle était chargée de **préparer et d'animer des cours d'initiation au français**, en lien avec la chargée de mission de la formation sociolinguistique. **22 personnes** ont pu bénéficier de ces cours.

Objectifs de la formation sociolinguistique

En 2015, nous avons cerné les objectifs du Pôle sociolinguistique autour de deux grands objectifs afin d'offrir plus de cours au sein de chaque niveau de langue.

- I. **Le premier objectif** « favoriser l'accès aux droits et l'autonomie socio-langagière » est destiné aux niveaux débutants :
- **Niveau « alphabétisation »** vise l'acquisition de savoirs de base (**lire, écrire**) par des personnes qui n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine afin de leur permettre d'assumer seules leurs démarches administratives. Cette formation compte **31 personnes** dont 19 nouvellement inscrites (61%).
 - **Niveau A1.1** vise le **gain en autonomie dans la vie quotidienne** : parler, comprendre, lire et écrire en français. L'accent est mis sur la **communication orale** : se présenter, poser et répondre à des questions simples, demander de l'aide, expliquer un problème de santé. Le niveau A1.1 compte **27 personnes** dont 21 nouvellement inscrites (78%)

Les niveaux débutants se construisent autour **des Ateliers sociolinguistiques (ASL)** qui visent à développer les capacités socio-langagières des participantes en fonction des rôles sociaux attendus tels que :

- usager des transports publics
- allocataire de la CAF
- parent d'élève
- patient d'un médecin
- demandeur d'asile, etc.

Nous avons continué, comme lors des années précédentes, à adapter les objectifs des cours afin de mieux les mettre en lien avec le travail prostitutionnel. En ASL nous développons certains aspects de la

langue qui ont comme objectif, une fois de plus, l'autonomie, mais cette fois-ci dans le cadre de l'activité prostitutionnelle et tout ce qui s'y rapporte : appeler les numéros d'urgence, demander de l'aide, décrire une personne, un lieu, une situation, se repérer dans le temps et dans l'espace...

Dans le cadre du projet Santé-Liberté, en lien avec la **chef de projet santé et le pôle TEH**, nous avons continué les ateliers thématique afin **d'échanger** et **d'informer** les femmes nigérianes sur des problématiques de **santé** et **d'accès aux droits**. Ces ateliers ont donné lieu à la création du **guide Hustlers** qui se veut un outil pratique pour ces femmes lié à leur vie et activité en France. Cf rapport pôle TEH

II. **Le deuxième objectif** « Favoriser l'accès aux diplômes et à l'emploi » est destiné aux personnes qui ont déjà acquis des bases en français et qui ont un projet de vie en France à travers la formation et l'emploi. Cet objectif s'inscrit dans le programme **l'École du Bus**. Un niveau de français est concerné par cet objectif :

- **Niveau A2** pour approfondir les connaissances à l'oral et **la formation à l'écrit** afin d'aider à la préparation des diplômes que le niveau induit – DELF A2, DELF Pro. Le niveau A2 compte **30 personnes** dont 4 nouvellement inscrites (13%).

École du Bus

Il s'agit d'un programme d'aide à l'insertion professionnelle par l'accès à la formation sociolinguistique.

En 2015, la session DELF Pro a été reportée, plusieurs facteurs étant en cause : le changement de la chargée de mission du pôle, entraînant une suspension de trois mois des ateliers de français ; le niveau insuffisant à l'écrit des participantes, ne permettant pas la préparation au diplôme. Nous avons constatés que la formation en ASL et la préparation au DILF s'appuient principalement sur des compétences à l'oral. À cela s'ajoute la conjoncture actuelle avec une offre de formations en baisse de la part de l'Office Français de l'Immigration et d'Intégration (OFII).

Par conséquent, pour les niveaux post DILF (niveau A1/A2), la formation en français **au sein du Bus** des femmes a été orientée plus vers l'acquisition des compétences à l'écrit afin de favoriser la passation des diplômes permettant l'insertion professionnelle

Une session de **Diplôme Initial de Langue Française**, premier diplôme en français, a été organisée. 11 bénéficiaires se sont inscrites pour suivre la préparation à ce diplôme : 8 l'ont passé en septembre 2015. Trois personnes n'ont pas pu passer le diplôme pour des raisons administratives : leur passation a été reportée. Toutefois, comme chaque année, les préparations au DILF rencontrent un grand succès : les

personnes qui le préparent sont assidues et investies. Pour la plupart d'entre elles, n'ayant pas eu accès à la scolarisation dans leur pays d'origine, ce premier diplôme représente un grand pas en avant. **100% des personnes inscrites qui ont préparé le DILF au sein de l'association, ont réussi l'examen.**

Projets mis en place en 2015	Projets à mettre en place en 2016
<i>Cerner les objectifs du Pôle sociolinguistique autour des ASL, de l'accès aux diplômes et à l'emploi.</i> <i>Analyse des besoins, collecte de documents authentiques et leur exploitation en ASL.</i> <i>Pour les niveaux plus avancés renforcer l'apprentissage du français à l'écrit afin de favoriser l'accès à l'emploi.</i> <i>Orientations vers des structures partenaires offrant plus de cours hebdomadaires.</i>	Mettre en place le niveau B1 afin de créer des bases solides à l'écrit, favoriser l'accès à l'emploi et permettre la préparation du TCF - test requis pour la nationalité française.
<i>L'édition du guide Hustlers à partir des ateliers Santé Liberté organisés en lien avec le Pôle Santé et le Pôle TEH.</i>	Créer des affiches et des fiches pratiques à partir du guide Hustlers pour que les sujets traités dans le guide touchent un public plus large.
<i>Mise en place d'ateliers d'improvisation théâtrale autour du projet Santé Liberté afin de libérer la parole des femmes victimes de TEH.</i>	Poursuivre les ateliers collectifs organisés autour des problématiques de Santé et de Liberté des femmes nigérianes victimes de traite.
<i>Entre janvier et juillet 2015</i> <i>Accueil d'une volontaire en service civique proposant plus des cours d'initiation en français aux publics très débutants.</i> <i>Reprise des cours d'initiation à l'informatique par la volontaire en Service Civique</i>	Accueil de bénévoles pour assurer plus de cours. Trouver des solutions pour assurer des cours d'informatique.



Pôle T.E.H.



Le bilan de l'action menée par le pôle TEH de l'association fait l'objet d'un rapport détaillé à destination de nos financeurs, qui n'est pas rendu public.

La Traite des Êtres Humains est un concept récent, introduit dans le code pénal en 2003 sous l'article 225-4-1, qui continue d'être défini par la jurisprudence française. Le 16 décembre 2015, la Cour de Cassation de Paris a rendu une décision qui précise l'incrimination :

(...) les prévisions de l'incrimination définie par l'article 225-4-1 du Code pénal (...) sont d'éradiquer le commerce des êtres humains afin de combattre des comportements d'esclavagisme particulièrement destructeurs pour la dignité humaine et inscrits dans un contexte de déséquilibre économique mondial.

(...) il convient d'éviter de banaliser cette incrimination spécifique

(...) les juges d'appel ont relevé que les faits reprochés aux prévenus sont d'une réelle gravité dès lors qu'ils s'inscrivent dans une organisation structurée, pensée, rodée, utilisant tous les moyens modernes avec efficacité et à même de frapper de façon incessante, de manière simultanée à des endroits différents, au préjudice de nombreuses victimes (...).

Cour de Cassation Criminelle, 16 décembre 2015, n° 14-85.900.



Introduction

Etat des lieux sur le territoire francilien en 2015

Sur la région parisienne, en 2015, nous observons une aggravation continue du phénomène de la traite nigériane déjà observée l'année précédente : aggravation quantitative (de nouvelles femmes rencontrées chaque semaine) et qualitative : augmentation du nombre de mineures (une centaine environ fin 2015, 25% des nouvelles victimes identifiées dans l'année) et diminution de l'âge de ces dernières (des victimes de moins de 15 ans signalées lors des maraudes, des placements de victimes de 11 et 12 ans).

Cette situation, grave et complexe, qu'il convient de qualifier de crise humanitaire, s'inscrit dans un contexte global de crise migratoire internationale.

C'est pourquoi, la traite nigériane a focalisé la majorité des efforts entrepris par l'action en 2015. Les besoins sociaux observés sont nombreux. Le développement du nombre de mineures crée notamment de nouveaux besoins en matière d'identification et de mise à l'abri et la mobilisation de nouveaux acteurs (protection de l'enfance), appelle aussi des enjeux de transformation des pratiques et des représentations collectives chez les professionnels comme chez les femmes nigérianes.

Communiqué du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 16.03.2016 :

Le GRETA est inquiet du nombre considérable de mineurs non accompagnés, comptant des enfants victimes de traite parmi eux, qui disparaissent peu après avoir été placés dans des centres d'hébergement et se trouvent ainsi exposés à des risques accrus de traite et d'exploitation. Le GRETA a exhorté 36 des 40 pays européens évalués jusqu'à présent à améliorer l'identification des enfants victimes de la traite, ainsi que l'assistance et l'accompagnement qui leur sont fournis, conformément à leurs obligations juridiques issues de la Convention anti-traite du Conseil de l'Europe.

« Les enfants et les jeunes qui arrivent sur nos côtes sont particulièrement vulnérables à l'exploitation des trafiquants, notamment lorsqu'ils voyagent seuls ou ont été séparés de leurs familles », a déclaré le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, confirmant ainsi les constats qu'il a partagés avec les chefs de gouvernements dans son document intitulé « [Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés : une responsabilité partagée](#) ». « Le rapport publié aujourd'hui souligne que beaucoup de nos États membres doivent développer les procédures d'identification des enfants victimes de traite et améliorer l'accompagnement qu'ils reçoivent, ainsi que les mesures prises pour empêcher que les enfants ne disparaissent des centres d'accueil », a-t-il ajouté.

Le président du GRETA, Nicolas Le Coz, a quant à lui déclaré : « Les personnes qui tentent de rejoindre l'Europe sont des proies faciles pour les trafiquants, notamment en raison des barrières qui se dressent devant eux pour obtenir de l'aide. Les obligations juridiques qui s'imposent aux États d'identifier et protéger les victimes sont un rempart contre la traite et l'exploitation d'êtres humains et une arme contre les trafiquants. »

Méthodologie de l'action

L'association a pour objectifs de 1/travailler avec et pour les personnes prostituées et de 2/ lutter contre la traite des êtres humains (TEH). C'est dans le cadre de ce second objectif que le Pôle TEH de l'association a été créé dans le but de **répondre aux besoins spécifiques des personnes victimes de traite** rencontrées par l'association. La complexité de leur situation et la difficulté de leur accompagnement vers des droits en matières de protection, rendent nécessaire l'existence d'un pôle entièrement dédié à ce travail. L'action menée est proactive et globale : **PROACTIVE** en allant vers les personnes, à leur rencontre, pour promouvoir leur identification, et **GLOBALE** en soutenant les personnes victimes de traite, d'exploitation ou de servitude, tout au long de leur parcours, depuis leur identification jusqu'à leur insertion.

L'action menée est aussi **PARTICIPATIVE** en encourageant l'implication des anciennes victimes dans l'action, dans une démarche individuelle et collective.

Aux démarches d'accompagnements individuels personnalisés et de parcours d'insertion, il convient de mobiliser aussi des démarches d'intervention sociale d'intérêt collectif pour construire de nouvelles logiques de groupe, en favorisant la participation des usagers et les démarches collectives de production de connaissances, dans une perspective de transformation sociale (loi du 2 janvier 2002 de l'action sociale et médico-sociale).

Il s'agit donc de favoriser l'affirmation d'expertises individuelles nouvelles de l'utilisateur, du pair émulateur, ou pair aidant, dans un processus qui donne une large place à la prise en compte de l'expérience vécue et exprimée par les acteurs ; de favoriser leur participation aux instances d'orientation ; de favoriser l'affirmation d'expertises collectives, des processus collectif d'expression, de production de connaissances, de délibération et de construction concertée de la décision, d'engagement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation.

Composition des effectifs du pôle en 2015

1 Chef de projet (1ETP) : conseille et accompagne, définit les objectifs et les actions en fonction des besoins, coordonne et évalue l'action, les programmes et les projets menés dans ce cadre.

1 Animatrice-médiatrice (0.47 ETP) : informe et accompagne les personnes dans l'accès aux droits en matière de protection.

1 Assistante sociale (0.7 ETP) : accompagne l'accès à la protection sociale.

1 Conseillère emploi-formation (0.15 ETP) : accompagne vers la formation et l'emploi

1 Avocate externe : conseille et représente les personnes victimes de TEH.

1 Chargée d'étude (0.25 ETP) et **1 anthropologue** (0.25 ETP): animent le projet « Analyse des 10 ans du programme Victoria »

1 Professeur de théâtre (bénévole) : anime le projet « Nigerian Drama » en partenariat avec l'association du GITHEC (3 bénévoles).

5 pairs aidants usagers du pôle TEH (bénévoles): participation aux actions d'orientation et d'assistance et/ou à leur définition en 2015.

5 pairs émulateurs usagers du pôle TEH (bénévoles): animent le projet « Nigerian Drama ».

5 pairs émulateurs usagers du pôle TEH (bénévoles) : animent le projet « « Analyse des 10 ans du programme Victoria ».

2 étudiantes de la Clinique de Droit de Sciences po Paris (bénévoles) : assistance dans la demande d'asile.

Objectif général :
**Favoriser l'accès aux droits pour les personnes
victimes de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.**

RESULTATS 2015

237 bénéficiaires dont 102 nouvelles femmes rencontrées en 2015.

**OBJECTIF PRINCIPAL 1 : Favoriser l'accès à l'information
(Programme Patience)**

Objectif spécifique 1 : Favoriser la rencontre et l'accueil des victimes de TEH

Objectif spécifique 2 : Renforcer leurs capacités via l'accès aux soins, aux droits et à l'éducation

Objectif spécifique 3 : Favoriser la verbalisation

RESULTATS 2015 = 150 bénéficiaires dont 105 nouvelles personnes.

**OBJECTIF PRINCIPAL 2 : Favoriser l'accès aux droits en matière de protection
(Programme Joy)**

Objectif spécifique 1 : Favoriser l'accès à la protection sociale

Objectif spécifique 2 : Favoriser l'accès à la justice

Objectif spécifique 3 : Favoriser l'accès à l'asile et la protection des témoins (L. 316.1 du CESEDA)

RESULTATS 2015 = 75 bénéficiaires dont 28 nouvelles entrées dans le programme en 2015.

**OBJECTIF PRINCIPAL 3 : Favoriser l'autonomie et l'insertion des victimes protégées
(Programme Victoria)**

Objectif spécifique 1 : Favoriser l'accès à la protection sociale

Objectif spécifique 2 : Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi

Objectif spécifique 3 : Favoriser la participation des usagers dans les actions du pôle TEH

RESULTATS 2015 = 72 bénéficiaires dont 28 nouvelles entrées dans le programme en 2015.

Objectif principal 1 : Favoriser l'accès à l'information (programme Patience)

Objectif spécifique 1 : Favoriser la rencontre et l'accueil des victimes de TEH

Objectif spécifique 2 : Renforcer leurs capacités via l'accès aux soins, aux droits et à l'éducation

Objectif spécifique 3 : Favoriser la verbalisation

Le programme Patience a pour objectif de promouvoir l'émancipation et la verbalisation des potentielles victimes de TEH identifiées. Il s'agit de les soutenir dans un **processus de réflexion** autour des situations d'exploitation et/ou de contraintes vécues, **en renforçant leurs capacités**, tout en créant **un espace/ temps de parole adéquat à leur verbalisation** (entretiens individuels). Ce travail s'appuie sur une démarche proactive d'« aller vers » coordonnée avec le pôle mobile, et le développement d'une **relation de confiance**, construite sur une disponibilité, une volonté de répondre à leurs demandes et d'apporter un soutien concret, des connaissances utiles, un soutien financier le cas échéant. Le renforcement de leurs capacités s'appuie sur **l'étroite relation entre liberté, santé et éducation**. Un travail coordonné est mené avec le pôle Santé et le pôle Formation, pour promouvoir à la fois l'accès aux soins médico-psychologiques, l'apprentissage du FLE, l'éducation à la santé et l'information sur leurs droits.

RESULTATS 2015

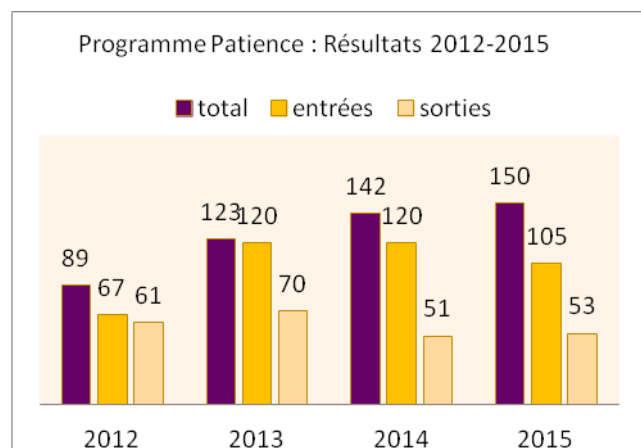
Pour le programme PATIENCE : **150 usagers - 105 entrées - 53 sorties**

150 femmes potentiellement victimes de TEH ont été rencontrées, accueillies et informées sur leurs droits au cours de l'année 2015, dans le cadre du Programme PATIENCE de promotion de l'accès à l'information, **dont 105 nouvelles** (2014 : 142 femmes dont 120 nouvelles).

A la fin de l'année 2015, parmi ces 150 personnes, on comptabilise **53 sorties du programme Patience** :

- **25 ont été réorientées vers les assistantes sociales** de l'association, parce que leur situation ne relevait pas du pôle TEH ; **28 sont entrées dans le programme JOY** : elles ont effectivement verbalisé au cours de l'année vivre une situation de TEH et exprimé un besoin d'accompagnement dans l'accès aux droits en matière de protection.

Entre 2012 et 2015, on compte toujours un nombre croissant de femmes accueillies dans le cadre du programme Patience : du fait d'une part toujours importante de nouvelles femmes rencontrées chaque année, mais aussi d'un nombre de sorties qui ne représente sur les deux dernières années qu'un tiers environ des usagères (51-52).



L'efficacité du programme Patience est plutôt bonne, mais se heurte en 2015 aux immenses difficultés pour réussir à mettre en place une relation de confiance avec les victimes et à déconstruire un système d'emprise complexe. Il convient de réfléchir en permanence à de nouvelles méthodes de travail, d'approche et de détection des victimes dans les lieux de prostitution parisiens, en lien avec les autres acteurs du territoire. Le travail de la médiatrice a permis de maintenir des résultats stables.

Réalisation d'un guide d'informations participatif, par et pour les femmes nigérianes, intitulé : « Hustlers, Health and Freedom ».

Suite aux ateliers « Santé - Liberté » menés en 2012-2013, un guide a été rédigé à destination des nouvelles femmes nigérianes qui arrivent en France, terminé en 2014 et imprimé en 2015. Nous avons commencé sa distribution auprès de nos usagères et il a été très bien accueilli. Il sera présenté au secteur médico-social et associatif, lors d'un colloque organisé au mois de Février 2016.



Conception graphique : Mora Prince, Atelier C'est Signé.

Représentation du spectacle « Nigerian Drama – Feeling free is not enough ».

Suite aux travaux menés avec des femmes nigérianes lors d'ateliers d'improvisation théâtrale mis en place en septembre 2014, au Centre des Amandiers du 20^e, autour des travaux accomplis lors de la création du guide « Hustlers, Health and Freedom », Clément SIBONY et l'association GITHEC ont construit avec une dizaine de femmes un spectacle intitulé « Nigerian Drama – Feeling free is not enough ». En 2015, ce spectacle a pu être représenté au Théâtre du Vingtième en janvier 2015 et au Théâtre National de Bordeaux en novembre 2015, en partenariat avec l'association IPPO.



Bonjour,

J'ai assisté hier soir au TnBA à la mise en scène de la vie de ces femmes remarquables Nigérianes.

Je m'attendais au départ à une mise en scène privilégiant l'aspect dramatique (à cause du titre peut-être) auquel on s'attend toujours quand on s'installe devant l'horreur de l'humanité. Et finalement, je me suis retrouvée à réfléchir et même à sourire devant ce ton familier des femmes Africaines, ces attitudes et remarques des femmes tout court, cette amitié, cette sororité, cette souffrance partagée, ce courage immense mais aussi cet humour.

Et puis le serrement du coeur et l'émotion ont commencé à me saisir lorsque ces femmes se sont mises à slamer et à chanter ce « Get ready Sisters for Freedom ». Mes larmes ont coulé quand les témoignages intimes de leur détresse et de celles de toutes les autres femmes Nigérianes dans cette situation ont été évoqués sur scène.

Alors vraiment, je voulais les féliciter encore et les embrasser toujours. Les féliciter pour cette soirée où elles ont eu cette force de se mettre à distance pour décrire leur quotidien sans jamais tomber dans un pathétisme ni installer aucun voyeurisme. Les féliciter pour leur talent et leur beauté sur cette scène car elles ont donné un ton tellement juste à cette représentation qu'aucune actrice même professionnelle n'aurait égalé. Et les embrasser toutes pour leur dire combien je suis touchée par leurs histoires de vie et combien j'aimerais les aider.

Ce matin en me réveillant, j'ai encore pensé à elles. Avec un petit pincement de tristesse et en espérant de toutes mes forces qu'elles puissent vivre cette vie dont elles rêvent. Lewis Carroll a écrit ceci: " Mais alors, dit Alice, si le monde n'a absolument aucun sens, qui nous empêche d'en inventer un ? ». Je leur souhaite, à ces femmes - toutes et les autres - de vivre un jour cet autre monde. Et merci à vous, l'association les Amis du bus des Femmes et l'association IPPO, d'avoir organisé cette soirée et pour vos combats. Puissent la force et l'espoir continuer de vous accompagner, toutes et tous.

Isabelle Kanor – Bordeaux Message reçu le lendemain de la représentation bordelaise de Novembre 2015

Travail d'écriture collectif du film d'ethno-fiction "Travel" avec l'anthropologue Nicola MAI

En 2015, huit femmes Nigérianes membres de l'association "Les Amis du Bus des Femmes" ont

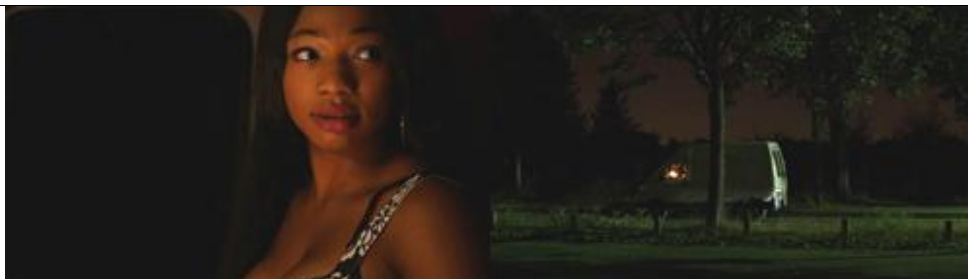
participé un atelier d'écriture collective sur la demande d'asile, animé par l'anthropologue Nicola MAI, affecté au Laboratoire Méditerranéen de Sociologie de l'Université d'Aix-Marseille. L'issue de ce travail a permis la réalisation du film d'ethno-fiction "Travel".

Le film « Travel » s'inscrit dans le projet universitaire « *Emborders* » présenté ainsi :

« Les dispositifs qui donnent accès à la protection humanitaire et à l'asile politique fonctionnent comme des frontières biographiques, donnant (ou refusant souvent) l'accès aux droits de l'homme et au marché du travail sur la base de discours standardisés de victimisation et vulnérabilité. Au cours des trente dernières années, les flux migratoires se sont accrus et diversifiés et les politiques néolibérales ont inclus le genre et la sexualité parmi les critères d'éligibilité à la protection humanitaire, tout en restreignant l'accès aux marchés du travail dans le Nord. Le projet Emborders compare l'impact des interventions humanitaires ciblant les migrants travailleurs sexuels et les minorités sexuelles en demande d'asile au Royaume-Uni (Londres) et en France (Marseille/Paris) grâce à la réalisation de 100 entretiens semi directifs et de deux films ethnofictions expérimentales. » (Nicola MAI).

Le choix de l'ethno-fiction, comme outil de travail, répond à un souci d'examiner et de représenter, de manière participative, la compréhension qu'ont les migrants de leur propre expérience de la migration, de la prostitution et des interventions humanitaires.

Un extrait du film a été présenté en avant-première à Marseille le 24 septembre 2015, à la suite **du séminaire « Representing sexual Humanitarism », MUCEM Marseille (23 et 24 septembre 2015), où nous avons fait une intervention intitulée : « Représenter les victimes Nigérianes de la traite: la traduction humanitaire de la migration et de la souffrance »**. Il s'agit d'un *workshop de deux jours au MuCEM (Marseille) avec des universitaires internationaux, des cinéastes et des militants associatifs pour explorer la notion de 'l'humanitarisme sexuel'*. Le workshop émerge du projet de recherche *Embodied Borders (EMBORDERS)* réalisé par Nicola Mai, anthropologue et Calogero Giametta, post-doctorant, affectés au Laboratoire Méditerranéen de Sociologie de l'Université d'Aix-Marseille, et financé par la Fondation A*MIDEX.



Projet CHOICE

Prise en charge des souffrances psychiques des personnes victimes de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle

Un projet expérimental développé depuis 2014 par Les Amis du Bus des Femmes, AFJ et Aux captifs la libération, avec un portage du projet tournant (Les captifs en 2014-2015, le Bus des Femmes en 2016).



Objectif global

Améliorer la prise en charge psychique des femmes victimes de la TEH

Objectif spécifique 1 : Proposer une démarche de soins psychologiques innovante et accessible pour les victimes

Résultats attendus : 25 femmes bénéficiant d'un soutien psychologique adapté

Activités

1. Orientations vers la psychologue par les associations partenaires lors d'entretiens communs
2. Consultations individuelles réalisées par une psychologue spécialisée sur la question de la TEH
3. Ateliers collectifs et groupes de parole menés dans les associations partenaires

Indicateurs d'évaluation:

Adhésion au travail thérapeutique : nombre d'entretiens honorés, nombre de réorientations, nombre de femmes validant l'intérêt de cette démarche.

Adhésion au travail social en parallèle : nombre de bénéficiaires du projet CHOICE ayant mobilisé des droits en matière de protection (hébergement, justice, asile) et part de ces dernières sur la file du projet CHOICE (effet), nombre de bénéficiaires du projet CHOICE inscrites dans un parcours éducatif ou de formation professionnelle et part de ces dernières sur la file du projet CHOICE (effet), mise en regard de ces résultats avec le nombre d'entretiens réalisés au cours de l'année (efficience).

Objectif spécifique 2 : Développer un réseau de professionnels formés et opérationnels

Résultats attendus : 10 professionnels de santé partenaires et sensibilisés à la TEH

Activités

1. Identifier des partenaires du réseau médical et les sensibiliser à la TEH et au travail thérapeutique mis en place.
2. Orienter des femmes vers le réseau de partenaires sensibilisés pour des suivis psychologiques et psychiatriques.
3. Identifier les leviers pour favoriser l'adhésion au soutien psychologique et diffuser les connaissances auprès des partenaires.

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de professionnels rencontrés et sensibilisés, nombre de professionnels souhaitant être partenaires, nombre de femmes orientées et réorientées, nombre de suivis mis en place et d'adhésions aux partenaires, nombre de partenaires sensibilisés.

Objectif principal 2 : Favoriser l'accès aux droits en matière de protection (programme Joy)

Le programme JOY a pour objectif de promouvoir la protection des personnes victimes de TEH identifiées dans le cadre du programme Patience, qui verbalisent leur situation et souhaitent mobiliser leurs droits en matière de protection.

En fonction de la situation de chaque personne, les victimes sont informées sur leurs droits, conseillées, soutenues et accompagnées dans la réflexion et la définition d'une stratégie individuelle, dans le respect de la diversité des besoins individuels. La promotion de cet accès aux droits spécifiques en matière de protection est envisagée sous trois angles, qui peuvent être interdépendants : la protection sociale, pénale et/ou administrative.

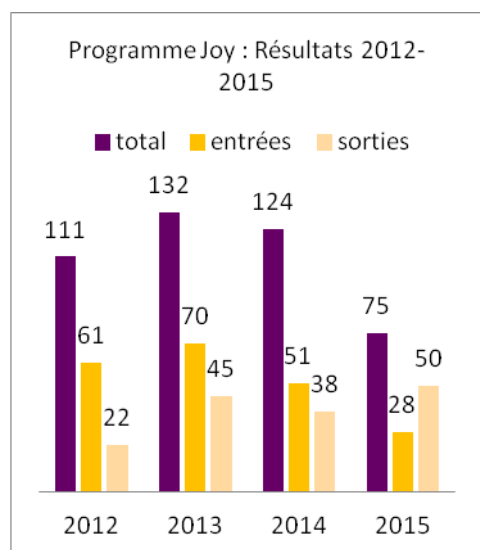
RESULTATS 2015

Pour le programme JOY : 75 usagers - 28 entrées – 50 sorties

En 2015, 75 femmes ont été accompagnées dans un accès aux droits en matière de protection des personnes victimes de TEH, dont 28 nouvelles et 43 femmes qui étaient déjà accompagnées en 2014.

Deux tiers de la file active (50) sont sorties du programme JOY en 2015 :

- 19 sont entrées dans le programme VICTORIA
- 10 sont parties en province via le dispositif Ac.sé
- 5 ont été prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance
- 11 ont été réorientées vers des associations partenaires ou étaient déjà pris en charge dans le dispositif Ac.sé en 2014 (soutien technique pour les CHRS accueillants).
- 3 ont bénéficié d'un retour volontaire vers le Nigeria et 1 femme est rentrée seule en Roumanie
- 1 a été expulsée au Nigeria depuis la Belgique.



Baisse de la file active du programme JOY

L'aggravation de la traite nigériane a focalisé l'action sur le programme Patience et notamment la détection des victimes en 2015, notamment des mineures.

Efficacité du programme JOY

En 2015, le programme JOY s'est donc révélé très efficace. Ce résultat est principalement le fait de l'obtention du statut de réfugiée pour beaucoup de femmes au cours de l'année. En effet, beaucoup était en attente de la décision de la Cour Nationale du Droit D'Asile, qui avait mis tous les dossiers en attente d'une décision portée sur un dossier qui a finalement fait jurisprudence (voir ci-après). Ainsi, Parmi les 43 femmes qui étaient déjà suivie dans le Programme JOY en 2014 et qui étaient en attente de la décision de la Cour depuis longtemps, 19 ont obtenu le statut de réfugiée en 2015 et sont ainsi sorties du Programme Joy.

Le 3 mars 2015, lors d'une audience à la Cour Nationale du droit d'Asile, notre association a fait une intervention volontaire dans le dossier de demande d'asile d'une femme nigériane, aux côtés de deux autres associations françaises (CIMADE et IPPPO), pour défendre la délivrance du statut de réfugié aux femmes nigérianes victimes de traite des êtres humains.

Par décision du 24 mars 2015, la Cour a par la suite octroyé le statut de réfugié à cette femme et considère donc désormais que :

(...) « *la traite des êtres humains [...] constitue une persécution* » aux termes de la Convention de Genève de 1951 et de la directive européenne 2011/95/UE (article 9). De plus, l'appartenance à un groupe social est reconnue aux femmes nigérianes originaires de l'état d'Edo, victimes de traite, ayant été soumises aux rituels juju, ayant engagé des démarches pour s'extraire du réseau d'exploitation et de ce fait étant exposées à des menaces. En effet, la CNDA considère qu'elles partagent « *une histoire commune* » et qu'elles sont exposé en cas de retour au pays « *à un regard réprobateur de la part non seulement des principaux acteurs criminels mais également de la société environnante* », ce qui permet de « *caractériser une identité propre qui leur est attribuée indépendamment de leur volonté ; qu'il suit de la que ces jeunes femmes appartiennent à un certain groupe social en raison de leur histoire commune et de leur identité propre perçue comme étant différente par la société environnante* ».

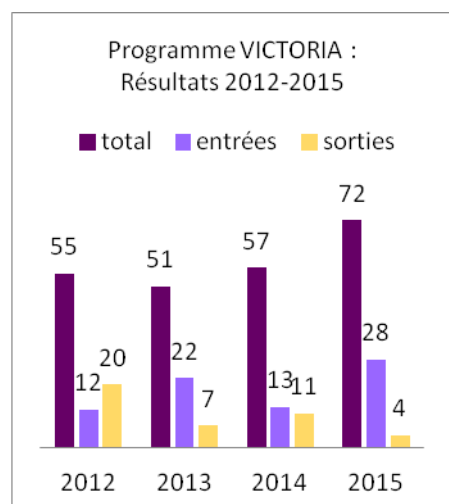


Objectif principal 3 : Favoriser l'autonomie (programme Victoria)

Le programme VICTORIA a pour objectif de promouvoir l'autonomie des personnes victimes de TEH soutenues dans le cadre du programme Joy, qui ont eu accès à une protection et qui souhaitent rester en région parisienne. Les personnes sont soutenues par une des assistantes sociales et la conseillère emploi-formation de l'association. En fonction de la situation de chaque personne, les victimes sont informées sur leurs droits, conseillées, soutenues et accompagnées vers le droit commun. Une veille (échanges d'informations entre les trois pôles) est assurée concernant la sécurité et la santé des personnes. Un travail spécifique est mené pour soutenir l'accès à l'indemnisation et à la CIVI.

RESULTATS 2015

Pour le programme VICTORIA : **72 usagères – 28 entrées – 4 sorties**



Le nombre total de bénéficiaires du Programme est croissant depuis 2012.

L'efficacité du programme VICTORIA est difficile à mesurer au regard du nom des sorties de programme, tant la durée de l'accompagnement est long vers l'autonomie. De même, le nombre de victimes entrées dans le programme en 2015 est important et représente le double de celui de l'année précédente. L'accompagnement vers l'autonomisation est un long parcours, qui demande la mutualisation des efforts de plusieurs acteurs sociaux en lien avec les partenaires de l'insertion du territoire parisien.

Objectif spécifique 1 : Promouvoir l'accès à la protection sociale et à la CIVI

Objectif opérationnel 1	Favoriser l'accompagnement social personnalisé
Actions :	• Orienter vers l'assistante sociale de l'association pour mettre en place un accompagnement social individualisé vers l'insertion. • Ouverture de droits sociaux et prestations • Accompagnement vers l'hébergement ou le logement • Aides financières légales et extra légales en interne ou en externe

Résultats 2015 :

Parmi les 72 femmes accompagnées dans le Programme Victoria en 2015, **63 ont bénéficié d'un accompagnement par une assistante sociale** de l'association, dont 27 pour des aides ponctuelles.

Un tiers sont de jeunes mères

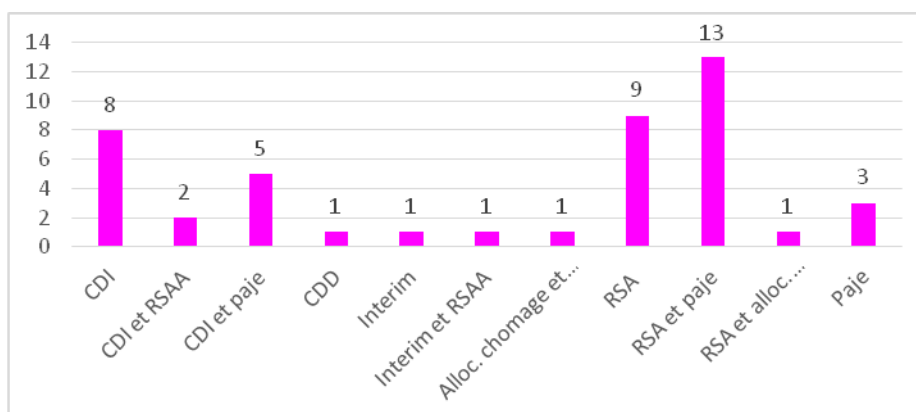
Parmi les 63 femmes accompagnées par l'assistante sociale, 18 vivent en couple, **22 ont un ou plusieurs enfant(s)** avec elles en France et la moitié de ces dernières (11) ont eu un enfant au cours de l'année 2015. La vie de famille, la parentalité et la vie de couple sont des éléments importants dans le travail d'accompagnement social, mais aussi psychologique : c'est en effet une des problématiques principales abordées dans le projet CHOICE.

Un tiers sont sans ressources

Parmi les 72 femmes usagères du programme Victoria, **25 n'ont pas de ressources** : n'ont pas encore de travail ou de formation rémunérée, n'ont pas le droit à des prestations sociales ou n'ont pas encore de droits ouverts pour ces dernières. Cette absence de ressources est un élément de grande précarité, que le programme VICTORIA travaille à réduire par le biais d'aides financières directes et d'un accompagnement global : de l'assistante sociale en lien avec la conseillère emploi-formation de l'association et la psychologue du projet CHOICE.

Trois quart des femmes du Programme Victoria dépendent des prestations sociales

L'ouverture des droits en matière de prestations sociales est déterminante pour permettre de démarrer un parcours d'insertion, en lien avec la chargée de mission « emploi-formation ».



Un tiers avaient un co-suivi social mis en place à la fin de l'année

Parmi les 63 femmes accompagnées par l'assistante sociale, **20 avaient un autre suivi social extérieur** mis en place, vers lesquels une partie d'entre elles ont pu être réorientées :

- soit au sein du lieu d'hébergement vers lequel elles ont été orientées (CHRS : 5, AFJ : 3, CHU : 1, résidence sociale : 2, Croix rouge pour les personnes hébergées au 115 : 1, ACT : 1)
- soit auprès du secteur (service social départemental : 2, centre communal d'action social : 1, PSA : 2).

Sur les 63 femmes accompagnées par l'assistante sociale dans le cadre du Programme Victoria, **12 sont sorties de cet accompagnement social** à la fin de l'année (soit après une orientation, soit après un départ de Paris).

Objectif opérationnel 2	Favoriser l'accompagnement dans la procédure de demande d'indemnisation auprès de la Cour d'Indemnisations des Victimes d'Infractions (CIVI)
Actions :	• Orienter vers l'assistante sociale et les avocats coordonnés pour promouvoir l'accès à la CIVI • Accompagnement physique lors d'audience, et/ ou d'expertises • Ecoute et soutien moral. • Préparation à l'utilisation des indemnités reçues, information sur les différentes possibilités.

En 2015, deux bénéficiaires ont été accompagnées dans des procédures de CIVI en cours et lors d'une audience la Cour d'Indemnisations des Victimes d'Infractions (CIVI). L'une d'entre elles a été accompagnée lors d'une contre-expertise psychiatrique.



Objectif spécifique 2 : Promouvoir l'accès à la formation et à l'emploi

Objectif opérationnel 2.1	Favoriser l'accompagnement personnalisé vers l'emploi
Actions	• Orienter vers la conseillère emploi de l'association pour mettre en place un suivi individuel • Définir un projet professionnel • Orienter vers les dispositifs de l'insertion professionnelle • Apporter une méthodologie de recherche d'emploi ou de formation • Soutenir et accompagner dans les démarches

Les personnes suivies au pôle « Emploi/Formation » viennent de leur propre chef et uniquement si elles le désirent. Le suivi s'effectue donc sur la base du volontariat ce qui permet de s'assurer de la réelle motivation des personnes.

Même dans le cadre d'un contrat (CDI, CDD, Intérim ou CUI-CAE) les personnes ont la possibilité de prendre rendez-vous pour :

- Information droit du travail.
- Information syndicale.
- Comprendre la fiche de paie, le contrat de travail.

Le programme VICTORIA : une attention particulière portée sur un tiers de la file active totale de la chargée de mission « emploi/formation »

En 2015, la chargée de mission « emploi/formation » a reçu **58 femmes faisant partie du programme « Victoria »** sur un total de 178 personnes, soit environ un tiers de l'activité.

Le temps de travail dédié aux femmes du programme VICTORIA est plus important que pour les autres femmes : une attention tout particulière est en effet apportée pour les soutenir dans leurs démarches : près de **la moitié des entretiens individuels** et la **quasi-totalité des accompagnements extérieurs**.

	File active	Nombre d'entretiens	Accompagnements extérieurs
Total	178	575	33
Programme VICTORIA	58	262	30

Déroulement des entretiens individuels :

- Renseignement d'une fiche de contact permettant de faire connaissance avec la personne.
- Evaluation du niveau de français (à l'oral).
- Etude du parcours professionnel (niveau de scolarisation, expériences professionnelles)
- Définition du projet professionnel (métier recherché et formation (si nécessaire)).
- Création du curriculum vitae, de la lettre de motivation.
- Inscription Pôle Emploi / Mission Locale.
- Recherche de formations, inscriptions.
- Actualisation Pôle Emploi et préparation des entretiens.
- Envoi de candidatures en réponses à des offres d'emploi ou spontanées.

12 personnes ayant trouvé un emploi accompagnées en 2015 :

Contrat	Durée	Secteur	Age	Situation familiale	RSA
CDI	Temps plein	Hôtellerie (Femme de chambre)	36	Célibataire	NON
CDI	Temps plein	Auxiliaire de vie	29	Célibataire	NON
CDI	Temps partiel	Hôtellerie (Femme de chambre)	40	Célibataire	OUI
CDI	Temps partiel	Hôtellerie (Femme de chambre)	37	Célibataire	NON
CDI	Temps partiel	Hôtellerie (Femme de chambre)	33	Célibataire	NON
CDI	Temps partiel	Hôtellerie (Femme de chambre)	31	Célibataire	NON
CDI	Temps partiel	Hôtellerie (Femme de chambre)	30	Célibataire	NON
CUI-CAE	2 ans	Médiation	26	Célibataire	OUI
CDD	6 mois	Hôtellerie (Femme de chambre)	29	Célibataire	OUI
CDD	1 mois renouvelable	Hôtellerie (Femme de chambre)	25	Célibataire	NON
CDD	Intérim	Restauration	33	Célibataire	NON
CDD	6 mois	Bio-nettoyage	22	Célibataire	NON

➤ Les trois quarts sont femmes de chambre

Au moins la moitié des femmes du programme veulent travailler au plus vite pour compenser une perte de ressources liée à l'arrêt de l'activité prostitutionnelle. Or, n'ayant pas le niveau de Français nécessaire pour intégrer une formation professionnelle rémunérée (A2.B1), le poste de femme de chambre leur est le plus accessible.

Toutefois, un nombre croissant d'entre elles se plaignent en fin d'année de la nature des contrats de travail dans ce cadre (qui fait écho à leur exploitation passée) : des heures supplémentaires quotidiennes non rémunérées.

➤ Les obstacles et freins principaux dans l'accès au projet professionnel :

- Insuffisance du niveau de français (souvent à l'écrit) pour accéder à des formations.
- Rareté des formations passerelles linguistiques (alliant français et formation professionnelle).
- Pas de garde pour les enfants en bas âge (peu de places en crèche, pas de revenus pour une nourrice).
- Manque de stabilité dans l'hébergement (changement des hôtels 115, hébergement précaire...)
- Absence de projet professionnel défini : une partie des personnes suivies souhaite arrêter l'activité prostitutionnelle et doit donc combler un manque à gagner économique au plus vite, il n'est alors pas

possible de vraiment travailler sur un projet mais il est plus question de faire face à l'urgence pour assurer un revenu afin de subvenir aux besoins vitaux.

Objectif opérationnel 2.2	Favoriser l'accompagnement personnalisé vers la formation
Actions	• Orienter vers la conseillère emploi de l'association pour mettre en place un suivi individuel • Définir un projet professionnel • Orienter vers les dispositifs de l'insertion professionnelle • Apporter une méthodologie de recherche d'emploi ou de formation • Soutenir et accompagner dans les démarches

Une fois que les femmes sont en formation, la chargée de mission reste en contact avec les centres de formation (souvent en dissimulant le nom de l'association pour ne pas stigmatiser les personnes à cause de leur passé) et s'assure de l'adéquation du contenu de la formation avec le projet défini en amont avec l'intéressée et participe à la recherche de stage puis d'un emploi.

Un quart des femmes sont en formation professionnelle ou en cours de FLE à la fin de l'année 2015

7 personnes ont eu accès à une formation en 2015 (dont 2 d'entre elles sont au RSA) :

- 4 personnes (de moins de 25 ans) ont suivi la formation « Pôle de Projet Professionnel » Avenir Jeunes qui met l'accent sur l'apprentissage du français mais aussi sur la définition d'un projet professionnel à partir de stages pratiques en entreprises)
- 1 personne a repris ses études à la faculté de droit de Cergy Pontoise.
- 2 personnes sont en alternance : l'une en « bio-nettoyage », l'autre pour être « auxiliaire de puériculture ».

De plus, **7 autres personnes ont commencé les cours de français langue étrangère (FLE)** pour pouvoir ensuite intégrer des formations ou directement postuler à un emploi.

Ces 7 femmes suivent des cours à l'association ETM (Mouvement d'Entraide pour le Tiers Monde) : entrées/sorties permanentes et gratuites. Il conviendrait de les rencontrer en 2016 pour établir un bilan de l'action et des perspectives d'accueil d'autres femmes.

Réflexion avec l'association HERA autour de la formation à l'entrepreneuriat

En 2015, nous avons commencé un travail de réflexion avec l'association anglaise « HERA – Entrepreneurs against Trafficking », qui promeut l'entrepreneuriat pour des femmes victimes ou à risque de TEH et/ou victimes de violences, autour du développement de formations à l'entrepreneuriat. Implantée au Royaume-Uni, l'association HERA développe une branche française depuis un an.

Ce travail a consisté à définir les besoins et les actions à développer dans le contexte français, dans le but de mettre en place des formations courtes à l'entrepreneuriat, en partenariat avec une école de commerce française et des mentors issus du monde professionnel, pour accompagner les femmes dans des projets personnels.

Objectif spécifique 3 : Promouvoir la participation des usagers et lutter contre les discriminations dans la formation et l'emploi

Objectif opérationnel	Favoriser la médiation sociale et culturelle
Actions	• Soutenir et accompagner les usagères dans leurs actions de contacts, d'accueil, d'évaluation des situations et d'information relative aux droits et aux aides • Coordonner une veille des alertes

En 2015, deux femmes nigérianes anciennement bénéficiaires ont commencé un travail salarié de médiatrice dans l'association : l'une pour le pôle TEH et l'accès aux droit en matière de protection, l'autre dans le cadre des maraudes de l'équipe mobile dans le Bus des femmes.

Ces actions demandent un important temps de travail d'encadrement et d'accompagnement, mais se relève aussi très intéressant en termes de résultats tant au niveau du travail social mené que du sens global de l'action collective. C'est pourquoi, l'implication des femmes bénéficiaires du pôle TEH doit être poursuivie et développé, sous des formes multiples et enrichissantes pour chacune.

Une femme brésilienne anciennement bénéficiaire du pôle TEH a aussi effectué un service civique de six mois au sein de l'association pour des missions de co-animation des cours d'informatique en lien avec la professeur de FLE.

Objectif opérationnel	Favoriser le débat démocratique et l'expertise collective
Actions	• Promouvoir des initiatives de réunions, de concertation ou de consultation entre les usagères du Programme VICTORIA. • Echanger des informations avec l'équipe et proposer des axes d'évolution • Identifier en groupe les motifs de tension, les dysfonctionnements, les dégradations, les risques de conflit, les mesures de régulation. • Participer à des réseaux professionnels et contribuer à une veille territoriale.

Le projet de Bilan des 10 ans du programme VICTORIA : une étude participative

En 2015, nous avons commencé un projet d'étude qui vise à faire le bilan des 10 ans du programme VICTORIA, en analysant les parcours de femmes ayant été accompagnés vers l'insertion sociale et professionnelle dans ce cadre, dans une démarche participative.

En partenariat avec Fanny PETIT, chargée d'étude et Prune de MONTVALON, anthropologue, qui animent ce projet, nous avons constitué un groupe de travail autour de **5 femmes** bénéficiaires du programme VICTORIA, qui vont mener cette étude par le biais notamment d'entretiens individuels et collectifs avec un échantillon d'autres femmes bénéficiaires du Programme.

Perspective 2016 du programme Victoria (objectif principal 3 : Autonomiser)

- Mettre en place des ateliers de FLE A2.B1 pour les femmes accompagnées par la chargée de mission « emploi - formation », en lien avec la professeur de FLE de l'association, pour 1/ permettre une entrée en formation professionnelle rémunérée des femmes de plus de 25 ans et 2/ favoriser le partage d'expériences entre les femmes sur la pénibilité du travail de femme de chambre et favoriser l'adhésion individuelle et collective aux parcours de formation professionnelle (auxiliaires de vie, réceptionnistes, auxiliaires de puériculture...).
- Mettre en œuvre une expérience pilote de formation à l'entrepreneuriat avec l'association HERA sur un groupe test.
- Poursuivre le projet de Bilan des 10 ans du programme VICTORIA, dans le cadre d'une étude participative et soutenir les démarches collectives d'expression et de production de connaissances mises en œuvre.



Rencontres
Internationales des
TRAVAILLEURSES
du **SEXE**



DU 31 MAI
AU 2 JUIN
- **LYON** -



STRASS
Syndicat du Travail Sexuel

putainsderencontres@gmail.com



Mobilisation

A l'occasion de la Proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel qui a été soumise à l'Assemblée Nationale et au Sénat en deuxième lecture durant l'année 2015,

L'Association a

- participé à une audition devant la commission spéciale du SENAT

- rencontré des sénateurs

- invité à des maraudes du BUS les élus de l'Assemblée Nationale

- adressé aux élus les réponses des femmes de la communauté au questionnaire établi par l'association le MOUVEMENT DU NID et leurs contributions

- assisté à la séance du SENAT pour le vote en première lecture en mars 2015

- établi une note juridique adressée aux élus

- participé à certaines actions du collectif DROITS ET PROSTITUTION

L'association a aussi été partie prenante du village associatif des Solidays 2015

Le collectif des Femmes de Vincennes
Chez Les Amis du Bus des Femmes
58 rue des amandiers
75020 Paris

Madame Anne Hidalgo
Madame la Maire de Paris
Hôtel de Ville de Paris
75 196 Paris cedex 04

Objet : Lettre ouverte
Paris le 9 mars 2015

Madame la Maire de Paris

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Depuis 2004, nous avons mis en place une charte de bonne conduite, nous permettant sous certaines conditions de stationner nos véhicules et pouvoir travailler. Vous trouverez ci-joint une copie de cette charte.

Depuis trois ans les rues dites interdites sont envahies par les réseaux de toutes origines : Nigeria, Europe de l'Est et les Balkans. Face à cette situation, nous avons tiré la sonnette d'alarme et rien n'a été fait, sans oublier les menaces des réseaux et les agressions venant de ceux-ci.

Nous avons transmis des informations (plaques d'immatriculation des souteneurs aux autorités compétentes sur le terrain), rien n'a été fait.

Madame la Maire de Paris, nous attirons votre attention, nous sommes des citoyennes à part entière, des mères courageuses, des chefs de Famille et avons des engagements vis-à-vis de nos enfants, des charges et des crédits.

Depuis deux ans les rues tolérées selon la charte sont fermées les unes après les autres de telle sorte que nous Traditionnelles n'avons plus de places.

Nous espérons que ce n'est pas une volonté délibérée de votre part de nous faire partir et de laisser la place aux réseaux. C'est hélas notre sentiment, nous connaissons votre avis sur notre métier qui jusqu'à présent n'est pas prohibé.

En espérant que notre requête sera suivie des faits et que nous sommes à votre disposition pour remédier à cette situation.

En vous remerciant, veuillez agréer Madame la Maire de Paris l'assurance de notre considération distinguée.

Le collectif des Femmes de Vincennes

LES FEMMES DE LA COMMUNAUTE REPONDENT AUX ARGUMENTS OPPOSES PAR LE MOUVEMENT DU NID POUR LA PROHIBITION DE LA PROSTITUTION.

La proposition de loi votée en décembre 2013 à l'Assemblée nationale a soulevé des débats houleux, notamment dans les médias. Au moment où elle est en cours d'examen, en seconde lecture, devant l'ASSEMBLEE NATIONALE, nous avons jugé utile d'explicitier nos positions (en gras) en reprenant les questions telles que les prétendus-abolitionnistes les posent- cf. revue du Mouvement le NID de juin 2013- (en clair)

POURQUOI TOUTE CETTE AGITATION ?

Les personnes prostituées ont-elles vraiment besoin de tout ce bruit fait autour d'elles ? Pourquoi ne pas les laisser travailler ? La prostitution, c'est une affaire privée qui regarde d'abord les personnes prostituées. Certaines aimeraient surtout qu'on les laisse tranquilles.

Oui, la prostitution choisie existe et cela relève d'une affaire privée. Il serait bon de cesser de faire l'amalgame entre traditionnelles et filles contraintes. Lorsque la prostitution n'est pas choisie, c'est aux proxénètes et aux réseaux mafieux qu'il faut s'attaquer. Nous espérons qu'il ne s'agit pas de discrimination, s'attaquer aux clients est un moyen détourné et hypocrite de se donner bonne conscience car seules les personnes prostituées seront les victimes de cette loi.

Ces discours répétés sur nous, prostituées, sont d'une violence symbolique plus que grave, qui vont jusqu'à nous renier en tant qu'être humain, nous dénier le droit à la parole.

Il y a d'autres priorités. Il vaudrait mieux lutter contre la pauvreté et le chômage.

Alors que la France connaissait le plein emploi, c'était déjà un choix de la part de femmes qui exerçaient la prostitution. C'est le droit à disposer de son corps comme on l'entend, un choix d'activité et de vie. Celui-ci doit être respecté comme un choix individuel conscient. En ce moment de crise et de difficultés à trouver un emploi, même pour ceux qui sont diplômés, il est hypocrite et déloyal de vouloir accepter une loi comme celle-ci qui nous mettrait dans une grande précarité. Par le fait de fermer les yeux, cela engendrera plus de pauvreté, d'aides, de minimas sociaux qu'il n'y en a déjà. Qui a conscience de cette gravité ?

Il est évident que le gouvernement doit s'attaquer au chômage et à la pauvreté afin que les personnes qui viennent à la prostitution pour ces raisons aient une autre alternative.

Il y a aussi des hommes parmi les personnes prostituées. Ce n'est donc pas spécialement une exploitation des femmes...

La prostitution n'est pas que féminine. Pourquoi faire une différence ? Les clientes existent aussi et l'invisibilité de la prostitution masculine ne doit pas occulter ce pan de la prostitution. Il serait bon de plus, de ne pas ignorer la domination au bénéfice du ou de la prostituée. Contrairement à une idée répandue le client n'est pas roi, dans l'exercice, c'est le ou la prostituée qui décide après négociation.

Aujourd'hui, tout s'achète et tout se vend. Est-ce si grave de vendre son corps si c'est un moyen de gagner sa vie ?

Il ne s'agit pas de vendre son corps, raccourci facile lorsque l'on ignore les réalités de la prostitution mais bien de faire payer un service à la personne. Il existe des décisions de justice ayant fait jurisprudence pour reconnaître la rémunération reçue par une personne prostituée qui assure « une prestation de service ». A partir du moment où l'acte sexuel se pratique entre des adultes consentants, si le rapport d'argent satisfait les parties, où est le problème ?

Quels sont aujourd'hui les besoins essentiels des personnes prostituées ?

Les personnes prostituées ont besoin de reconnaissance, de non-jugement. Le besoin d'une prostituée aujourd'hui, c'est que cesse l'amalgame avec les réseaux.

L'abolition va aboutir à renvoyer les étrangères ; c'est un positionnement raciste.

Il serait bon de ne pas se méprendre et faire un amalgame de plus entre des étrangères qui se prostituent pour leur propre compte et celles qui sont prises dans des réseaux.

En quoi la prostitution est-elle une atteinte à l'égalité entre les femmes et les hommes ? Elle ne concerne pourtant qu'un petit nombre de femmes....

Il est bon de rester sur une argumentation strictement neutre, dans le cadre d'un état de droit et laïque ; les argumentations relevant de morales religieuses, personnelles, idéologiques, n'ont rien à voir car elles n'ont pas la même signification, les mêmes repères. Le droit à disposer de son corps par ce « petit nombre de femmes » est un droit universel.

Il y a des clients respectueux. Pourquoi la prostitution serait-elle forcément une violence ?

Dans le cadre de la prostitution choisie, avec de bonnes conditions de travail, l'acte sexuel n'est pas imposé. Les prostituées ont le choix de leur client et ne veulent pas d'agresseurs. Le client impose ses conditions lorsque la prostitution n'est pas choisie et qu'il le sait. Nous ne voulons pas d'un système à la suédoise où la prostitution se fait en cachette dans des conditions glauques et violentes à l'égard des prostituées car, depuis l'interdiction, le taux de criminalité a augmenté considérablement. Donc l'interdit ne fera qu'augmenter les viols et violences envers les prostituées prêtes à tout pour survivre.

Affirmer que la prostitution est « forcément » une violence est proprement discriminatoire, un préjugé niant l'existence de la prostitution dite choisie. Chacun, chacune est apte à évaluer ce que sont les risques qu'il est prêt à encourir pour des raisons qui lui sont propres. Dans ce cas, à quand l'apparition de « mouvements pour l'abolition » des sports extrêmes, des métiers à risques et des lanceurs d'alertes ? Entendez que la prostitution relève du choix personnel.

Les prostituées sont des professionnelles. Elles savent se protéger.

Effectivement, en choisissant l'activité, elles savent se protéger et choisir leurs clients et leurs pratiques. Ce ne sont pas les clients qui décident. Les agressions augmentent lorsque la prostitution devient clandestine et non encadrée. Les professionnelles sont solidaires entre elles, et, savent tenir compte des problèmes de santé publique. Les grandes agences, telles que l'O.N.U.D.C. (Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime) ou l'ONUSIDA (Office des Nations Unies sur le Syndrome d'Immuno-Déficiences Acquis) clament que toutes les lois prohibitionnistes et répressives en matière de prostitution sont contre-productives.

Le problème ce n'est pas tant la prostitution que les conditions d'exercice.

Il est possible de faire du sexe sans désir. La définition du désir est un vaste sujet qui ne se résume pas aussi facilement. Peu importe que les prostituées ne soient pas aimées, mais elles doivent être respectées dans leurs décisions, c'est leur droit. Un client n'« achète » pas un rapport violent et dégradant, il demande parfois tout simplement un rapport humain, sexuel, affectif. Le problème vient bien donc des conditions d'exercice.

CLIENTS PROSTITUEURS, TOUS COUPABLES ?

Est-ce si répréhensible que des hommes cherchent à se détendre en allant voir des prostituées ?

La sexualité étant ce qu'elle est, il est bon de se détendre en allant faire l'amour plutôt que de se battre, la vie est trop courte.

Pénaliser les clients est une déclaration de haine à la sexualité masculine.

Pénaliser le client est injuste, connaissez-vous nos clients ? Vous ne nous connaissez pas non plus, pourtant vous nous jugez. Connaissiez-vous le statut marital de nos clients ? Qu'allez-vous faire de ces veufs, handicapés, timides, solitaires, séparés depuis peu, allez-vous leur donner un traitement pour ne pas avoir envie de sexualité ? Pensez-vous que chaque policier a le temps de chercher à savoir pourquoi un client va voir une fille de joie ? Pensez-vous que tout cela n'est pas hypocrite ? Aimerez-vous qu'on parle de votre sexualité, que l'on vous interdise de vivre comme vous le souhaitez, comment vous sentiriez vous ? Connaissiez-vous les clients qui sont si divers et que vous allez priver de sexualité alors qu'ils sont souvent dans la plus grande solitude.

Pourquoi L'image du client est-elle aussi faussée, très négative ? Elle est réductrice, stigmatisante et ne rend pas compte de la diversité les concernant. La grande majorité d'entre eux ne pose aucun problème et leur interdire ces rencontres constitue une ingérence dans leur vie privée. Rappelons encore que le client ne dispose pas des femmes comme il veut, il accepte un contrat avec la prostituée.

L'Etat se mêle de tout. On n'a plus le droit de rien. La vraie motivation des abolitionnistes, c'est la répression.

En l'espèce, il ne s'agit pas d'un texte gouvernemental mais d'une initiative parlementaire. En fait il s'agit de prohiber l'activité prostitutionnelle comme le veulent ceux qui visent essentiellement à la disparition de la prostitution.

Si l'on veut s'en prendre à la prostitution, pourquoi pénaliser la demande et pas l'offre ?

C'était l'objectif de la Loi sur la Sécurité Intérieure (L.S.I.) de 2003 mais c'est condamner les femmes elles-mêmes et en faire des délinquantes alors que la société est en peine de leur proposer autre chose. Les échanges économico-sexuels relèvent du domaine de la vie privée.

ET LA LIBERTE SEXUELLE ?

On a eu assez de mal à progresser en matière de liberté sexuelle. S'en prendre à la prostitution, n'est-ce pas remettre en cause un acquis fondamental ? Que fait-on du consentement des personnes qui sont d'accord pour être prostituées ?

Tout être humain est libre de faire ce qu'il veut de son corps du moment que sa dignité, selon sa conception personnelle, est respectée. Nous sommes niées dans la société par une minorité de personnes.

UNE LOI, POURQUOI FAIRE ?

Voilà qu'on légifère sur tout ! En quoi une loi de plus va-t-elle résoudre quoi que ce soit ?

En 2002, la Commission Nationale consultative des Droits de l'Homme (C.N.C.D.H.) relevait que : « l'inflation des règles encadrant l'exercice des libertés publiques parfois même de la vie privée des individus, suscite l'inquiétude de notre société démocratique ». Combattons la traite et le proxénétisme avec l'arsenal et les moyens existants.

Légaliser la prostitution permettrait de mieux contrôler la traite et le proxénétisme et de mieux protéger les personnes prostituées.

Alors pourquoi vouloir l'interdire ? Une chose est sûre : les femmes seront de plus en plus isolées et les associations de prévention/réduction des risques pourront difficilement être à leur contact.

Si une loi est votée en France, les réseaux se contenteront de s'installer aux frontières.

En effet les réseaux ont déjà anticipé la répression. Alors que l'arsenal juridique existe déjà, peu de procédures sont en cours. Cela n'a pas empêché les réseaux de s'installer ; une coopération entre les polices en Europe pourra véritablement être efficace.

Concrètement, comment va-t-on s'y prendre pour interpellier le client d'une escorte qui la recevra chez lui ou dans une chambre d'hôtel ?

L'officier de police suédois entendu par l'Assemblée Nationale évoquait les annonces de rencontres sur internet qui ne manqueront pas d'être difficilement repérables. A noter que celui-ci était dans l'impossibilité de préciser si la loi suédoise avait permis de mieux appréhender mieux les proxénètes et les réseaux, cf. audition du chef de brigade anti-prostitution suédois devant l'assemblée nationale.

L'abolition une utopie ?

Une loi va renforcer la clandestinité de la prostitution et donc la dangerosité de l'activité des personnes prostituées ?

Oui, les femmes auront recours à des situations qui mettront leur vie en péril pour que la prostitution ne soit plus visible, comme le veulent les prohibitionnistes actuels. De plus, les traditionnelles exerçant à des horaires et une place déterminés risqueront des représailles de clients pénalisés. Pénaliser les conditions d'exercice, c'est les exposer à un travail clandestin et dangereux et favoriser celles qui travaillent dans des conditions plus sophistiquées. En nous imposant cette marche à suivre, vous nuisez à notre liberté et allez engendrer un énorme problème sanitaire car vous obligerez les prostituées à travailler dans des conditions insalubres et les plus pitoyables, par exemple sans préservatifs pour avoir des clients, dans des endroits glauques et insalubres. Vous allez nous exposer à ne plus choisir sereinement les clients mais à prendre n'importe qui, même les plus douteux, pour simplement survivre. Vous serez les seuls responsables de cette tragédie, ayez conscience de cette erreur.

Abolir le « système prostitueur, c'est un peu comme vouloir abolir la pluie ?

Archaïque et hypocrite d'imaginer que la prostitution peut disparaître à la faveur d'une ou plusieurs lois. Chacun sait qu'elle existera mais dans les pires conditions. C'est aux pouvoirs publics de protéger les professionnelles. L'état français oublierait-il que dans son 7^{ème} rapport enregistré au comité des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination de décembre 2013, à l'égard des prostituées de tout genre et de tout bord, elle précisait : «L'activité prostitutionnelle est quant à elle libre. Seules ses manifestations ostensibles sur la voie publique peuvent être poursuivies ».Toujours la même rengaine! Cacher la prostitution que je ne saurai voir !

ABOLITION est un terme fumeux. On se demande s'il veut dire quelque chose

Il ne s'agit pas d'abolir mais de prohiber tout simplement une activité qui est légale entre personnes consentantes, l'usage du terme d'abolition est donc fallacieux.

Conseil d'Administration

Sont Membres du Bureau :

Présidente : Franceline LEPANY
Trésorière : Olga FERREIRA -DIAS
Secrétaire : Françoise GIL

Sont Administrateurs de l'Association depuis juin 2015

Samantha AVRILAUD
Olga FERREIRA-DIAS
Françoise GIL
Franceline LEPANY
Catherine MABILLE
Cinthya ROTH
Evelyne SMEYERS

TEMOIGNAGE DE SAMANTHA membre du CA depuis juin 2015 :

« Je suis une prostituée depuis des années.

Je connais le BUS par les maraudes.

Cette association m'a toujours plu car l'équipe y est très humaine et nous accueille sans jugement.

J'ai pu bénéficier d'une prise en charge globale notamment au niveau de la santé et administratif

Pour toutes ces raisons en 2015, j'ai accepté d'être membre du CA pour mieux connaître l'association et l'actualité concernant les prostituées que je représente au sein du CA.

J'ai beaucoup participé à la mobilisation contre la PPL qui va rendre plus difficile l'exercice de la prostitution et renforcer la discrimination à l'encontre des femmes.

Le CA est bien organisé et compétent.

J'y apprend beaucoup de choses et cela me donne confiance. »

Equipe

Equipe

France ARNOULD	: Directrice
Cicera CORNU	: Animatrice
Elsa DOULSAN	: Assistante Sociale
Ann EDEWHO	: Animatrice depuis le dernier trimestre 2015
Pénélope GIACARDY	: Chef de Projet Santé – Coordinatrice des permanences mobiles
Claire GUIGNET	: Assistante Sociale
Djamila HAKEM	: Animatrice
Elysabeth LAMEY	: Chargée de mission Emploi/Formation
Caroline MARTIN	: Responsable Administrative et Financière
Alexandre MASSERON	: Agent de Prévention
Marjolaine PRUVOST	: Chargée de Mission Santé depuis novembre 2015
Françoise ROUX	: Agent d'Accueil
Malika SABATIER	: Animatrice
Savina SHARKOVA	: Professeur Français Langue Etrangère depuis le 1 ^{er} octobre 2015
Vanessa SIMONI	: Chef de Projet TEH
Audrey SMOLEN-KONE	: Professeur Français Langue Etrangère (FLE) jusqu'en août 2015
Natasha SOLOMON	: Animatrice depuis le dernier trimestre 2015

Financeurs



Agence Régionale de Santé Île de France



Préfecture de Paris et d'Ile de France



Le Conseil Général de Seine et Marne



L'INPES



Sidaction



Vivastreet



La Mairie de Paris



La Région Ile de France



Direction Régionale de la jeunesse, des sports
et de la Cohésion sociale



Direction Générale de la Cohésion sociale



Fondation ProVictimis

Annexes

UN EVÉNEMENT
Solidarité
SIDA

26-28 JUIN 2015
PARIS LONGCHAMP

SOLIDAYS

Keep on dreaming

PAUL KALKBRENNER • ASAF AVIDAN • DIE ANTWOORD • THE PAROV STELAR BAND • ANGUS & JULIA STONE
THE DO • LILLY WOOD & THE PRICK • IAM • CARIBOU • IZIA • DAMIAN "JR. GONG" MARLEY • FAKEAR
BRIGITTE • THE AVENER • RONE • MORIARTY • HANNI EL KHATIB • FAADA FREDDY • CARAVAN PALACE
XAVIER RUDD & THE UNITED NATIONS • SOJA • CHINESE MAN • ZOUFFRIS MARACAS • THYLACINE
FLAVIA COELHO • Yael NAIM • ST. PAUL & THE BROKEN BONES • LE PEUPLE DE L'HERBE
MADEMOISELLE K • CHILL BUMP • ED REC HOUSE PARTY • BUSY P. BOSTON BUN & PARA ONE
ZEBDA • FEUI CHATTERTON • BRODINSKI PRESENTS BRAVA • ELECTRO DELUXE
ORCHESTRE NATIONAL DE BARBÈS • THE VACCINES • VIANNEY • NNEKA
INFECTED MUSHROOM • MADEON • ET BEAUCOUP D'AUTRES

INFO/RÉSA → SOLIDAYS.COM

Le festival Solidarité SIDA est un événement à but non lucratif. Les bénéfices sont reversés à l'association Solidarité SIDA. Les droits de spectacle sont reversés à l'association Les Nouveaux Musiciens. Les droits de diffusion sont reversés à l'association Les Nouveaux Musiciens. Les droits de diffusion sont reversés à l'association Les Nouveaux Musiciens.

MAIRIE DE PARIS • SFR • nova • OUI 18 • FG. • W9 • 6 • 20



CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX TRAVAILLEUSES DU SEXE

Le projet Tous en marche contre les violences faites aux travailleuses du sexe a vu le jour en 2015, au mois de septembre, en partenariat entre le Lotus Bus de *Médecins du Monde* et les *Amis du Bus des femmes*.

CONTEXTE

Entre 30 000 et 40 000 femmes, hommes et personnes transgenres exercent le travail sexuel en France, dont environ un tiers en Ile-de-France.

Les travailleuses du sexe constituent l'une des catégories de la population les plus exposées aux violences. Du fait de la discrimination dont elles font l'objet en raison de leur activité, ainsi que de leur situation sociale et administrative souvent précaire, ces femmes rencontrent de multiples obstacles pour accéder aux droits et à la santé. La très forte incidence des violences d'une part, et le très faible recours aux droits d'autre part, forment alors un « cercle vicieux » qui contribue à perpétuer les violences à l'égard des travailleuses de sexe.

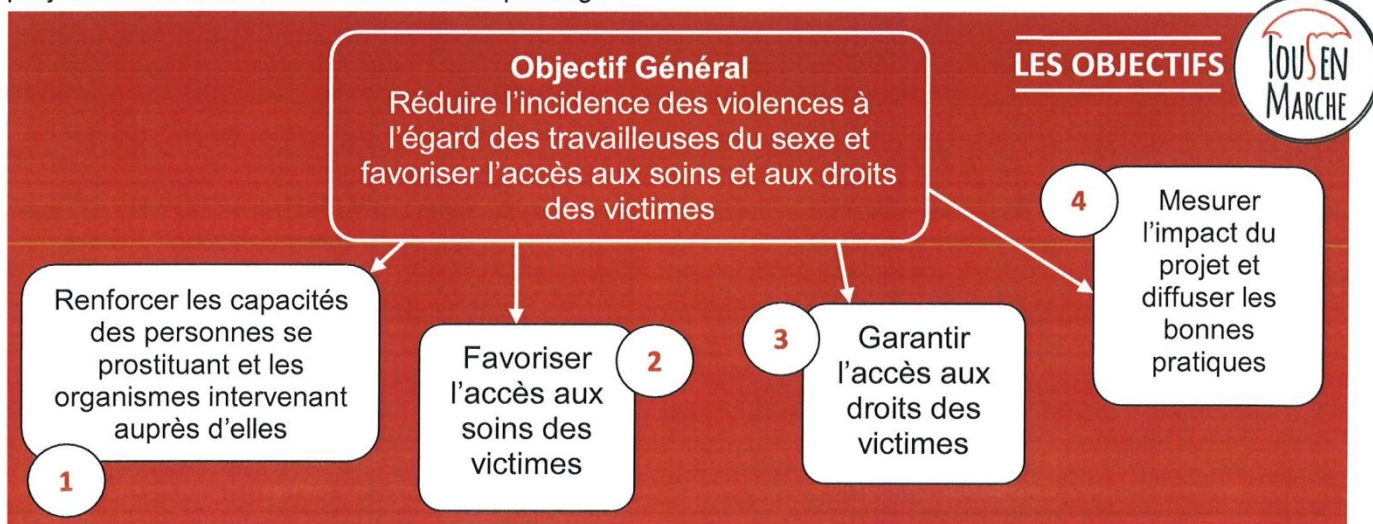
“Les travailleuses du sexe constituent l'une des catégories de la population les plus exposées aux violences”

Si de nombreux acteurs associatifs interviennent auprès des travailleuses du sexe, avec notamment l'objectif de favoriser l'accès à la prévention (VIH, IST, usages de drogues etc.), la prévention des violences et/ou l'accompagnement des personnes qui en sont victimes, ne figurent pas toujours dans les objectifs de ces structures. Pourtant, la violence est une problématique de santé majeure pour ces populations.

“La violence est une problématique de santé majeure”

A ce jour, aucun travail coordonné n'a été mené à l'échelle régionale pour encourager la prise en compte de cette problématique par les associations, que ce soit par la formation, la sensibilisation et la réorientation des acteurs institutionnels, ou la mise en place d'outils et d'approches communs.

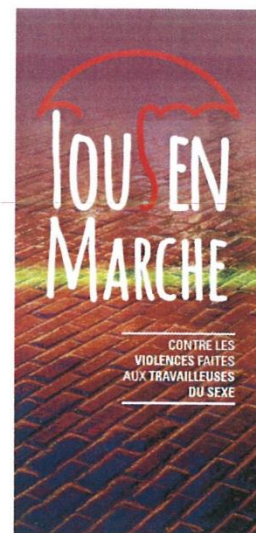
Ce projet vise à **favoriser l'accès aux droits et aux services de santé** pour les travailleuses du sexe victimes de violence afin de « briser » ce cercle vicieux et de réduire, à terme, l'incidence des violences à l'égard de cette population. Le projet a été élaboré conjointement par *Médecins du Monde*, *Les Amis du Bus des Femmes* et le STRASS. Pour diverses raisons, le STRASS n'a malheureusement pu s'associer au projet. Il reste toutefois un interlocuteur privilégié.



LES ACTIONS MENEES

A ce stade, les actions ci-dessous ont été réalisées :

- ➔ Recrutement d'une chargée de projet
- ➔ Edition d'une plaquette de présentation du projet (*voir ci-contre*)
- ➔ Identification des associations intervenant auprès des personnes se prostituant en Ile de France
- ➔ Inventaire et évaluation des activités déjà menées par ces associations en matière de prévention des violences et d'accueil des victimes
- ➔ Evaluation des besoins
- ➔ Identification d'une référente "Violences" au sein de chaque association partenaire
- ➔ Identification et sensibilisation des principaux partenaires institutionnels
- ➔ Sensibilisation et formation d'un réseau d'avocats.



PARTENAIRES RENCONTREES

Dans ce cadre, les partenaires ci-dessous ont été rencontrés en 2015.

Partenaires institutionnels

- ➔ Point d'accès aux droits 20 et Maison de la justice et du droit 10 (rencontre et organisation d'un atelier d'accès aux droits avec les travailleuses du sexe chinoises).
- ➔ Mission de prévention et de communication du commissariat du 10^{ème} arrondissement (intervention lors d'un atelier d'accès aux droits avec les travailleuses du sexe chinoises).
- ➔ Psychologue du commissariat du 18^{ème} et les intervenantes sociales des commissariats des 18, 19 et 20^{èmes} arrondissements.
- ➔ Institut hospitalier de psychanalyse du centre hospitalier de Sainte Anne.
- ➔ Ministère de la santé.

Partenaires Associatifs

- ➔ Open Doors et National Ugly Mugs à Londres.
- ➔ Association Charonne
- ➔ Syndicat du travail sexuel – STRASS
- ➔ Cimade
- ➔ Paris Aide aux Victimes
- ➔ Lorelei Autodéfense
- ➔ Acceptess-T
- ➔ Gaïa
- ➔ Barreau de Paris
- ➔ Aides Paris 8

Partenaires avocats

- ➔ Maître Georges Sauveur
- ➔ Maître Emilie Chandler
- ➔ Maître Marine Thisse
- ➔ Maître Tewfik Bouzenoune
- ➔ Maître Benjamin Pitcho
- ➔ Maître Julien Pignon

L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Parallèlement à ces rencontres et à la production d'outils, des accompagnements de personnes victimes de violences ont été mis en place.

Concernant le travail mené par les Amis du Bus des femmes dans le cadre du projet en 2015, il y a eu 21 accompagnements pour des dépôts de plainte, 13 explications des droits aux victimes, 13 constitutions de partie civile, 14 mises en lien avec un avocat partenaire, 11 demandes d'aide juridictionnelle, 3 liaisons avec le tribunal, 10 orientations vers un psychologue (2 à la psychologue du commissariat du 18^{ème}, 2 au centre de psychotrauma, 1 en CMP, et 5 à Paris Aide aux victimes), 1 vers l'intervenante sociale du commissariat du 18^{ème}, 9 orientations vers le pôle TEH de l'association, et 6 aides financières pour de l'hébergement débloquées (en interne ou via le

"Des accompagnements de personnes victimes de violences ont été mis en place"

lotus bus, pour des femmes dont l'agression avaient impacté temporairement leur capacité à travailler et à payer leur hôtel/hébergement chez tiers).

En ce qui concerne les personnes accompagnées par le *Lotus Bus*, 38 personnes ont été accompagnées à la police, 26 chez des avocats et 13 au tribunal. Il est à noter que toutes les affaires en cours n'ont pas commencé en 2015, ce qui explique le peu d'accompagnements par rapport au nombre d'affaires.

En 2016, le travail se poursuit au sein de nos structures via les accompagnements individuels de personnes ayant été agressées, l'information systématique des victimes sur leurs droits (sur le bus et au local), et la création d'outils (brochure concernant les numéros d'urgence, que faire en cas d'agression, ateliers d'autodéfense, création d'un système d'alerte...).

LES INDICATEURS DU PROJET

Un des objectifs du projet est la mise en place d'un système de recueil de données commun à tous les acteurs de la prévention des violences et la prise en charge des victimes. Ce recueil de données, une fois mise en place permettra de mesurer avec plus de précisions les indicateurs suivants:

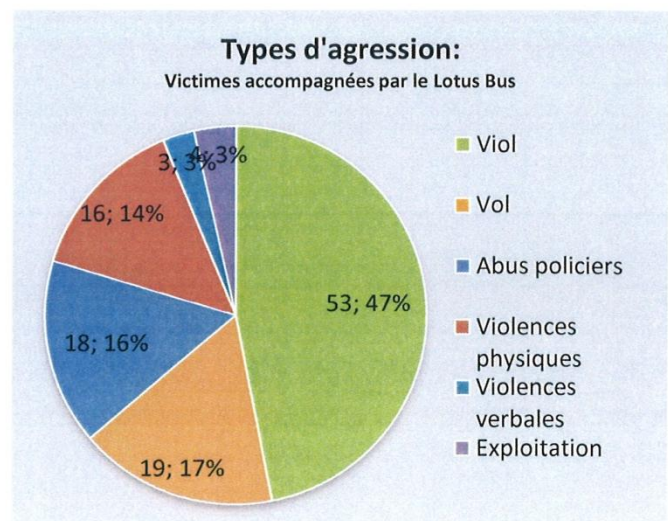
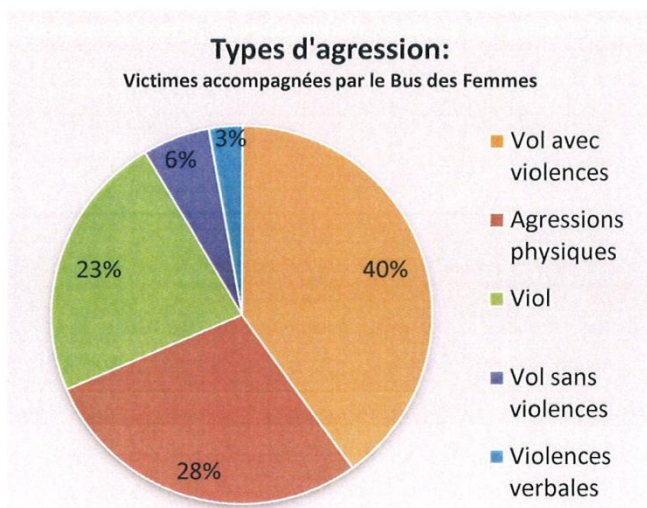
- ➔ Incidence des violences
- ➔ % des victimes de violences accédant aux soins
- ➔ % des victimes accédant à un soutien psychologique
- ➔ % des violences faisant l'objet d'un dépôt de plainte
- ➔ % des plaintes donnant lieu à des suites judiciaires

"115 victimes bénéficient d'un suivi dans le cadre du projet"

Nous pouvons, dès à présent fournir les indicateurs suivants sur le projet en 2015:

- ➔ **53 personnes** se prostituant ont participé aux **ateliers de sensibilisation**
- ➔ **115 victimes bénéficient d'un suivi dans le cadre du projet** (35 par les *Amis du Bus des femmes* et 80 par le *Lotus Bus*)

En ce qui concerne les 35 personnes suivies par les *Amis du Bus des femmes*, la majorité des personnes ont été victimes de vol avec violences (14 cas), d'agressions physiques (8 cas) et de viol (8 cas). Il y a eu 2 cas de vol sans violences et un cas de harcèlement moral/violences verbales (relevant de la « putophobie »).



En ce qui concerne les 80 personnes suivies par le Lotus Bus, 10 le sont depuis le début du projet. Les victimes peuvent avoir été victimes de plusieurs agressions. A la fin de l'année 2015, 98 dossiers étaient en cours.

Sur les dossiers en cours, la majorité étaient des affaires de viol (53 cas). Les personnes ont été également victimes de vol (19 cas), d'abus policiers (18 cas), de violences physiques (16 cas), d'exploitation (4 cas) et de violences verbales (3 cas).

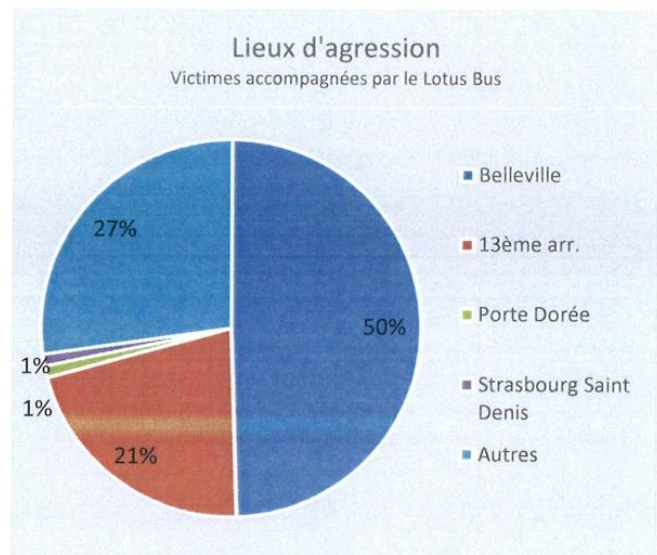
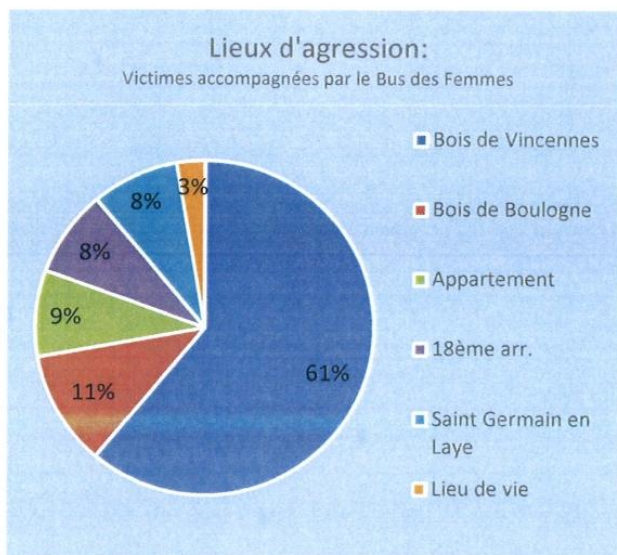
Une personne peut avoir été victime de plusieurs faits au cours d'une même agression, ce qui explique que le total des faits soit supérieur au nombre de dossiers suivis.

Ces chiffres sont à prendre avec prudence car les faits rapportés sont ceux qui ont donné lieu à des plaintes. En outre, les faits qui nous sont rapportés sont généralement ceux qui sont considérés comme les plus graves par les personnes. Ainsi, il est fort probable que le nombre de violences verbales (insultes, menaces, harcèlement) soit en réalité très important malgré une sous-représentation parce que les personnes n'ont pas encore tendance à nous rapporter ce qui fait malheureusement partie de leur quotidien.

Un système de recueil de données visant à recueillir plus exhaustivement les faits de violences, quelque soit leur gravité et quelque soit leurs suites, est en cours d'élaboration.

A ce stade du projet, les Amis du Bus des femmes et le Lotus Bus ne recueillant pas les mêmes données, il ne semble pas pertinent de les additionner.

Concernant les lieux d'agression, sur les personnes suivies par les Amis du Bus des femmes, 22 ont été victimes dans le Bois de Vincennes (17 dans l'affaire des agresseurs en série, les 5 autres sont concernées par des affaires isolées); 4 sur le Bois de Boulogne, 3 en appartement, 3 sur le 18^{ème} arrondissement, 2 sur Saint Germain en Laye et 1 sur son lieu de vie.



Concernant les personnes suivies par le Lotus Bus, 49 ont été victimes à Belleville, 21 dans le 13^{ème} arrondissement, 1 à la Porte Dorée, 1 à Strasbourg Saint Denis et 27 dans d'autres lieux.

TEMOIGNAGE

Le cas des violences dans les bois de Vincennes

Sur les 35 personnes suivies par les Amis du Bus des femmes, 17 étaient concernées par une même affaire d'agresseurs en série sur le bois de Vincennes qui avaient ciblé les femmes nigérianes travaillant sur le bois, pour leur voler leur sac/argent, avec l'utilisation de la violence physique et des agressions parfois très graves (ITT de 45 jours, viol en réunion...).

Ces individus ont sévi pendant plusieurs mois. Ceci a été rendu possible notamment par le faible recours à la plainte des femmes agressées, qui s'explique par leur méfiance envers les services de police (de par la répression policière du racolage notamment), leur situation administrative (peur d'être expulsée du territoire pour les femmes en situation irrégulière), leurs difficultés à contacter le 17 en cas d'urgence (barrière de la

langue, difficultés à expliquer leur position...), et pour certaines par un manque de liberté (pour les femmes sous contrainte/victimes de la traite).

Nous avons travaillé avec les filles de ce secteur pour lever les freins à la plainte (explications de leurs droits, du rôle de la police en cas d'agression, accompagnements au commissariat du 12^{ème}...). Et nous avons été aux côtés de plus de 35 femmes s'étant rendues au commissariat directement après l'interpellation de deux individus dans le cadre de cette affaire. Elles souhaitent collectivement participer à leur identification. Le commissariat du 12^{ème} arrondissement s'est adapté à cette situation pour le moins inhabituelle d'accueillir autant de personnes et de prendre autant de plaintes dans des conditions complexes. Au total, à ce stade de l'affaire, 27 personnes ont déposé plainte. Une partie de ces dernières a continué les démarches en s'appuyant sur nous.

Trois réunions d'information ont ainsi été organisées :

- ➔ une première début novembre pour « recenser » les femmes concernées par l'affaire, en demande d'accompagnement (5 femmes présentes),
- ➔ une seconde fin novembre pour leur expliquer le fonctionnement de la justice, comment demander l'AJ etc, avec l'intervention de 2 juristes de Paris Aide aux Victimes (9 femmes présentes),
- ➔ et une troisième en décembre avec une des avocates partenaires ayant acceptées de représenter plusieurs des plaignantes (4 femmes présentes),

Nous avons également reçu les différentes victimes individuellement pour les aider à se constituer partie civile, formuler une demande d'AJ, et les mettre en lien avec un avocat partenaire (via la coordinatrice du programme). Les femmes ayant été très affectées psychologiquement par leur agression ont aussi été orientées vers des psychologues spécialisés (pour celles qui étaient en demande).

LES MOYENS

Une chargée de projet a été recrutée pour assurer la coordination du projet. Elle travaille en collaboration avec les deux référents respectifs de chaque association porteuse (Claire Guignet et Alexandre Masseron pour les Amis du Bus des femmes, Julian Huang et Aël Théry pour le Lotus Bus).

Permanence juridique avec Droits d'Urgence

L'Association Droits D'urgence (DDU) s'inscrit dans ces missions de par ses principes qui consistent à lutter contre l'exclusion en apportant aux personnes une aide juridique.

1. La mise en place d'un partenariat avec l'Association les amis du bus des femmes

Un partenariat avec l'Association les amis du bus des femmes a été signé en septembre 1997 afin que l'Association Droits D'urgence intervienne juridiquement auprès de cette association. Ainsi, une juriste de Droits D'Urgence coordonne des permanences tenues par des équipes de bénévoles, avocats et juristes, afin d'aider les personnes suivies par les amis du bus des femmes. Les équipes de bénévoles sont très investies dans leur travail et certaines bénévoles sont présentes depuis de nombreuses années sur cette permanence. Ces caractéristiques sont un atout essentiel pour tisser un lien de confiance avec les usager-es.

Cette année, la juriste de Droits d'Urgence, en lien avec France ARNOULD directrice de l'association les amis du bus des femmes, a effectué un travail de mobilisation de bénévole. Cinq nouveaux bénévoles ont été recrutés au mois de septembre 2015. Pour des raisons personnelles et professionnelles, deux bénévoles ont cessé leur activité en cours d'année. L'équipe est constituée de 7 bénévoles. Une cession de recrutement d'un/une bénévole supplémentaire est actuellement en cours par Droits d'Urgence pour l'année 2016.

Horaires, durée et lieu :

L'association Droits D'urgence coordonne deux permanences par mois qui ont lieu le jeudi soir de 18h00 à 20h00 ou 21h au sein de l'association les amis du bus des femmes qui se situe au 58, rue des Amandiers, 75020 Paris.

Missions :

La juriste de DDU et France ARNOULD établissent un planning des permanences. La juriste DDU prévoit et inscrit sur le planning les bénévoles qui tiendront les permanences aux jours convenus. Elle coordonne et s'assure du bon déroulement des permanences. La juriste de DDU assure également une fonction de relai entre les équipes de bénévoles, les usagers et l'équipe de salariées de l'association les amis du bus des femmes.

La juriste DDU est également amenée à tenir des permanences juridiques en cas d'absence d'un/une bénévole. Elle effectue alors des entretiens juridiques et assure la prise en charge des dossiers, au même titre que les bénévoles. Les entretiens menés permettent aux personnes de recevoir une information, un conseil, un accompagnement et un suivi juridique.

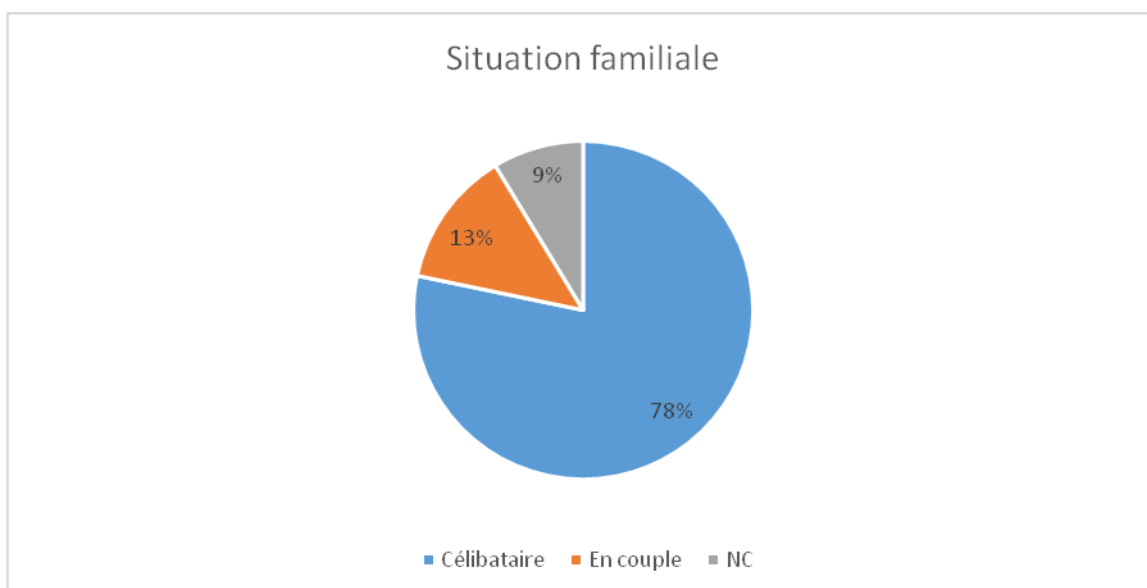
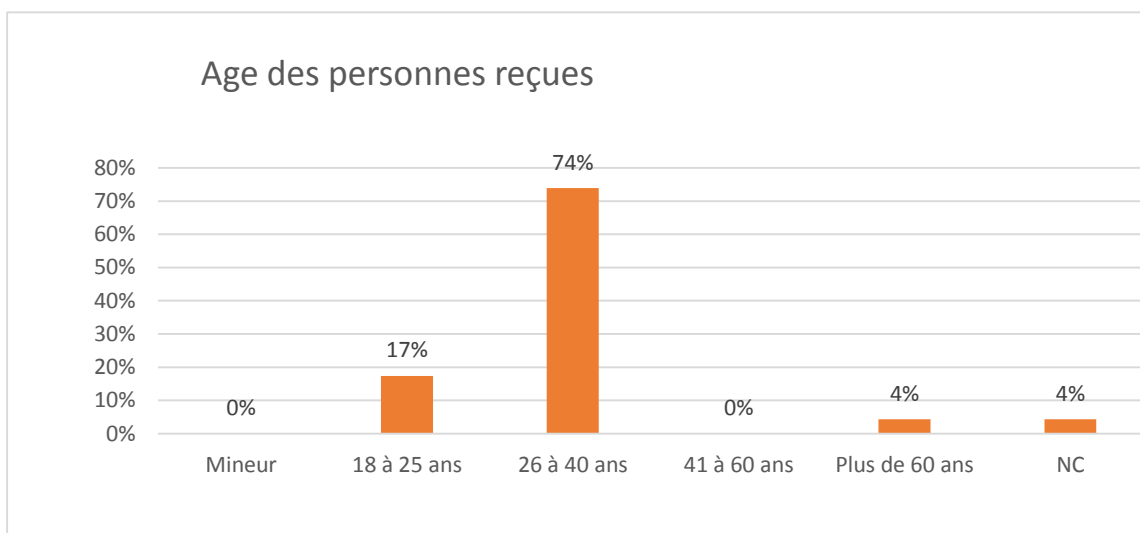
Ce dispositif permet une meilleure réactivité pour les situations juridiques les plus urgentes afin d'éviter un dépassement des délais pour la présentation à l'audience ou la constitution d'avocat. Ces permanences bimensuelles assurent ainsi une prise en charge complète du dossier juridique des personnes rencontrées en permanence et permettent un travail d'équipe car les entretiens se font par binômes.

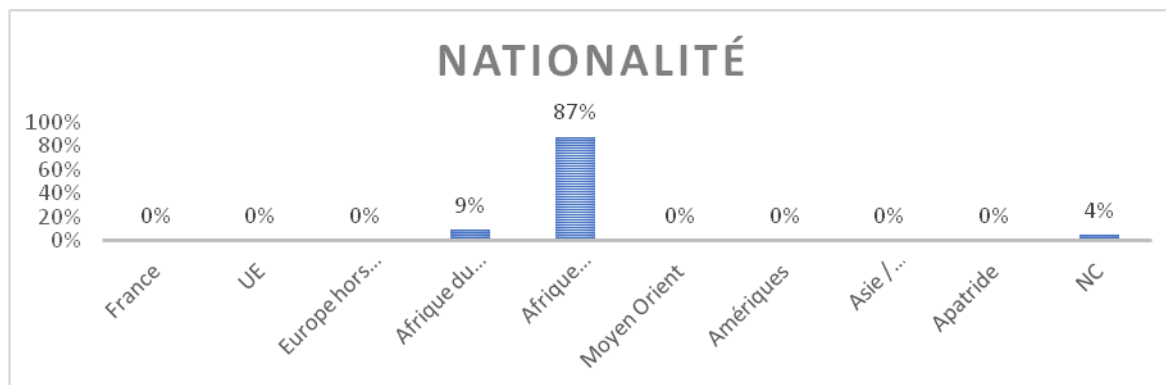
2. Le bilan de l'année 2015 à l'Association les amis du bus des femmes

53 personnes ont été reçues au cours de l'année 2015 dans le cadre de 16 permanences.

La situation personnelle du public :

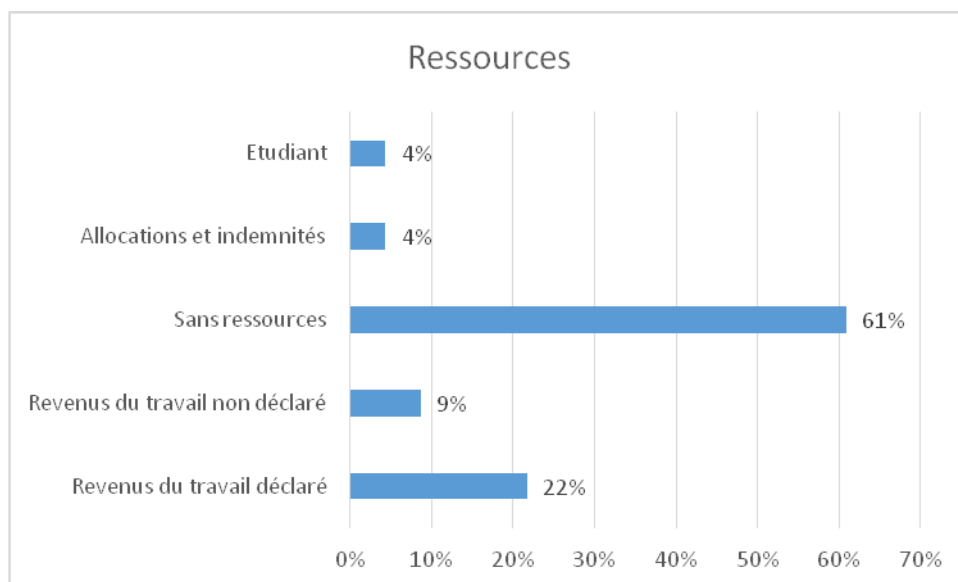
La composition du public est principalement féminine (86%). Les personnes reçues ont majoritairement entre 26 et 40 ans (74%) et sont pour la plupart, célibataires (78%). Le public reste essentiellement originaire de l'Afrique Subsaharienne (87%) même si les permanences accueillent tous les publics.





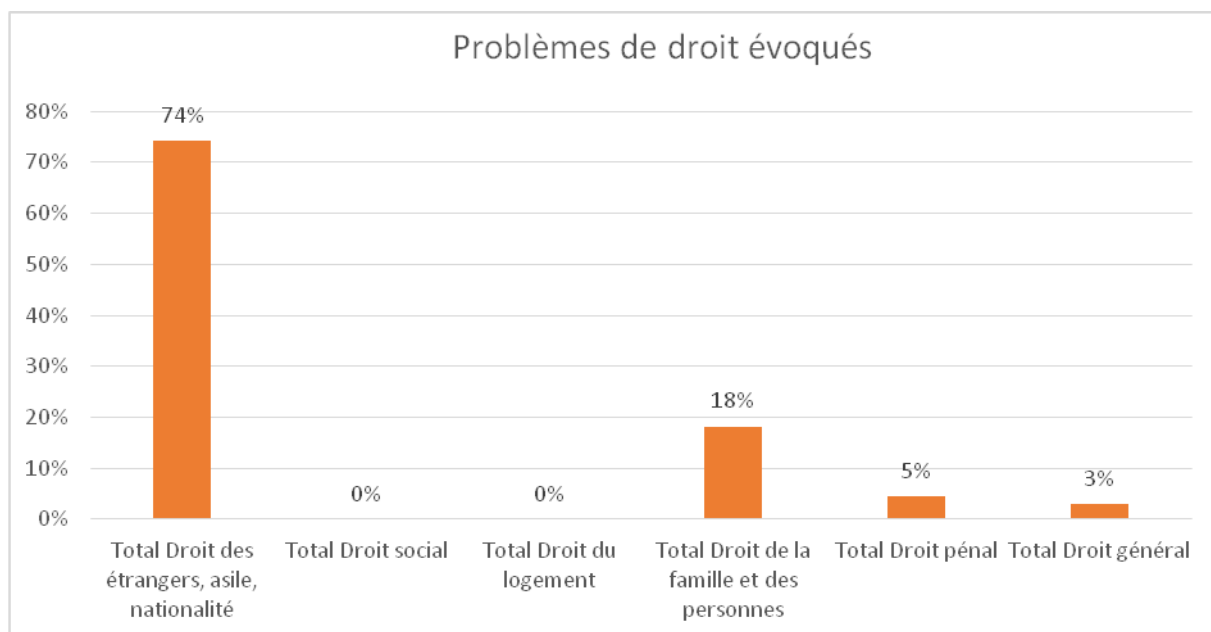
Les personnes habitent à Paris (48%), et les autres départements d'Ile-de-France (39%). Elles sont la plupart sans logement (57%) ou hébergées par des proches (30%).

Le public reçu est majoritairement sans ressource (61 %). Cette année, les personnes reçues ayant un travail déclaré représentent est 22%.



Les problèmes de droit de ce public :

Les problèmes de droit abordés concernent pour l'essentiel le droit des étrangers (74%) avec les demandes de régularisation, mais aussi le droit de la famille et des personnes (18%) et le droit de pénal (5%). En comparaison avec l'année précédente où le droit du logement concernait 12% des demandes, il n'apparaît pas que les personnes soient venues pour une problématique concernant ce domaine cette année.



Les démarches effectuées pour les usagers :

Lors des entretiens, les bénévoles et la juriste DDU dispensent des informations juridiques (43%) et effectuent des démarches pour les personnes reçues (57%). Les démarches sont pour l'essentiel des constitutions de dossiers (15%), des accompagnements physiques (11%), la constitution des demandes afin de recevoir l'aide juridictionnelle (8%).

En 2015, les entretiens ont été réalisés principalement par les bénévoles (51%), de façon conjointe c'est-à-dire un binôme entre un bénévole et la juriste (30%) et également par la juriste (19%).

